

COMPTES CONSOLIDÉS
SEMESTRIELS CONDENSES

30 juin 2019

RAPPORT SEMESTRIEL 2019 / GROUPE CMNE

1) Activités du 1^{er} semestre 2019

1.1) Contexte économique

L'OCDE a révisé ses prévisions de croissance pour **l'économie mondiale** à 3,2% pour 2019, contre 3,3% en mars dernier. L'institution pointe les risques qui pèsent sur le commerce mondial, le coup de frein marqué en zone euro ou les vulnérabilités financières résultant d'une dette élevée et d'une détérioration de la qualité du crédit.

La modération de l'activité mondiale, qui a pris la forme d'une quasi-récession dans l'industrie, ne devrait cependant pas s'accroître en 2020. Malgré cela, on peut noter que les sujets de préoccupation s'accumulent tant sur le plan géopolitique (conflit commercial entre la Chine et les Etats-Unis, Brexit, tensions entre Bruxelles et Rome, tensions dans le Golfe Persique) qu'économique (ralentissement des créations nettes d'emploi aux Etats-Unis, inversion de la pente de la courbe des taux américains). Dans un climat d'expectative sur la croissance mondiale, la première partie de l'année a été marquée par un rythme de croissance continue des actifs actions : l'indice américain SP500 progresse de plus de 18% sur 2019, plus de 16% pour l'Eurostxx50 et un CAC40 affichant également +17% en 2019. Elle a également été marquée par une vague de baisse des taux, principalement dans les pays émergents, qui s'est accélérée courant juin. Les politiques économiques ont en effet pris un tournant expansif, aussi bien dans leur volet budgétaire (Etats-Unis, Chine et même zone euro) que monétaire.

Concernant les Etats-Unis, son économie est rattrapée par la stagnation industrielle mondiale. La stimulation par la réforme fiscale s'atténue en attendant un hypothétique plan infrastructures. Il s'agit plus d'un fléchissement de croissance qui passe par le tassement de l'investissement. Il ne justifie pas une baisse forte des taux directeurs, d'autant que si les anticipations d'inflation baissent, ses moteurs demeurent.

La zone euro, en particulier l'Allemagne, a fortement pâti du retournement de l'activité industrielle depuis près d'un an. Le taux de chômage des 19 États membres de la zone euro a de nouveau reculé en mai à 7,5% de la population active, son plus bas niveau depuis juillet 2008, selon Eurostat. Cependant, la propagation à l'ensemble des activités ne s'opère pas franchement, les indices de climat des affaires dans les services et la construction restant positifs. Pour l'ensemble de l'Union européenne à 28, le taux de chômage s'est établi à 6,3% en mai contre 6,9% en mai 2018. Le chiffre de mai est le plus faible enregistré depuis le début de la série mensuelle sur le chômage dans l'UE en janvier 2000.

Si le PIB de la **zone euro** a augmenté de 0,4% au premier trimestre 2019, il est favorisé par la robustesse de l'économie espagnole, la résistance de la demande en France et le retour progressif à une croissance plus solide en Italie et en Allemagne, avec respectivement une sortie de récession et un retour dans la zone d'expansion. Cette bonne performance pourrait être toutefois de courte durée. Les prévisions de croissance de la BCE pour la zone euro s'établissent à 1,2% pour cette année et à 1,4% pour 2020 comme pour 2021. Toutes les économies de l'UE devraient encore connaître la croissance cette année et l'année prochaine, même si la croissance solide en Europe centrale et orientale contraste avec le ralentissement en Allemagne et en Italie. Selon Bruxelles, ces deux pays afficheront en 2019 les niveaux de croissance les plus faibles de la zone euro : 0,1% pour l'Italie (puis 0,7% en 2020), 0,5% pour l'Allemagne (1,4% en 2020). La croissance française devrait atteindre 1,3% en 2019, puis 1,4% en 2020.

Les prévisions d'inflation ont été révisées, la BCE prévoit désormais une hausse de 1,3% des prix cette année, contre 1,2% anticipée en mars mais toujours éloignée de la cible des 2%. Dans ce contexte de performances économiques en berne, la BCE s'est engagée à maintenir ses taux d'intérêt à leurs plus bas records actuels au moins jusqu'à la fin du premier semestre 2020, alors que cet horizon se limitait à la fin de cette année.

Concernant **la France**, l'économie connaît un premier semestre plus faible que prévu dans un contexte de ralentissement croissant de l'économie de la zone euro. La croissance du PIB des 2 premiers trimestres 2019 se poursuit au même rythme qu'au dernier trimestre 2018, à +0,3%. L'INSEE fournissait sa première prévision pour 2019, prévoyant une expansion de 1,3%, se maintenant légèrement au-dessus de la moyenne de la zone euro. Ces perspectives font écho au pessimisme croissant à l'égard de l'économie de la zone euro face à un effondrement prolongé du secteur manufacturier et à la crainte que des chocs commerciaux ne puissent exacerber davantage la situation.

L'INSEE avait précédemment envisagé un impact plus important des réductions d'impôt prévues par le gouvernement suite aux manifestations des « Gilets Jaunes ». Mais les consommateurs ont été plus prudents, choisissant d'augmenter leurs économies plutôt que de dépenser leurs gains. Sur une note plus positive, l'agence de statistiques a déclaré que la croissance serait suffisamment forte pour maintenir le chômage à la baisse, et que celui-ci se situerait à 8,3% en 2019, contre 8,8% auparavant. La première prévision de l'INSEE est également issue d'une contribution négative du commerce extérieur, combiné à un investissement résilient du côté des entreprises et retrouvant des couleurs du côté des administrations publiques locales, comme souvent avant des élections municipales.

Un regain de demande intérieure pourrait être suffisant pour impulser une accélération de l'activité des entreprises dans le courant de l'année. Sur le front de l'emploi, cette croissance permettrait 240 000 créations nettes.

En 2019, **le marché des placements financiers** (collecte nette + intérêts capitalisés) serait soutenu par les gains de pouvoir d'achat des ménages et la potentielle augmentation du taux d'épargne. Cependant, il resterait pénalisé par la faiblesse des intérêts capitalisés et la concurrence de l'investissement immobilier dans le neuf. Ainsi, à 118 Mds€ en 2018, il totaliserait 125 Mds€ en 2019.

La **collecte bilancielle** s'est légèrement infléchie en 2018 à 46 Mds€ et devrait maintenir cette tendance baissière (41,2 Mds€ en 2019 et 38,1 Mds€ en 2020).

Les dépôts à vue continueraient de profiter de leur très faible coût d'opportunité de détention, affichant des niveaux de collectes records s'élevant à 33 Mds€ en 2018. Ils devraient se poursuivre en 2019 et 2020. La collecte du **Livret A** afficherait toujours une bonne performance à 7 Mds€ en 2018, malgré un taux peu attractif (0,75%, fixé jusqu'en février 2020). Les prévisions pour 2019 et 2020 sont stables à 6,5 Mds€, puis 6 Mds€. La collecte du **PEL** poursuivrait son inflexion (rémunération des nouveaux plans à 1% brut depuis août 2016, PFU, suppression de la prime d'Etat). Si les flux sont positifs sur le PEL, l'excédent (collecte nette hors intérêts capitalisés) est devenu négatif en 2018 (-1 Md€).

Quant à **l'assurance vie**, le montant des cotisations collectées par les sociétés d'assurance au cours des quatre premiers mois de 2019 est de 50,4 Mds€, contre 49,1 Mds€ sur la même période en 2018. Les versements sur les supports Unités de Compte représentent 11,7 Mds€, soit 23% des cotisations.

La dynamique connue sur le marché du **crédit à l'habitat** en 2018, avec une production de crédits nouveaux (hors rachats et renégociations) de 180 Mds€, devrait quelque peu se calmer en 2019 et 2020, avec respectivement 171 Mds€ puis 162 Mds€, notamment sur le segment de l'investissement.

L'activité du crédit à la consommation a légèrement progressé de 0,4% au premier trimestre par rapport à 2018, tractée à la fois par les achats d'automobiles et l'habitat. Le marché du crédit à la consommation devrait également ralentir en 2019 et 2020, avec des productions à 64 et 63 Mds€.

1.2) Activités métiers

1.2.1) La Bancassurance

1.2.1.1) Le réseau France / CMNE

À fin juin 2019, la collecte nette cumulée en **épargne bancaire** s'élevait à 341 M€ (soit 152 M€ de plus par rapport à la réalisation en juin 2018). Elle est portée par la collecte nette cumulée sur les comptes courants (216 M€) et par les livrets (livrets bleus, ordinaires et LDD à 89 M€, soit +32 M€ par rapport à l'exercice précédent). De même, en **épargne financière**, la collecte nette cumulée se chiffre à 67 M€, en très forte hausse également (+31 M€) par rapport à la même période l'an passé. Elle est essentiellement portée par les parts C (70 M€) et par les SCPI (29M€). Quant à l'**épargne assurance**, on constate une décollecte de 11 M€ depuis le 1^{er} janvier. Cette tendance s'explique par une forte décollecte des contrats PATRIMOINE, de l'ordre de 21 M€, alors que les contrats classiques enregistrent une collecte de 10 M€.

Si la part des Unités de Compte dans l'encours en assurance vie se maintient à 25,5%, le versement sur ces supports est lui en recul, passant de 50,8% sur un an à 29,5%.

Concernant les **assurances de biens et de santé**, on note une baisse de la production cumulée d'assurances de biens de 16,4% par rapport au niveau de juin 2018. On dénombre 37 440 contrats souscrits depuis le début de l'année, dont 21 625 en Auto et 15 815 en Habitation. Pour ce qui est de la production cumulée d'assurances de personnes, 28 302 contrats ont été souscrits depuis le début de l'année, soit un recul de 9,7%. Pour autant, le stock d'assurances continue de croître.

En **matière de crédits**, la production cumulée en **crédit conso** s'élève à 393 M€ à fin juin 2019 (-3,8% par rapport à fin juin 2018). La production cumulée en **crédits pro / agri** progresse de 10,3%, pour atteindre un montant de 268 M€. Quant à la production en **crédit immobilier**, elle évolue de 6,4% et se monte à 588 M€.

Concernant les programmes **d'investissements immobiliers AFEDIM**, 481 réservations ont été enregistrées à fin juin 2019, soit une progression de +9,6% par rapport à l'an dernier. Cette production représente 80% de l'objectif annuel fixé pour 2019 (600 réservations). Ainsi, le CMNE a commercialisé 127 résidences principales, soit 26% du total des réservations (le CMNE est la 1^{ère} Fédération au niveau de la commercialisation de la Résidence Principale). Parallèlement, 190 mandats ZEN Invest (offre de gestion et de garanties locatives) ont été souscrits, en régression de -14% par rapport à 2018. Le mois de juin reste dynamique avec 87 réservations (contre 83 réservations en mai).

Sur le plan commercial, le CMNE poursuit le développement de sa **gamme de produits**, ainsi que l'enrichissement de ses offres.

- Dans le domaine de l'habitat, le CMNE étoffe de plus en plus ses offres avec pour objectif de s'inscrire dans une volonté de proposer « un univers du logement » à tous ses clients répondant aux besoins de chacun.

Ainsi, le CMNE propose les offres suivantes :

- « **Flexipropriété** », conférant un titre de propriété sur une durée limitée de 50 ans permettant d'habiter, de louer ou prêter son logement, de vendre ou transmettre son bien
- « **Envolimmo** », consistant en l'obtention d'un prêt immobilier à palier dont la dernière échéance majorée peut représenter jusqu'à 50% de la valeur estimée du bien à financer

Par ailleurs, le CMNE innove en testant la commercialisation de logements anciens dans quelques villes au sein de ses territoires. Ce marché est 7 fois plus important que le marché immobilier neuf. L'objectif est de faciliter la vie de ses clients en proposant un ensemble d'avantages : le professionnalisme de ses conseillers, une aide à la vente du logement actuel, des visites virtuelles des biens vendus en catalogue, une étude de la solvabilité des prospects acquéreurs vérifiée avant visite réelle pour gagner en efficacité.

- L'offre de LOA LLD fait partie des axes prioritaires de la stratégie du CMNE. Elle répond aux besoins des clients qui favorisent de plus en plus l'usage à la propriété. Positionné comme tiers de confiance, le CMNE propose à la fois un choix de plus de 600 modèles neufs à prix négociés, ainsi que la possibilité de maîtriser son budget mensuel auto en roulant dans un véhicule neuf, entretien compris.

Sur le 1^{er} semestre 2019, le CMNE se place en 1^{ère} place sur le podium fédérations des mises en commandes de véhicules, avec un encours particulier de 10,6 M€. Au total, cela représente un volume de vente de 305 véhicules pour le 1^{er} semestre 2019.

De même, l'offre de télésurveillance **PROVOL** reste un service à valeur ajoutée qui a enregistré 4 462 ouvertures de contrats depuis le début de l'année (en baisse de 27,5% sur un an).

- En termes de services, notre [site internet cmne.fr](http://site.internet.cmne.fr) a été reconfiguré et mis en ligne mi-janvier. Il s'agit d'une porte d'entrée unique vers notre univers Web, regroupant notre site commercial, notre site institutionnel et le blog du CMNE (rebaptisé « le Mag »). Centré sur l'utilisateur, il optimise le parcours client et propose une logique tournée sur le service plutôt que sur le produit. Il a été conçu pour être « mobile first » avec une navigation ergonomique.

C'est par le « **management de la performance collective** » que le CMNE assure la réalisation de ses orientations. Cette démarche vise à ne communiquer aucun objectif individuel, uniquement des objectifs commerciaux partagés par tous au sein de l'agence. Précurseur, le CMNE a initié ce projet dès 2017 sur la base du volontariat. Au terme du 1^{er} semestre 2019, le management de la performance collective est pratiqué par 53% des collaborateurs du CMNE.

Concernant l'**activité Entreprises**, sur le 1^{er} semestre 2019, les chantiers de structuration se sont poursuivis à travers l'intégration des centres d'affaires à la nouvelle filière Pro/Agri/Entreprises. Cette organisation novatrice, regroupant les espaces conseils professionnels et les centres d'affaires dédiés aux entreprises, permet de soutenir la volonté du Groupe CMNE de développer l'entreprise, de la TPE à l'ETI.

Au seul périmètre des centres d'affaires, la dynamique est d'ores et déjà visible à travers le redressement des encours de crédits d'investissement. Le fonds de commerce progresse également (2 479 clients au 30 juin 2019, contre 2 456 fin 2018), contribuant ainsi à une augmentation des encours moyens des dépôts de 3,2% par rapport à 2018.

Quant au **Crédit-bail (Mobilier et Immobilier)**, le niveau de production record de 2018 est surperformé de +1,6% en volume (250 M€ contre 246 M€ fin juin 2018) et de +10 bp en marge (1,80% contre 1,70%). Cette importante production s'accompagne d'une hausse significative des encours de Crédit-Bail qui s'élèvent fin juin 2019 à 1 462M€ (+5,1% au global par rapport au 30 juin 2018), dont 1 131 M€ pour le Crédit-Bail Mobilier et 331 M€ pour le Crédit-Bail Immobilier. L'activité de crédit-bail a été lancée au second trimestre en Belgique, avec Beobank. Cette production s'élève à un montant de 1,8 M€ à fin juin. Par ailleurs, la dénomination du Crédit-Bail Immobilier a changé début juillet 2019, Nord Europe Lease devenant Bail Actea Immobilier.

1.2.1.2) Le réseau belge / Beobank

Suite à la migration réussie du **système d'information** vers la plateforme d'Euro Information le 1^{er} décembre 2018, Beobank s'est concentrée en début d'année 2019 sur le suivi post-migration de ce projet prioritaire. La mobilisation des équipes internes sur le projet Eole est donc restée très intense afin d'assurer le suivi des activités opérationnelles dans les meilleures conditions. L'organisation interne a par ailleurs été revue afin de regrouper les fonctions informatiques au sein des départements compétents.

2019 est également l'année du **développement de l'activité** de Beobank, avec l'identification de plusieurs projets de croissance prioritaires afin de pouvoir continuer à accompagner nos clients dans toutes les étapes de leur vie avec des solutions personnalisées. Les 3 principaux axes de développement sont la croissance des revenus, la gestion des coûts et une meilleure organisation, avec des projets stratégiques tels que les défis liés à la digitalisation, les canaux commerciaux à horizon 2025, le développement du segment PRO, le positionnement et l'identité de la marque...

L'organisation a été revue en créant une Direction Data, Digital & Growth Marketing, afin de faire face aux nouveaux défis du Digital et de la Data. Ses principaux objectifs sont d'utiliser efficacement la data pour la croissance rentable de la banque, d'accélérer le développement digital de la banque en mobilisant l'ensemble des forces vives de Beobank et de développer une image forte et cohérente.

Beobank a également continué à préparer les **infrastructures futures**.

Au niveau du réseau, cela se traduit par la poursuite du développement du concept d'agence « OPEN », avec la rénovation de deux nouvelles agences à Sint-Niklaas et à Bruxelles (Louise). Ces agences renouvelées sont fortement axées sur une approche conviviale, humaine et informative et adaptées aux besoins changeants du consommateur belge.

Au niveau du projet nouveau siège unique, baptisé Beobank House, les travaux de « Première Installation » ont été définis par rapport au concept choisi du futur bâtiment et les préparations se poursuivent afin de garantir un accompagnement efficace pour un emménagement à horizon 2021. En parallèle, Beobank s'est lancée dans un projet interne de réduction de papier au niveau de ses deux sièges. L'approche « Zéro Papier » vise dans un premier temps à réduire la consommation et le stockage de documents papier afin d'augmenter l'efficacité, de réduire les espaces de stockage physique, d'améliorer l'empreinte écologique de notre entreprise et de réaliser des économies. Le champ d'action sera ensuite élargi pour accompagner au mieux l'ensemble des collaborateurs sur d'autres sujets liés, comme l'aménagement de nos espaces de travail en espaces flexibles et collaboratifs, la mobilité, etc.

Beobank poursuit sa politique de **développement commercial** avec des initiatives sur toute sa gamme de produits et services : lancement de Codabox et de Beobank Leasing pour les clients professionnels par exemple. Au niveau des produits non-bancaires, la collaboration avec Euro Protection Surveillance (EPS) a permis le lancement de Beobank Home Secure, un système d'alarme sur base d'une formule d'abonnement mensuel, en février 2019. Ce lancement permet la diversification des revenus et l'évolution du métier de banquier.

En termes **d'épargne bancaire**, Beobank a constaté une croissance de l'encours au premier semestre 2019 (+4,1%, à 5,6 Mds€), principalement liée à la hausse des encours des comptes à vue. Les ouvertures de comptes courants Particuliers se sont élevées à un niveau de 18 000 comptes sur le premier semestre, s'inscrivant dans la stratégie de Banque Retail de Beobank.

L'encours des cartes de crédit est en baisse par rapport à la même période en 2018 (392,2 M€ à fin juin 2019). La production des **crédits à la consommation** est en légère baisse en comparaison avec le premier semestre 2018. Elle résulte notamment d'une volonté de réduire la durée de la campagne auto de début d'année et de la production qui en résulte, tout en conservant un positionnement sur le meilleur taux offert sur le marché pour cette campagne. Le **segment PRO**, en cours de réorganisation et de redéploiement, présente une activité en retrait sur les crédits d'investissement, mais en hausse sur les financements à court terme et sur les comptes courants aux professionnels. L'activité production de crédits hypothécaires s'élève à 242 M€, en hausse par rapport à la même période de l'année précédente.

Au total, l'encours de crédits de Beobank représente 4 713 M€, en croissance de 2,7% par rapport à décembre 2018.

En ce qui concerne **l'épargne financière**, la collecte cumulée sur les six premiers mois de l'année 2019 est légèrement négative suite notamment à certaines arrivées à échéance de produits structurés et à un contexte de marché difficile. En termes d'encours, l'épargne financière s'établit à 1,6 Md€ et est en hausse de +9% par rapport à la fin 2018.

1.2.2) L'Asset Management / Groupe La Française

Malgré un environnement économique et politique incertain, nourri de tensions géopolitiques et d'affrontements commerciaux, le premier semestre 2019 a été marqué par un regain de confiance des investisseurs. L'assouplissement du discours de la FED sur sa politique monétaire, associé aux très bons résultats de l'économie américaine, a permis aux bourses mondiales de reprendre leur course en avant après une fin d'année 2018 chahutée. La Française a su tirer parti favorablement de ce contexte pendant les 6 premiers mois de l'année.

Concernant les principaux éléments d'activité, depuis le début de l'année, la collecte nette s'élève à près de 4,5Mds€ (hors ACM), portant l'encours total sous gestion à près de 68 Mds€ à fin juin 2019, contre 65,7 Mds€ à fin décembre 2018.

- **Sur le pilier valeurs mobilières**, les expertises obligataires de fonds à échéance et de dettes subordonnées continuent d'attirer les flux. Les fonds actions Carbon Impact (euro et global) réalisent 87 M€ de collecte en 2019, pour atteindre un encours en fonds ouverts de 243 M€ sur la stratégie décarbonation.
- **En Immobilier**, la collecte a principalement été réalisée par les SCPI, qui ont enregistré un premier semestre record avec une collecte brute de 577 M€. Par ailleurs, plus de 70M€ d'engagements supplémentaires ont été réalisés dans le cadre des mandats.

- La bonne progression des encours de LFIS depuis le début de l'année s'explique par la collecte réalisée par les fonds dédiés à Natixis (605 M€) et la poursuite de la collecte sur les stratégies Premia (+ 410 M€).
- **Newalpha AM**, en complément de son activité Emerging Manager, poursuit son développement dans l'accompagnement des Fintech.

Le début d'année a par ailleurs été marqué par la cession de la branche d'activité Clientèle Privée au Groupe CHOLET DUPONT, ainsi que le désengagement de la plateforme CD Partenaires cédée au Groupe Crystal. Le projet de cession de LFIS et UGP a également été engagé durant ce premier semestre, avec une réalisation attendue avant la fin de l'année. Ces cessions s'inscrivent dans la volonté du Groupe La Française de se recentrer sur les activités fonctionnant en architecture fermée.

La Française accompagne le partenariat entre le CMNE et l'OIRPC (Office d'Investissement du Régime de Pensions du Canada dans le cadre des projets d'aménagement liés au Grand Paris.

Dans le classement IPE 2019 (données au 31 décembre 2018), La Française se classe 11^{ème} parmi les acteurs français, dans le Top 400 mondial, et 4^{ème} français parmi le Top 120 des Asset managers Institutionnels Européens.

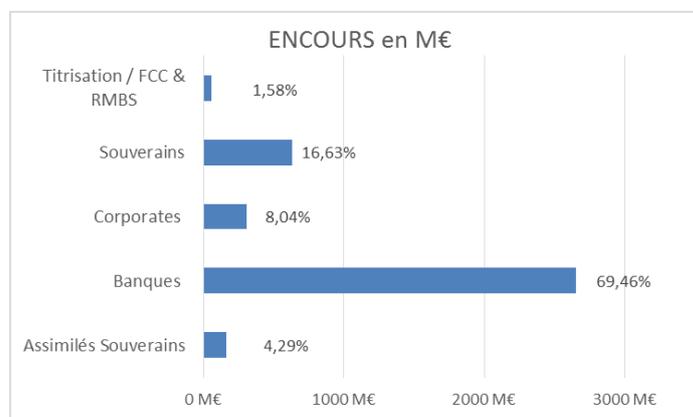
1.3) Risques

Evolutions des encours du portefeuille

Sur ce premier semestre, l'activité s'est traduite par 401 opérations, dont 56 achats de titres, 5 ventes de titres, 1 achat de titre FCT et 40 swaps.

Opérations réalisées au premier semestre

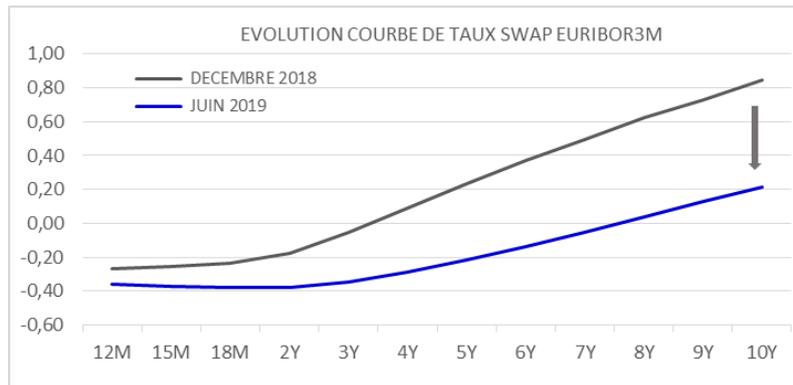
En termes d'encours, le stock s'élève à 800 M€ de titres souverains et assimilés, 307 M€ de corporates, 60 M€ de FCT et une majorité de titres bancaires pour 2,6 Mds€. À cela s'ajoutent les swaps CF et LFGI pour un montant nominal de 9 Mds€.



Des conditions de taux orientées à la baisse qui expliquent cet environnement

L'aplatissement progressif de la courbe des taux durant le premier semestre 2019 explique en grande partie l'évolution des valorisations à la hausse par effet mécanique de baisse des taux.

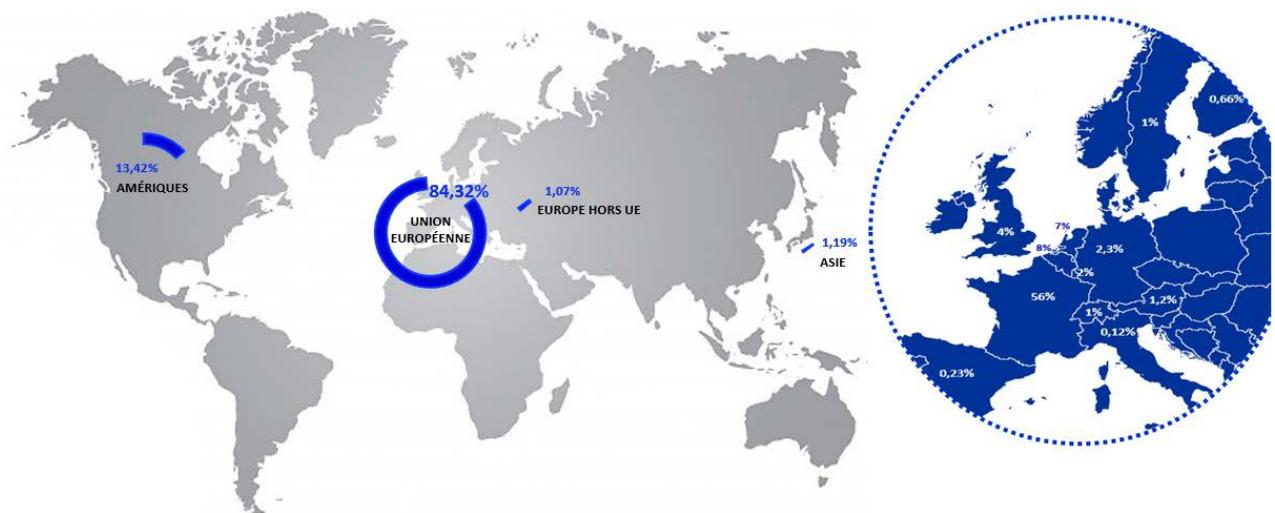
Les swaps suivent la même tendance baissière avec un impact relativement maîtrisé au 30 juin 2019 suite au netting réalisé courant du mois de juin.



Concentration des encours

Nous constatons une stabilité de la répartition géographique des encours sur ce premier semestre 2019.

PAYS	ENCOURS en M€ au 30/06/2019	31/12/2018	VARIATION
PIIGS	0,34%	0,52%	
Espagne	9	10	-5%
Italie	5	5	-3%
SENSIBLES	78,01%	78,53%	
Belgique	341	299	14%
France	2 274	2 051	11%
Japon	28	28	0%
Royaume-Uni	180	273	-34%
Etats-Unis d'Amérique	358	312	15%



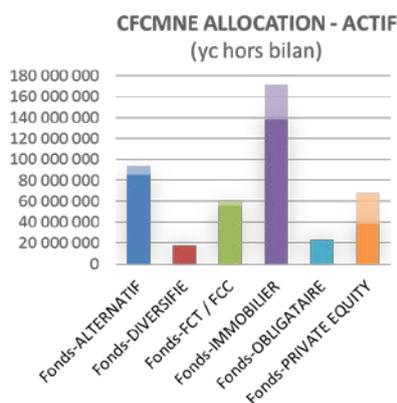
La concentration sectorielle reste, elle, marquée par la prépondérance des banques et services financiers.

SECTEUR	ENCOURS en M€ au 30/06/2019	PART RELATIVE	31/12/2018	VARIATION	CONTREPARTIES	ENCOURS en M€ au 30/06/2019	PART RELATIVE	31/12/2018	VARIATION	
Banques	2 463	60,38%	2 259	9%	ETAT FRANCAIS	A-	317	7,77%	287	10%
Services financiers	632	15,50%	616	3%	GROUPE CASA	B+	280	6,86%	219	28%
Administration centrale et	362	8,88%	502	-28%	BQUE SOCIETE GENERALE	B+	193	4,74%	198	-2%
Collectivités territoriales	244	5,99%	96	154%	GROUPE BPCE	B+	191	4,68%	137	39%
Autres immobiliers	102	2,50%	40	155%	ETAT BELGE	A-	180	4,41%	205	-12%
Organismes de sécurité sociale	60	1,47%	60	0%	JP MORGAN	B+	162	3,98%	101	61%
Holdings, Conglomérats	45	1,10%	35	29%	BQUE LA BANQUE POSTALE	B+	131	3,21%		
Distribution	42	1,03%	32	31%	BPI FRANCE (ex Oseo)	A-	104	2,55%	104	0%
Aérospatiale & défense	40	0,98%	10	300%	BQUE BNP PARIBAS	B+	98	2,41%	139	-29%
Agro-alimentaire & boissons	25	0,61%			PROVINCE D ONTARIO	B+	96	2,35%	96	0%
Batiment & matériaux de con	24	0,58%	10	136%	RABOBANK NEDERLAND	B+	95	2,33%		
Industrie automobile	14	0,34%	5	180%	CITICORP	B+	90	2,21%	90	0%
Technologie	10	0,25%	20	-50%	BARCLAYS LONDRES	B+	81	2,00%	82	-1%
Produits ménagers & de soin	7	0,17%	7	0%	HSBC HOLDINGS PLC	A-	80	1,97%	80	0%
Santé	5	0,12%	5	0%	BQUE INT LUXEMBOURG	C+	75	1,84%	75	0%
Biens & services industriels	4	0,10%	32	-88%						
TOTAL	4 078,26	100%			TOTAL		2 174,01	53%		

Portefeuille OPC CF CMNE et BEOBANK

Dans le détail à fin juin :

CATEGORIE	NB	VALORISATION	TRI	VOLATILITE	HORS BILAN
Fonds-ALTERNATIF	6	84 904 258	3,46%	16,13%	8 737 000
Fonds-DIVERSIFIE	1	17 713 043	1,53%	2,30%	-
Fonds-FCT / FCC	4	55 415 584	1,75%	1,54%	5 230 000
Fonds-IMMOBILIER	18	138 192 358	5,27%	3,73%	32 499 000
Fonds-OBLIGATAIRE	2	22 955 630	0,95%	1,51%	-
Fonds-PRIVATE EQUITY	19	38 437 990	2,07%	14,26%	29 129 000
TOTAL	50	357 618 865	3,49%	7,25%	75 595 000



Entrées / sorties :

L'évolution de l'actif du portefeuille sur le semestre reste globalement assez stable. La liquidation de Richebé Gestion courant mars marque la plus importante variation d'encours, soit -23,7 M€ dans la catégorie des fonds diversifiés.

On notera également le premier appel de fonds pour le FCT innovation 2020 (financement des crédits impôt recherche) en mai pour 4,77 M€ sur un total souscrit de 10 M€ en 2018.

La dernière entrée sur ce premier semestre est le fonds Certivia 2 (fonds « viager ») dans lequel CMNE est engagé pour 7 M€.

Autres mouvements notables

- Le fonds LFIS Ucits Premia est en cours de réduction avec -10 M€ sur juin 2019, pour une exposition initiale de 20,5 M€.
- Le fonds de New Alpha Next invest est en liquidation, 85% des actifs ont été distribués, le reste devant intervenir à l'été.
- La position du fonds LF trésorerie, fonds monétaire, a été complétement cédée à fin mars pour 100 M€, sans réinvestissement.
- Le fonds dédié Richebé a fait l'objet d'une liquidation, totalisant 122 M€ d'actifs au 30/06/2018 et a été démantelé début 2019.

Fonds en amorçage (enveloppe Seed)

Encours stable sur cette poche qui comprend toujours 2 fonds : LFIS Premia Access et LFIS factor Investing investis pour 15 M€ chacun à l'origine.

Les performances de ces 2 fonds restent contenues depuis le début de la détention : LFIS factor investing avec +3,28% depuis l'origine et LFIS premia Access avec -1,53%.

Le fonds Premia Access a collecté 60 M€ supplémentaire sur le semestre, totalisant un encours de 269 M€. Il n'y a pas eu de collecte réalisée sur le fonds Factor Investing, en attente d'efforts de commercialisation.

Actifs Immobiliers

Les fonds immobiliers totalisent 138 M€ d'encours valorisés sur des stratégies différenciées.

Le rendement et la volatilité du portefeuille augmentent très légèrement sur le semestre (+0,3 points et +0,2 points respectivement).

Le portefeuille s'est complété d'une nouvelle position avec le fonds Certivia 2 pour 7 M€ (fonds viager, dont le fonds numéro 1 est aussi dans le portefeuille pour 10 M€ de souscriptions), dont la quasi-totalité est en hors bilan pour le moment.

À noter la réouverture à la souscription du fonds OPCI résidence Séniors, qui enregistre de nouvelles souscriptions externes renforçant sa capacité d'acquisition pour une meilleure division des risques sur les actifs acquis.

Participations immobilières

Un évènement notable, la participation au sein de la SCI immobilière BCL, a fait l'objet de débloques successifs en lien avec l'avancée des travaux de construction. Cette participation représente, au 30 juin 2019, 23,6 M€.

Suivi des appréciations des crédits

Concernant les évolutions de notations des principales contreparties du portefeuille, sur ce premier semestre, il est à noter :

✓ **Evolutions des notations**

Notations Externes :

Au regard des investissements réalisés au sein du portefeuille depuis 2016, les mouvements de notations des agences externes enregistrés sont les suivants :

Par pays des émetteurs :

Pays Emetteurs	Confirmation	Dégradation	Amélioration	Total mouvements
France	78	14	15	107
Royaume-Uni	29	2	4	35
Etats-Unis	21	2	7	30
Allemagne	14	-	4	18
Belgique	8	1	4	13
Canada	11	1	1	13
Soit en %	75%	9%	16%	

Par secteurs des émetteurs :

Secteurs	Confirmation	Dégradation	Amélioration	Total mouvements
Banques	106	6	36	148
Sociétés de services	23	5	-	28
Sociétés financières (hors banques)	15	1	7	23
Sociétés de production	14	-	3	17
Energie	7	8	-	15
Soit en %	71%	9%	20%	

Dans le cadre du suivi des qualités de crédits des contreparties et de la veille des émetteurs, il est à noter sur le premier semestre :

- **Scandale de blanchiment des banques scandinaves au sein des pays baltes** : suite aux enquêtes en cours, dégradation de la limite de Danske Bank à 0 et passage de Nordea Bank en statut restrictif de façon préventive dans l'attente des évolutions judiciaires et des régulateurs (pas d'expositions auprès de Swedbank).

✓ **Suivi spécifique de la contrepartie Deutsche Bank**

L'année 2019 a plutôt bien commencé pour la première banque allemande (action +12,3%, SX7E +8,83%, CDS 3Y -10,84%). Cette surperformance s'est expliquée par des rumeurs montantes de fusion avec Commerzbank. Ce, malgré que DB a été mêlée à l'affaire de blanchiment d'argent impliquant plusieurs banques scandinaves.

Le projet de fusion avec Commerzbank débute officiellement fin mars, largement soutenu par l'état allemand désireux de créer un champion national. Fin avril 2019, les discussions prennent fin. Deutsche Bank envisage alors une restructuration en interne et notamment de sa banque d'investissement. L'introduction de nouveaux contrats dérivés pour s'assurer contre le risque de défaut de la dette bancaire allemande fait grandement baisser le CDS de Deutsche Bank.

Le 7 juin 2019, Fitch dégrade la notation de DB de BBB+ à BBB et le Comité Financier groupe CMNE sollicite la vente de 25 M€ de titres du portefeuille Beobank afin de ramener son exposition à la limite (15 M€ pour une banque C+).

Pour rappel, cette vente a engendré une moins-value de 0,5 M€.

Depuis, la banque a réussi les stress-tests de la Fed et a annoncé un plan de restructuration majeur : 7,4 Mds€, 18 000 suppressions de postes et une perte attendue de 2,8 Mds€ selon DB. Cette restructuration a pour but de se recentrer sur la banque de détail au détriment de la banque d'investissement.

Variations sur le premier semestre 2019

Action : -5,16% SX7E : +1,77% CDS 3Y : -72,36%



Liquidité et taux :

Deutsche Bank SX7E

Horizon de survie

L'intégration des créances habitat mobilisables, dans le potentiel supplémentaire des réserves de liquidité (dans le cadre du programme ACC), vient impacter favorablement l'horizon de survie.

Avant intégration du potentiel de créances mobilisables, les réserves de liquidité se situent généralement entre **1,7 et 1,9 Md€**. Après intégration, un montant de **1,5 à 1,7 Mds€** vient s'ajouter aux réserves de liquidité constatées. Le montant supplémentaire prend en compte une décote de 55%.

Le ratio LCR ressort à 148% au 30 juin 2019.

1.4) Résultats au 30 juin 2019

En référence aux états financiers joints au présent rapport, le résultat consolidé Part du Groupe s'établit à 74,4 M€ au 30 juin, comparé à 33,7 M€ fin juin 2018.

La contribution de chaque pôle métier est la suivante :

Résultat part Groupe en M€	30/06/2019	30/06/2018	Variation
Bancassurance	39,4	19,6	19,8
Gestion d'actifs	27,2	7,6	19,7
Autres services	7,8	6,5	1,2
Total	74,4	33,7	40,7

Le résultat de la Bancassurance bénéficie d'une contribution en hausse de 18M€ de l'activité assurance portée par la mise en équivalence de GACM, de la prise en charge sur le premier semestre 2018 de frais de migration informatique pour 20M€ contre 4M€ en 2019.

Cette progression du résultat de la Bancassurance est pénalisée par :

- la baisse de la marge sur les activités clientèle, en lien avec les conditions d'activité évoquées précédemment,
- la baisse des taux qui impacte négativement le rendement des instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat
- Le plafonnement des commissions

Le coût du risque est quant à lui en retrait de 4M€ par rapport au 30 juin 2018.

Le résultat de la Gestion d'actif bénéficie d'une plus-value de 20m€ réalisée suite à la vente d'une de ses filiales.

2) Tendances du 2nd semestre 2019

2.1) Conjoncture

Face à la montée des risques (tensions commerciales sino- américaines, Brexit, tensions géopolitiques) dans un environnement économique **mondial** dégradé, la Fed et la BCE ont pris un virage vers une politique monétaire plus accommodante. La BCE est restée prudente et a repoussé de nouveau de 6 mois l'horizon de remontée des taux directeurs tout en réitérant son soutien à l'économie.

En **zone euro**, début juin, les prévisions de croissance de la BCE ont été légèrement révisées à la baisse en 2020 à 1,4% (-0,2 point par rapport à la dernière prévision), mais révisées à la hausse à 1,2% en 2019. Les prévisions concernant l'inflation restent encore bien loin de l'objectif de 2%. A teneur, celle-ci est anticipée à 1,3% en 2019, soit une hausse de 0,1 point par rapport à mars dernier.

Avec un acquis de croissance de 0,8% au premier trimestre et une reprise du climat des affaires en mai 2019, **la France** semble moins exposée au ralentissement industriel particulièrement abrupt observé en zone euro, contrairement à l'économie allemande.

2.2) Activités métiers

2.2.1) La Bancassurance

2.2.1.1) Le réseau France / CMNE

Le CMNE maintient et renforce ses 3 axes prioritaires : crédit consommation / prévoyance, santé et protection vol et / épargne financière et immobilière.

Le **crédit consommation et la LOA / LLD** seront déployés autour de 5 objectifs majeurs :

- équiper ses clients non détenteurs
- équiper ses clients cotés D, au juste taux
- développer le regroupement de crédits à la consommation
- redynamiser les crédits renouvelables souscrits non utilisés ou débloqués partiellement
- systématiser la proposition de LOA LLD en insistant sur son large choix de modèles, des prix attractifs, la possibilité de rouler dans un véhicule neuf sans les contraintes et la facilité d'accèsion

Sur le marché de **la prévoyance, la santé et protection vol**, le CMNE a pour objectif de développer la vente auprès de prospects, leur offrant la possibilité de devenir client du CMNE autrement qu'en ouvrant un compte de dépôt.

Par ailleurs, le CMNE souhaite maintenir une offre santé attractive et innovante, et ce dans un contexte 2020 qui fera face à de nouvelles réglementations (100% santé, résiliation mutuelle à tout moment), à des effets sociologiques structurels (France qui vieillit) et à des français qui souhaitent maintenir un niveau de couverture élevé (depuis l'ANI, le niveau d'équipement des clients salariés en sur complémentaire augmente). Pour cela, le CMNE vise principalement 3 objectifs sur ses axes prévoyance, santé et protection vol :

- équiper ses clients en contrat Santé
- développer l'équipement de ses clients mono-détenteurs
- maintenir sa position de leader en équipement Protection Vol grâce à l'offre EPS, leader en France de la télésurveillance qui propose un matériel de haute technologie

Concernant **l'épargne financière et immobilière**, le CMNE se fixe également 3 objectifs pour le second semestre 2019 :

- maintenir sa dynamique en unité de compte
- continuer à collecter et diversifier les encours en PEA, Compte titres Ordinaires et Parts C
- poursuivre la stratégie en matière d'investissement immobilier, en intégrant l'immobilier ancien au large éventail d'offres proposées. La commercialisation d'immobilier ancien sera testée sur quelques villes

En corollaire à ses orientations, le CMNE s'investit dans les chantiers suivants :

- la SÉCURITÉ

La directive européenne sur les Services de Paiement 2 entre en vigueur le 14 septembre prochain, elle vise à permettre aux clients CMNE de sécuriser leurs accès aux comptes et aux opérations de paiement en ligne, de lutter pour le CMNE contre le développement de la fraude et de favoriser l'innovation et le développement de nouveaux services.

À partir du 14 septembre, les clients CMNE devront systématiquement utiliser l'authentification forte pour se connecter à leurs comptes (App et web) effectuer une opération de paiement (ajout d'un bénéficiaire, virements...). Cette authentification forte sera rendue possible grâce à l'authentification de 2 facteurs, le smartphone du client et le code de sécurité permettant de renforcer la sécurité.

- le « SELFCARE »

L'un des principaux objectifs du CMNE est d'inviter ses clients à « faire » par eux même (ce qu'on appelle le SELF CARE). Grâce aux nouvelles souscriptions sur App et Web qui facilitent la vie du client (crédit, assurance, prévoyance, etc ...), toutes les offres CMNE sont aujourd'hui à portée de clic. Elles permettent aux clients d'être PROACTIFS dans leurs choix et dans leurs décisions.

« Le gain de temps d'assistance relationnel » (conseillers en agence, CRC) est mis a profit pour optimiser « les moments charnières de vie » de nos clients (l'achat d'un bien immobilier, une situation de divorce, la gestion de son patrimoine, etc ...) pour lesquelles nos clients ont besoin de conseils, d'écoute et de temps.

- **le « TEMPS OPTIMISÉ »**

Nos conseillers partagent de plus en plus leur activité entre la relation physique avec leurs clients et l'activité à distance afin d'apporter le meilleur de la relation client.

Afin d'apporter un service client adapté à leurs besoins, le CMNE innove encore en testant un service de réception complémentaire aux Caisses (heures de réception élargies) au sein du centre de relation clients de Reims.

- **la DATA**

Le CMNE et Beobank ont initié un grand chantier de simplification et d'automatisation de la data depuis l'année dernière. Cette évolution majeure vise à concevoir des reportings décisionnels automatisés, à faciliter les choix stratégiques grâce à une mise à jour optimisée des données et à sécuriser l'usage de la data dans un souci permanent de protection de nos clients.

- **L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

Le CMNE maintient son avance technologique grâce au développement et à l'utilisation de l'intelligence artificielle. L'objectif principal est de s'appuyer sur la technologie pour traiter les tâches à valeur ajoutée faible ou moyenne pour concentrer nos actions sur notre priorité, le client sociétaire. Aujourd'hui, le conseiller est plus productif sur le traitement des e-mails et gagne en pertinence, en qualité de réponse et en réactivité grâce à l'assistant virtuel. Prochainement, l'interface relationnelle client/conseiller permettra de servir plus rapidement et plus efficacement nos clients. Outre l'apport en termes de fluidité et de pertinence du parcours client, il permettra au conseiller d'exercer son activité de manière plus personnalisée et plus proactive. Cette interface sera prioritairement déployée sur l'application mobile. A l'image, du Crédit Mutuel, le CMNE mise beaucoup sur le big data ainsi que sur la reconnaissance vocale et optique des caractères.

Cette dernière technologie permettra, à partir de la collecte des documents client (identité, avis d'imposition...), de vérifier leur authenticité tout en contribuant à compléter et fiabiliser nos bases de données. Le déploiement de l'outil Contrôle Automatisé des Documents d'Identité (CADI) en avril dernier fût une première étape dans le développement de cette technologie.

- **PCS 2018 « Priorité Client Sociétaire »**

Grace à PCS 2018, l'appli du CMNE est en constante évolution pour faciliter la vie de ses clients : « toute ma banque sur mon smartphone ». Elle offre de nouvelles possibilités de simuler et de souscrire à distance « en temps réel et en s'adaptant à ma situation personnelle ». Elle permet donc à nos clients d'être toujours plus autonomes, notamment pour les utilisateurs de la banque à distance. Cette appli favorise également les opportunités de rebonds commerciaux (avec la collecte des projets clients par exemple).

2.2.1.2) Le réseau belge / Beobank

Au second semestre, les activités des départements de la banque vont se concentrer sur le développement de la croissance de Beobank et l'élargissement des services à nos clients grâce notamment aux différents projets identifiés pour 2019.

Trois priorités ont ainsi été définies pour les prochains mois dans le cadre du projet de transformation digitale : une nouvelle application mobile avec un premier lot de fonctionnalités disponibles dans le système communautaire, la signature électronique et l'entrée en relation de clients prospects via une identité électronique dans le processus d'ouverture de relation à distance.

Beobank prévoit également de continuer à développer la gamme d'assurances non-vie avec le lancement de l'assurance 2 roues, en collaboration avec le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel (GACM). Les services clients seront enrichis avec deux nouvelles fonctionnalités : le paiement instantané, qui permet d'effectuer des

paiements en moins de 5 secondes entre banques affiliées, et l'usage de l'application Itsme® pour se connecter à l'application Beobank Online.

Au niveau des infrastructures, le second trimestre sera marqué par le déménagement des équipes situées au Boulevard de Waterloo vers le siège de La Plaine. Un déménagement qui permettra de regrouper l'ensemble des collaborateurs sur un seul site et qui aura pour avantages de favoriser la collaboration et la communication entre les différentes équipes, ainsi que de rationaliser les coûts ; des aspects importants compte tenu des différents projets en cours ou à démarrer.

2.2.2) L'Asset Management / Groupe La Française

Au second semestre 2019, le Groupe La Française a pour objectif de poursuivre le développement de ses expertises phares sur les piliers valeurs mobilières et immobilières. Le groupe compte également affirmer son engagement de longue date dans l'investissement responsable en déployant une stratégie globale d'investissement à impact environnementaux et sociétaux positifs. Par ailleurs, le Groupe La Française lance son activité innovante d'espace de co-working, Newtown Square by La Française, capitalisant sur l'expertise immobilière du groupe avec le premier espace inauguré à Paris Montparnasse en juillet 2019. La Française continue également le développement de sa plateforme de distribution digitale, Moniwan.

2.3) Risques

La menace Brexit

La possibilité qu'un accord de retrait soit trouvé avant la prochaine date butoir (fixée au 31 octobre) demeure un sérieux risque et à court terme une source d'incertitude, indiquent les experts de l'OCDE. Les projections actuelles du PIB britannique s'appuient sur le scénario d'un retrait avec accord, avec une période de transition pouvant aller jusqu'à fin 2020.

Les expositions du groupe CMNE portent sur des entités internationales capables de s'adapter.

La fin du trou d'air de la croissance euro

Le point de ce ralentissement est-il sur 2019 ? Si les prévisions de croissance restent faibles, elles n'en demeurent pas moins solides. Le creux de la production industrielle allemande a alarmé sur la zone Europe, entamant la confiance. Pourtant, la réalité macro pourrait reprendre le dessus.

Le portefeuille du Groupe CMNE est fortement adossé à son marché domestique, qui continue à faire preuve de résilience.

Apaisement des tensions commerciales entre la Chine et les USA

Cette accalmie pourrait relancer la confiance sur le commerce mondial et donc les perspectives plus positives. Cela même si d'autres fronts de négociation ne sont pas ouverts, notamment avec l'Europe.

Une fin de cycle aux USA ?

La baisse des taux annoncés malgré de très bons chiffres de l'économie américaine démontre la facilité et la flexibilité de la Fed à maintenir un rythme de croissance et un plein emploi. Si ces perspectives ne sont pas bonnes pour les taux, elle encourage la dette et la consommation, moteur de l'économie mondiale. La confiance du consommateur US et sa consommation maintient ce cercle vertueux au sein de l'économie.

La « japonisation » de l'Europe

Les chiffres sont éloquentes : la dette publique atteint 240% du PIB au Japon, contre 85% en zone euro, et la dette des entreprises est à 160% du PIB au Japon, contre 105% en zone euro. Une croissance avec du potentiel de rebond, un marché du travail dynamique et une structure démographique, grâce à l'immigration solide. La déflation est écartée même si la croissance molle et un vieillissement de la population seront des enjeux majeurs.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Lille, le 27 août 2019

Eric CHARPENTIER



Directeur Général

GROUPE CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE

Société Anonyme

4, place Richebé
59000 Lille

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés du Groupe CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE, relatifs à la période du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthode comptable relatifs à l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de locations et de l'interprétation IFRIC 23 sur l'incertitude relative aux traitements fiscaux, tels que décrits dans les notes annexes (parties « I. Informations Générales – La norme IFRS 16 », « I. Informations Générales – IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux », « III. Principes comptables - Contrats de location » et « IV. – Note 0 : effets de la première application de la norme IFRS 16 »).

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris - La Défense, le 1^{er} août 2019

Les commissaires aux comptes

Mazars



Nicolas DE LUZE

Deloitte & Associés



Sylvie BOURGUIGNON



Marjorie BLANC LOURME

BILAN PUBLIABLE
en milliers d'euros au
30.06.2019

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE
4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Caisse, Banques centrales - Actif	1	1 322 289	982 127	340 162	34,64%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6, 9	1 403 811	1 376 364	27 447	1,99%
- Effets publics et valeurs ass. - Trading		-	-	-	
- Effets publics et valeurs ass. - JVO		381 643	355 508	26 135	7,35%
- Effets publics et valeurs ass. - Autres JVPR		15 863	15 814	49	0,31%
- Obligations et autres T.R.F. - Trading		-	23 423	(23 423)	(100,00)%
- Obligations et autres T.R.F. - JVO		-	-	-	
- Obligations et autres T.R.F. - Autres JVPR		834 573	833 149	1 424	0,17%
- Actions et autres T.R.V - Trading		-	-	-	
- Actions et autres T.R.V - Autres JVPR		-	-	-	
- Participations et ATDLT - Autres JVPR		1 517	3 951	(2 434)	(61,60)%
- Parts dans les entreprises liées - Autres JVPR		-	-	-	
- Dérivés et autres actifs fin. - Trading		170 215	144 519	25 696	17,78%
Instruments dérivés de couvert. - Actif	7	9 495	15 223	(5 728)	(37,63)%
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4, 5, 9	2 816 362	2 755 190	61 172	2,22%
- Effets publics et valeurs ass. - JVCPR		440 920	501 401	(60 481)	(12,06)%
- Obligations et ATRF - JVCPR		2 326 347	2 186 519	139 828	6,40%
- Actions, TAP et ATRV - JVCPR		5 089	3 837	1 252	32,63%
- Participation et ATDLT - JVCPR		24 757	25 920	(1 163)	(4,49)%
- Parts entreprises liées - JVCPR		19 249	37 513	(18 264)	(48,69)%
Titres au coût amorti	2, 5	330 571	146 606	183 965	125,48%
- Effets publics et valeurs ass.		-	-	-	
- Obligations et autres T.R.F.		330 571	146 606	183 965	125,48%
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2, 5	3 692 171	3 592 807	99 364	2,77%
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	2, 5	16 877 843	16 579 721	298 122	1,80%
- Prêts sur la clientèle		15 402 418	15 116 157	286 261	1,89%
- Location financement bailleur - Op de CB		1 103 970	1 096 832	7 138	0,65%
- Location financement bailleur - Op de LS		371 455	366 732	4 723	1,29%
- Affacturage		-	-	-	
Ecart de rééval des PTF couverts en taux	7	70 620	28 370	42 250	148,92%
Placements des activités d'assurance	8	-	-	-	
Actifs d'impôt courants	11	80 625	102 468	(21 843)	(21,32)%
Actifs d'impôt différés	11	59 057	49 798	9 259	18,59%
Comptes de régularisation et actifs divers	12	418 042	458 752	(40 710)	(8,87)%
- Autres actifs		200 516	252 411	(51 895)	(20,56)%
- Comptes de régularisation - Actif		217 526	206 341	11 185	5,42%
Actifs non courants dest. à être cédés	12	43 862	86 309	(42 447)	(49,18)%
Participation aux bénéfices différée		-	-	-	
Participations dans les entreprises MEE	13	1 360 638	1 436 320	(75 682)	(5,27)%
Immeubles de placement	14	33 105	32 876	229	0,70%
Immobilisations corporelles et LF preneur	15	364 353	243 427	120 926	49,68%
- Immobilisations corporelles		364 353	243 427	120 926	49,68%
- Location financement preneur		-	-	-	
Immobilisations incorporelles	15	34 360	28 842	5 518	19,13%
Ecart d'acquisition	16	200 514	193 103	7 411	3,84%
Total de l'actif		29 117 718	28 108 303	1 009 415	3,59%

BILAN PUBLIABLE
en milliers d'euros au
30.06.2019

GRUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE
4, place Richeb  59000 Lille

	Note	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Banques centrales - Passif	3	-	-	-	
Passifs financiers � la juste valeur par r�sultat	6, 9	703 277	670 301	32 976	4,92%
- Dettes envers les EC - JVO		-	-	-	
- Dettes envers la client�le - JVO		-	-	-	
- Dettes repr�sent�es par un titre - JVO		569 257	547 236	22 021	4,02%
- Dettes subordonn�es - JVO		-	-	-	
- D�riv�s et autres passifs fin. - Trading		134 020	123 065	10 955	8,90%
Instruments d�riv�s de couvert. - Passif	7	82 706	69 119	13 587	19,66%
Dettes envers les Ets de cr�dit	3	2 176 962	1 947 293	229 669	11,79%
Dettes envers la client�le	3	18 134 642	17 554 832	579 810	3,30%
- Cptes cr�d. client�le - CERS - A vue		10 055 146	9 830 753	224 393	2,28%
- Cptes cr�d. client�le - CERS - A terme		2 453 892	2 396 046	57 846	2,41%
- Cptes cr�d. client�le - Autres - A vue		5 352 764	5 058 698	294 066	5,81%
- Cptes cr�d. client�le - Autres - A terme		272 840	269 335	3 505	1,30%
Dettes repr�sent�es par un titre	3	2 946 851	2 931 919	14 932	0,51%
- Dettes rep. par un T. - Bon de caisse		32 804	39 752	(6 948)	(17,48)%
- Dettes rep. par un T. - M. interb. & TCN		1 740 888	1 790 856	(49 968)	(2,79)%
- Dettes rep. par un T. - Emprunts oblig.		1 173 159	1 101 266	71 893	6,53%
- Dettes rep. par un T. - Autres		-	45	(45)	(100,00)%
Ecart de r�eval des PTF couverts en taux	7	-	-	-	
Passifs d'imp�t courants	11	63 499	64 504	(1 005)	(1,56)%
Passifs d'imp�t diff�r�s	11	12 161	751	11 410	1 519,31%
Comptes de r�gularisation et passifs divers	12	845 669	860 433	(14 764)	(1,72)%
- Autres passifs		584 976	535 662	49 314	9,21%
- Comptes de r�gularisation - Passif		260 692	324 771	(64 079)	(19,73)%
- Autres passifs d'assurance		-	-	-	
Dettes li�es aux actifs dest. � �tre c�d�s	12	17 134	47 436	(30 302)	(63,88)%
Passifs relatifs aux contrats des activit�s d'assurance		-	-	-	
Provisions pour risques et charges	17	146 707	146 287	420	0,29%
Dettes subordonn�es	3	821 105	821 072	33	0,00%
Capitaux propres	18	3 167 005	2 994 356	172 649	5,77%
Capitaux propres - Part du groupe		3 173 745	2 994 361	179 384	5,99%
- Capital souscrit		1 362 515	1 304 266	58 249	4,47%
- Primes d'�mission		2 750	2 750	-	
- R�serves consolid�es - Groupe		1 585 300	1 479 422	105 878	7,16%
- R�sultat - Groupe		74 354	134 069	(59 715)	(44,54)%
- Gains ou pertes latents - Groupe		148 826	73 854	74 972	101,51%
Capitaux propres - Int�r�ts minoritaires		(6 740)	(5)	(6 735)	134 700,00%
- R�serves consolid�es - Minoritaires		(11 635)	(18 304)	6 669	(36,43)%
- R�sultat consolid� - Minoritaires		4 894	18 299	(13 405)	(73,26)%
- Gains ou pertes latents - Minoritaires		1	1	-	
Total du passif		29 117 718	28 108 303	1 009 415	3,59%

COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE
en milliers d'euros au
30.06.2019

GRUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE
4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2019	30.06.2018	Variation		31.12.2018
Produits d'intérêts et assimilés	20	516 013	505 023	10 990	2,18%	1 226 902
- Int. & prod. ass. - Op. avec EC		13 969	13 646	323	2,37%	27 377
- Int. & prod. ass. - Op. avec clientèle		247 517	257 147	(9 630)	(3,74)%	503 540
- Int. & prod. ass. - Actifs fin. JVCP		9 101	11 908	(2 807)	(23,57)%	23 046
- Int. & prod. ass. - Titres au coût amorti		(144)	136	(280)	(203,88)%	-
- Produits sur op. de crédit-bail et ass.		168 970	161 676	7 294	4,51%	327 924
- Produits sur op. de LS		55 118	52 128	2 990	5,74%	104 095
- Dérivés de couverture - Produits		6 719	5 227	1 492	28,54%	13 030
- Int et Prod ass. - Actifs fin. JVPR		88	585	(497)	(84,96)%	559
- Int et Prod ass. - Instruments fin. de transaction		12 275	-	12 275	-	222 772
- Int et Prod ass. - Actifs fin. autres JVPR		2 400	2 570	(170)	(6,61)%	4 559
Charges d'intérêts et assimilés	20	(319 776)	(301 749)	(18 027)	5,97%	(888 594)
- Int. & charges ass. - Op. avec EC		(4 532)	(5 515)	983	(17,82)%	(10 023)
- Int. & charges ass. - Op. avec clientèle		(56 142)	(51 238)	(4 904)	9,57%	(111 707)
- Int. & charges ass. - Dettes rep. titre		(21 858)	(24 390)	2 532	(10,38)%	(47 809)
- Int. & charges ass. - Dettes subord.		(735)	(1 018)	283	(27,80)%	(1 715)
- Charges sur op. de crédit-bail et ass.		(154 750)	(148 474)	(6 276)	4,23%	(302 179)
- Charges sur op. de LS		(52 467)	(49 699)	(2 768)	5,57%	(100 031)
- Charges financières - obligation locative		(349)	-	(349)	-	-
- Dérivés de couverture - Charges		(27 120)	(17 307)	(9 813)	56,70%	(44 114)
- Int et Charges ass. - Passifs fin. JVPR		(1 823)	(4 108)	2 285	(53,62)%	(10 095)
- Int et Charges ass. - Instruments fin. de transaction		-	-	-	-	(260 921)
Commissions (Produits)	21	142 326	149 051	(6 725)	(4,51)%	310 496
Commissions (Charges)	21	(31 339)	(27 449)	(3 890)	14,17%	(70 774)
Gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat	22	(2 301)	2 307	(4 608)	(199,74)%	47 612
- Solde net des op. / T. de transaction		1 810	759	1 051	138,47%	2 799
- Solde net des op. de change		319	1 038	(719)	(69,27)%	430
- Solde net des dérivés de trading		(19 873)	(5 464)	(14 409)	263,71%	31 627
- Solde net - Inefficacité dérivés de couv		(141)	(97)	(44)	45,36%	(95)
- Solde net des actifs financiers JVO		4 061	3 484	577	16,56%	7 732
- Solde net des actifs financiers - Autres JVPR		10 974	(3 396)	14 370	(423,14)%	(14 045)
- Solde net des passifs financiers JVO		549	5 983	(5 434)	(90,82)%	19 164
Gains ou pertes nets sur actifs financiers JVCP	23	1 769	11 205	(9 436)	(84,21)%	3 270
- Revenus des titres à revenu variable - JVCP		1 751	10 677	(8 926)	(83,60)%	1 604
- Oblig. et autres T.R.F. (dont EP) - JVCP		18	528	(510)	(96,59)%	1 666
- Autres gains et pertes / actifs fin - JVCP		-	-	-	-	-
Gains/pertes s/actifs financiers au coût amorti	24	-	-	-	-	-
Produits et charges des autres activités	25, 26	78 300	106 893	(28 593)	(26,75)%	155 938
- Produits des autres activités		168 345	177 332	(8 987)	(5,07)%	297 573
- Charges des autres activités		(90 044)	(70 439)	(19 605)	27,83%	(141 635)
- Produits nets des activités d'assurance		-	-	-	-	-
Produit Net Bancaire IFRS		384 992	445 280	(60 288)	(13,54)%	784 849
Frais généraux IFRS	27	(383 396)	(419 088)	35 692	(8,52)%	(772 166)
- Charges de personnel		(214 922)	(222 410)	7 488	(3,37)%	(413 199)
- Charges générales d'exploitation		(146 836)	(183 514)	36 678	(19,99)%	(332 032)
- Dot/rep sur amts et prov. - Immos d'expl		(21 638)	(13 164)	(8 474)	64,37%	(26 934)
Résultat Brut d'Exploitation IFRS		1 597	26 192	(24 595)	(93,90)%	12 684
Coût du risque	28	(1 986)	(6 201)	4 215	(67,97)%	(1 889)
Résultat d'Exploitation IFRS		(389)	19 991	(20 380)	(101,95)%	10 795
QP de résultat des entreprises MEE	13	56 769	6 861	49 908	727,42%	49 676
Gains ou pertes nets sur autres actifs	29	21 387	184	21 203	n.s.	46 338
- Solde net - Corr. val. immo corp incorp		393	184	209	113,59%	1 072
- Résultat sur entités conso (cession...)		20 994	-	20 994	n.s.	45 266
Variations de valeur des écarts d'acq.	30	7	-	7	-	-
Résultat Avant Impôts IFRS		77 774	27 036	50 738	187,67%	106 809
Impôts sur le résultat	31	(708)	(28 095)	27 387	(97,48)%	(22 427)
Gains & pertes nets d'impôts / act aband	12	2 183	46 577	(44 394)	(95,31)%	67 985
Résultat net total IFRS		79 249	45 518	33 731	74,10%	152 367
Résultat consolidé - Minoritaires		4 894	11 825	(6 931)	(58,61)%	18 299
Résultat Net		74 354	33 694	40 660	120,67%	134 069

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
en milliers d'euros au
30.06.2019

GRUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE
4, place Richebé 59000 Lille

	Note	30.06.2019	30.06.2018	Variation		31.12.2018
Résultat Net		79 249	45 518	33 731	74,10%	152 367
Ecart de conversion		(63)	(63)	(0)	0,61%	(332)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		-	-	-	-	-
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de dettes		15 927	(3 087)	19 014	(615,94)%	(10 614)
Reclassement d'actifs financiers de juste valeur par capitaux propres à juste valeur par résultat		-	-	-	-	-
Réévaluation des placements des activités d'assurance		-	1 537	(1 537)	(100,00)%	769
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		(635)	1 730	(2 365)	(136,71)%	4 025
QP des gains ou pertes latents ou différés sur MEE		50 146	(7 627)	57 773	(757,48)%	(13 839)
Total des gains et pertes recyclables comptabilisés directement en capitaux propres	32, 33	65 374	(7 510)	72 884	(970,50)%	(19 991)
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de capitaux propres à la clôture		2 331	(6 744)	9 075	(134,56)%	(6 034)
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres - instruments de capitaux propres cédés durant l'exercice		(266)	33	(299)	(906,06)%	(31)
Ecart de réévaluation liés au risque de crédit propre sur les passifs financiers en JVO		-	-	-	-	-
Réévaluation des immobilisations		(1 877)	5 086	(6 963)	(136,91)%	(2 708)
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies		9 409	149	9 260	n.s.	(7 004)
Total des gains et pertes non recyclables comptabilisés directement en capitaux propres	32, 33	9 597	(1 476)	11 073	(750,19)%	(15 777)
Effet de la fusion Assurances (non assimilable à du résultat)		-	93 118	(93 118)	(100,00)%	86 888
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		154 220	129 650	24 570	18,95%	203 488
Dont part du Groupe		149 326	120 155	29 171	24,28%	187 519
Dont part des minoritaires		4 894	9 495	(4 601)	(48,45)%	15 970

en milliers d'euros	Capital et réserves liées		Réserves consolidées
	Capital	Réserves liées au capital (1)	Réserves consolidées
Capitaux propres au 1er janvier 2018	1 275 080	2 750	1 335 439
Variation de capital	29 186		-
Elimination des titres auto-détenus			
Emission d'actions de préférence			
Composante capitaux propres des instruments hybrides			
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions			
Affectation du résultat 2017			232 293
Distribution 2018 au titre du résultat 2017			
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	29 186	-	232 293
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (2) (3)			
Gains et pertes non recyclables réalisés sur actifs financiers en juste valeur par capitaux propres			304 546
Résultat 31 décembre 2018			
Sous-total	-	-	304 546
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires			165 389
Changement de méthodes comptables			-
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence			19 368
Effet de la fusion des entités assurances			588 307
Autres variations			10 694
Capitaux propres au 31 décembre 2018	1 304 266	2 750	1 479 422
Variation de capital	58 249		-
Elimination des titres auto-détenus			
Emission d'actions de préférence			
Composante capitaux propres des instruments hybrides			
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions			
Affectation du résultat 2018			111 226
Distribution 2019 au titre du résultat 2018			
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	58 249	-	111 226
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (2) (3)			
Gains et pertes non recyclables réalisés sur actifs financiers en juste valeur par capitaux propres			- 7 058
Résultat 30 juin 2019			
Sous-total	-	-	7 058
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires			156 170
Changement de méthodes comptables			
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence			158 827
Autres variations			4 367
Capitaux propres au 30 juin 2019	1 362 515	2 750	1 585 300

Les autres variations de réserves consolidées correspondent à l'écart entre le calcul théorique des dividendes et leur perception réelle (écart dû aux variations de périmètre et au mode de traitement en IFRS des options de vente des minoritaires).

(1) Comprend notamment les primes d'émission et la réserve légale de la société-mère, la composante capitaux propres des instruments hybrides de la société-mère et des plans dont le paiement est fondé sur des actions de la société-mère

(2) Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et d'investissements nets en devises, ainsi que les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente et les variations de valeur des écarts actuariels sur la provision IFC (Indemnités de Fin de Carrière)

(3) Transfert au compte de résultat des variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture, des actifs financiers disponibles à la vente lors de leur cession ou de leur dépréciation, de la réévaluation des immobilisations lors de leur cession

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 juin 2019

Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)				Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Liés aux écarts de conversion	Liés à la réévaluation des écarts actuariels	Variations de valeur des instruments financiers					
		Variations de juste valeur des actifs financiers en juste valeur par capitaux propres	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
- 2 226	- 11 981	49 368	- 14 757	253 288	2 886 961	109 064	2 996 025
					29 186		29 186
					-		-
					-		-
					-		-
					232 293		232 293
					20 995		20 995
					253 288		253 288
					8 191		8 191
- 323	- 2 759	15 275	4 025		14 332	2 330	16 662
					304 546		304 546
					134 069	18 299	152 368
- 323	- 2 759	15 275	4 025	134 069	424 283	15 969	440 252
		87			165 476	122 750	42 726
					-		-
		21 480			2 112		2 112
1 868	8	91 049			499 134	2 288	501 422
	2	-			10 696		10 696
- 4 417	- 14 746	103 749	- 10 732	134 069	2 994 361	5	2 994 356
					58 249		58 249
					-		-
					-		-
					-		-
					111 226		111 226
					22 843		22 843
					134 069		134 069
- 63	- 1 877	17 992	635		15 417		15 417
					7 058		7 058
					74 354	4 894	79 248
- 63	- 1 877	17 992	635	74 354	82 713	4 894	87 607
					156 170	11 629	144 541
					-		-
16	7	59 545			99 273		99 273
			1		4 368		4 368
- 4 464	- 16 630	181 286	- 11 366	74 354	3 173 745	6 740	3 167 005

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE 2018 / 2019

en millions d'euros	CMNE	CMNE
	IFRS 2018.12	IFRS 2019.06
Résultat net	152	79
Impôt	23	1
Résultat avant impôts	175	80
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	27	22
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	6	0
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	-28	-12
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-50	-57
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-1	0
+/- Produits/charges des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	-419	177
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-465	129
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	-94	-208
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	391	242
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	980	-98
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-214	-1
- Impôts versés	-32	21
= Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	1 031	-44
<u>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</u>	<u>741</u>	<u>166</u>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	-89	-186
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	4	8
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-84	-28
<u>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)</u>	<u>-169</u>	<u>-207</u>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	8	35
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	-173	72
<u>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</u>	<u>-165</u>	<u>107</u>
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)	0	0
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	407	66
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	741	166
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-169	-207
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-165	107
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</u>	<u>1 003</u>	<u>1 410</u>
Caisse, banques centrales (actif & passif)	832	982
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	171	428
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</u>	<u>1 410</u>	<u>1 475</u>
Caisse, banques centrales (actif & passif)	982	1 322
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	428	153
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	407	65
	0	0

GROUPE CREDIT MUTUEL NORD EUROPE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE 2018 / 2019

en millions d'euros	CMNE IFRS 2018.12	CMNE IFRS 2019.06
(a) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit (sauf éléments inclus dans la Trésor)	1 103	-296
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées	-1 197	87
(b) Les flux liés aux opérations avec la clientèle se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées	-382	-284
+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées	773	526
(c) Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers se décomposent comme suit :		
+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat	512	-7
+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat	437	20
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	-17	-60
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente	48	-51
+/- Encaissements et décaissements liés à des instruments dérivés de couverture	0	0
+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre	0	0
(d) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise	0	0
+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence	-315	-3
+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence	1	0
+ Encaissements liés aux dividendes reçus	0	0
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-929	-682
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	848	498
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	-11	-1
+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente	317	2
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	0
+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus	0	0
(e) Les flux liés aux immeubles de placement se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement	-12	-1
+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement	16	9
(f) Les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles se décomposent comme suit :		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-99	-30
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	15	1
(g) Les flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital	29	58
+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital	0	0
- Décaissements liés aux dividendes payés	-21	-23
- Décaissements liés aux autres rémunérations	0	0
(h) Les autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement se décomposent comme suit :		
+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre	167	136
- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre	-332	-62
+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées	0	0
- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées	-8	-1
N.B. : il est à noter que les variations des provisions techniques des contrats d'assurance-vie sont neutralisées dans les retraitements de dotations nettes aux provisions et figurent dans les encaissements / décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers.		

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES
(Etablis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne)

ARRETES AU 30 JUIN 2019

Cette annexe est divisée en six parties :

- I INFORMATIONS GENERALES
- II METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION, PERIMETRE
- III PRINCIPES COMPTABLES
- IV NOTES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS
- V INFORMATION SECTORIELLE
- VI AUTRES INFORMATIONS

I INFORMATIONS GENERALES

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative régie par la loi du 10 septembre 1947. Il n'appartient qu'à ses sociétaires, détenteurs d'une part sociale A qui permet à chacun de s'exprimer selon le principe "une personne, une voix" et notamment d'élire les administrateurs.

Les trois degrés - local, régional et national - de cette organisation non centralisée fonctionnent selon le principe de la subsidiarité : au niveau le plus proche du sociétaire, la Caisse Locale exerce les principales fonctions d'une agence bancaire, les autres échelons effectuant les tâches que la Caisse Locale ne peut assumer seule.

La traduction en consolidation de l'originalité capitalistique du groupe est basée sur la détermination d'une entité consolidante qui traduit la communauté des sociétaires liée par des liens financiers de solidarité et de gouvernance communs.

L'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel Nord Europe est constituée de l'ensemble des Caisses Locales, de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe et de la Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe. La Fédération du Crédit Mutuel Nord Europe est affiliée à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel. Les Caisses Locales du Crédit Mutuel Nord Europe sont entièrement détenues par leurs sociétaires. La Fondation du Crédit Mutuel Nord Europe est également intégrée à l'entité consolidante.

L'activité du CMNE, qui s'étend sur le nord de la France, la Belgique et le Luxembourg, est l'élaboration, la gestion et la distribution de produits bancaires, d'assurance vie et IARD et de valeurs mobilières et immobilières.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n° 2017-02 de l'Autorité des Normes Comptables relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Conformément à la norme IFRS 7-B6, les informations relatives à la gestion des risques figurent dans le rapport de gestion du Groupe.

Le groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2019 :

⊗ La norme IFRS 16

Adoptée par l'Union Européenne en date du 31 octobre 2017, elle remplace la norme IAS 17 et les interprétations relatives à la comptabilisation des contrats de location.

Selon IFRS 16, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et, d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

Du point de vue du bailleur, les dispositions retenues restent substantiellement inchangées par rapport à la norme IAS 17.

Côté preneur, les contrats de location simple et les contrats de location financement sont comptabilisés selon un modèle unique, avec constatation :

- d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué pendant la durée du contrat,
- en contrepartie d'une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers,
- d'un amortissement linéaire de l'actif et de charges d'intérêts dégressives au compte de résultat.

Pour rappel, selon la norme IAS 17, aucun montant n'est enregistré au bilan du locataire dans le cas d'une location-simple, et les loyers sont présentés au sein des charges d'exploitation.

Le Groupe a choisi en première application :

- de retenir :
 - la nouvelle définition d'un contrat de location à tous les contrats en cours.
 - L'approche rétrospective modifiée, sans impact en capitaux propres, et d'opter pour les mesures de simplification afférentes. Notamment, les contrats en tacite reconduction ont été exclus du fait de l'exception du §10c.

- D'opter pour les exemptions de courte durée et de faible valeur (fixée à 5K€).

Le Groupe a principalement activé ses contrats immobiliers, en retenant en première application (pour ceux ne se trouvant pas en tacite reconduction), leur durée résiduelle et le taux marginal d'endettement correspondant, appliqués au loyer hors taxes. Les impacts au 1er janvier 2019 sont présentés en note « Première application » (partie IV – Notes relatives aux postes des Etats Financiers)

🕒 IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, a été publiée l'interprétation IFRIC 23 « incertitude relative aux traitements fiscaux », applicable au 1er janvier 2019.

Ce texte induit une présomption que l'administration fiscale :

- Contrôlera tous les montants qui lui sont reportés,
- A accès à l'ensemble de la documentation et du savoir nécessaire.

L'entité doit évaluer la probabilité que l'administration fiscale accepte / n'accepte pas la position retenue et en tirer les conséquences sur le résultat fiscal, les bases fiscales, les déficits reportables, les crédits d'impôts non utilisés et les taux d'imposition. En cas de position fiscale incertaine (i.e. il est probable que l'administration fiscale n'acceptera pas la position prise), les montants à payer sont évalués sur la base du montant le plus probable ou de la valeur attendue selon la méthode qui reflète la meilleure anticipation du montant qui sera payé ou reçu.

Le champ d'application de ce texte se limite à l'impôt sur le résultat (courant / différé). Le Groupe considère qu'il n'entraîne pas de changement par rapport à la pratique précédente. Ainsi, un risque est reconnu dès la survenance d'un redressement, cela peut être le redressement de l'entité elle-même, d'une entité liée ou d'un redressement de place c'est-à-dire d'une entité tierce.

🕒 D'autres amendements présentant des impacts non significatifs pour le groupe :

- Amendement à IAS 28

Il concerne tous les instruments financiers représentatifs des « autres intérêts » dans une entreprise associée ou co-entreprise auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée, y compris les actifs financiers à long terme faisant partie de l'investissement net dans une entreprise associée ou co-entreprise (par exemple les prêts accordés à ces entités). Cette comptabilisation se fait en deux étapes :

- l'instrument financier est comptabilisé selon IFRS 9, y compris les dispositions relatives à la dépréciation des actifs financiers,
- puis les dispositions d'IAS 28 s'appliquent ce qui peut conduire à réduire sa valeur comptable par imputation des pertes cumulées de l'entité mise en équivalence, lorsque la valeur de mise en équivalence a déjà été ramenée à zéro.

Lors de la première application de cet amendement, les émetteurs peuvent comptabiliser les impacts dans les capitaux propres d'ouverture 2019, sans retraiter l'information comparative. A date d'arrêté, le groupe n'a pas identifié de cas dans le périmètre de cet amendement.

- Amendement à IAS 19

Il porte sur les conséquences d'une modification, réduction ou liquidation de régime sur la détermination du coût des services rendus et de l'intérêt net. Le coût des services rendus et l'intérêt net de la période post modification, réduction ou liquidation sont obligatoirement déterminés en utilisant les hypothèses actuarielles retenues pour la comptabilisation de ces événements. A date d'arrêté, le groupe ne connaît pas de cas dans le périmètre de cet amendement.

- Amendement à IAS 12

Il précise que les effets fiscaux des distributions de dividendes sur instruments financiers classés en capitaux propres doivent être comptabilisés en résultat net, peu importe leur origine, à la date de comptabilisation de la dette de dividendes. Comptablement, les dividendes sont déduits des capitaux propres. Fiscalement, il s'agit d'un instrument de dettes dont les coupons sont déductibles. Le groupe comptabilise les titres perpétuels en instruments de dettes et non de capitaux propres. Il n'est donc pas concerné à ce jour par cet amendement.

Les informations relatives à la gestion des risques figurent dans le rapport de gestion du groupe.

🕒 Recours à des estimations

La préparation des Etats Financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des Etats Financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les Etats Financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

- des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;
- du calcul de la juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes annexes aux Etats Financiers. ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- de l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée ;
- de la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2019 :

Absence d'événement marquant au CMNE sur le premier semestre 2019.

II METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION, PERIMETRE

1. PRINCIPES D'INCLUSION DANS LE PERIMETRE

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IFRS 10, IFRS 11 et IAS28R.

Le périmètre de consolidation est composé :

- des entités contrôlées de manière exclusive : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient le pouvoir sur l'entité, est exposé, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements qu'il obtient. Ces entités sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.
- des entités sous contrôle conjoint : le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités clés requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Deux parties ou plus qui exercent un contrôle conjoint constituent un partenariat, qui est soit une entreprise commune, soit une coentreprise :
 - une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent le contrôle conjoint ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à l'entité : il s'agit de comptabiliser les actifs, passifs, produits et charges relatifs aux intérêts détenus dans l'entité,
 - une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur l'actif net de l'entité : la coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.
- des entités sous influence notable : il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle. Les titres des entités dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence.

2. METHODES DE CONSOLIDATION

La méthode de consolidation pratiquée est différente selon que l'entité consolidante exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable sur l'entreprise détenue.

Ainsi, et selon le type de contrôle, la méthode de consolidation peut être :

- l'intégration globale : cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

Les intérêts minoritaires correspondent aux participations ne donnant pas le contrôle telles que définies par la norme IFRS 10 et intègrent les instruments qui sont des parts d'intérêts actuelles et qui donnent droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation et les autres instruments de capitaux propres émis par la filiale et non détenus par le groupe.

Les OPCVM et SCPI consolidés, notamment ceux représentatifs des contrats en unités de comptes des entités d'assurance, sont comptabilisés en juste valeur par résultat. Les montants correspondants aux intérêts minoritaires figurent en "*Autres passifs*".

- la mise en équivalence : elle consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, qualifiées de co-entreprises ou pour toutes les entités sous influence notable.

3. PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du groupe CMNE au 30 juin 2019 est détaillé dans les tableaux suivants qui indiquent la contribution de chaque entité au résultat du groupe.

	Pays	Date d'arrêté	Pourcentage contrôle	Pourcentage intérêt	Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)	Date d'arrêté	Pourcentage contrôle	Pourcentage intérêt	Contribution au résultat (en K€)	Méthode d'intégration (1)			
Pôle Bancaassurance														
Pôle Bancaassurance France														
Caisse de Crédit Mutuel + Caisse Fédérale du CMNE + Fédération du CMNE	FRANCE	12/18	100,00	100,00	8 541	Mère	06/19	100,00	100,00	-14 374	Mère			
Bail Actea - 4 place Richebè - 59800 LILLE	FRANCE	12/18	100,00	100,00	4 759	IG	06/19	100,00	100,00	3 450	IG			
CMNE Grand Paris - 4 place Richebè 59000 LILLE	FRANCE						06/19	100,00	0	0	IG			
CMNE Home Loans FCT - 4 place Richebè 59000 LILLE	FRANCE	12/18	100,00	100,00	0	IG	06/19	100,00	0	0	IG			
FCP Richebè Geston - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	100,00	100,00	-3 986	IG	06/19	100,00	100,00	-1 890	IG			
Foncière et Immobilière Nord Europe - 4 Place Richebè - 59000 LILLE	FRANCE	12/18	100,00	100,00	-413	IG	06/19	100,00	100,00	-33	IG			
GIE CMN Prestations - 4 Place Richebè - 59000 LILLE	FRANCE	12/18	100,00	100,00	0	IG	06/19	100,00	0	0	IG			
Immobilière BCL Lille - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	55,00	55,00	-34	IG	06/19	55,00	55,00	116	IG			
Immobilière du CMN (+ cumul SCI) - 4 Place Richebè - 59000 LILLE	FRANCE	12/18	100,00	100,00	3 700	IG	06/19	100,00	100,00	1 846	IG			
Nord Europe Lease - 4 place Richebè - 59800 LILLE	FRANCE	12/18	100,00	100,00	3 357	IG	06/19	100,00	100,00	1 972	IG			
Nord Europe Partenariat - 2 rue Andréï Sakharov - BP148 - 76135 MONT-ST-AIGNAN	FRANCE	12/18	99,65	99,65	1 353	IG	06/19	99,65	99,65	-228	IG			
SFINE Propriété à Vie - 4 Place Richebè - 59000 LILLE	FRANCE	12/18	100,00	100,00	-81	IG	06/19	100,00	100,00	-99	IG			
SFINE Bureaux - 4 Place Richebè - 59000 LILLE	FRANCE	12/18	100,00	100,00	-1	IG	06/19	100,00	100,00	-11	IG			
THEIA Viager - 455, promenade des Anglais - 06299 NICE	FRANCE	12/18	66,67	66,67	248	IG	06/19	66,67	66,67	-191	IG			
Total Bancaassurance France											17 443		-9 442	
Pôle Bancaassurance Belgique														
CMNE Belgium - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE	12/18	100,00	100,00	9 137	IG	06/19	100,00	100,00	-5	IG			
BKCP Immo IT SCRL - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE	12/18	97,24	97,24	189	IG	06/19	97,24	97,24	347	IG			
Beobank Belgique - Boulevard Général Jacques, 263G - 1050 BRUXELLES	BELGIQUE	12/18	100,00	100,00	10 203	IG	06/19	100,00	100,00	-590	IG			
Immo W16 - Boulevard de Waterloo, 16 - 1000 BRUXELLES	BELGIQUE	12/18	100,00	100,00	581	IG								
Total Bancaassurance Belgique											20 110		-248	
Pôle Assurances														
GAACM - 34, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67906 STRASBOURG	FRANCE	12/18	10,22	10,22	36 568	MEE	06/19	10,22	10,22	49 055	MEE			
Nord Europe Assurances - 9 Boulevard Gouvion-St-Cyr - 75017 PARIS	FRANCE	12/18	100,00	100,00	30 868	IG								
Total Assurances											67 436		49 055	
Total Bancaassurance											104 989		39 365	
(1) MEE : Mise En Equivalence ; IG : Intégration Globale														

Pôle Gestion pour Comptes de Tiers	Pays	Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration (1)	Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration (1)	Contribution au résultat (en K€)
			contrôle	intérêt			contrôle	intérêt		
Groupe La Française - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	-4 171
2A - 5 boulevard de la Madeleine - 75008 PARIS	FRANCE	12/18	20,00	20,00	MEE	06/19	31,15	31,15	MEE	212
Alger Management Ltd - 50 Broadway - LONDON	ROYAUME-UNI	12/18	50,00	50,00	MEE	06/19	50,00	50,00	MEE	8
Augur PM - Mainbuilding, Taunusanlage 18 - 60325 FRANKFURT AM MAIN	ALLEMAGNE					06/19	100,00	100,00	IG	-211
CD Partenaires - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	FRANCE	12/18	74,87	74,87	IG	06/19	100,00	100,00	IG	110
FCT LFP Créances Immobilières - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	27,09	27,09	MEE	06/19	27,09	27,09	MEE	0
Groupe Cholet-Dupont - 16 place de la Madeleine - 75008 PARIS	FRANCE	12/18	33,73	33,73	MEE	06/19	33,73	33,73	MEE	1 898
Inflection Point by La Française - 125 Old Broad Street - LONDON	ROYAUME-UNI	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	-295
JKC Capital Management Ltd - 34-37 Connaught Road Central - HONG-KONG SAR	HONG-KONG	12/18	50,00	50,00	MEE	06/19	50,00	50,00	MEE	-184
La Française AM - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	2 062
La Française AM Finance Services - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	19 810
La Française AM Iberia - C/ Joaquin Costa 26 - 28002 MADRID	ESPAGNE	12/18	66,00	66,00	IG	06/19	66,00	66,00	IG	268
La Française AM International - 4A rue Henri Schmadt - 2530 LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	-310
La Française Forum Securities Limited - 1700 E Putnam Ave, Old Greenwich, CT 06870 - 1366, Deleware - USA	ETATS UNIS D AMERIQUE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	-768
La Française Global Investments - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	-1 958
La Française Global Real Estate Investment Management Limited - 12 Berkeley Street - LONDON	ROYAUME-UNI	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	-6
La Française Investment Solutions - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	56,04	47,57	IG	06/19	56,04	47,57	IG	1 713
La Française Real Estate Managers - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	95,96	95,96	IG	06/19	95,96	95,96	IG	5 275
La Française Real Estate Partners - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	60,00	57,57	IG	06/19	60,00	57,57	IG	45
LFF Real Estate Partners International - 16 Berkeley Street - LONDON	ROYAUME-UNI	12/18	100,00	95,96	IG	06/19	100,00	95,96	IG	819
LFP Multi Alpha - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	839
New Alpha Asset Management - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	58,75	58,75	IG	06/19	58,19	58,19	IG	308
Newtown Square - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE					06/19	100,00	100,00	IG	-443
Nouvelles Expertises et Talents AM - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	888
Siparex Proximité Innovation - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	26,50	26,50	MEE	06/19	26,50	26,50	MEE	239
SPV Jarna - 9B Boulevard Prince Henri - 1724 LUXEMBOURG	LUXEMBOURG	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	3
Tages Capital LLP - 39 St James' Street - LONDON	ROYAUME-UNI	12/18	19,00	19,00	MEE	06/19	19,00	19,00	MEE	35
Union Générale des Placements - 128 Boulevard Raspail - 75006 PARIS	FRANCE	12/18	63,33	30,13	IG	06/19	63,33	30,13	IG	1 013
Veritas Institutional GmbH - Messberg 4 - 20095 HAMBURG	ALLEMAGNE					06/19	100,00	100,00	IG	110
La Française AM GmbH - Mainbuilding, Taunusanlage 18 - 60325 FRANKFURT AM	ALLEMAGNE					06/19	100,00	100,00	IG	70
Veritas Management GmbH - Mainbuilding, Taunusanlage 18 - 60325 FRANKFURT AM	ALLEMAGNE					06/19	100,00	100,00	IG	0
Veritas Portfolio GmbH KG - Mainbuilding, Taunusanlage 18 - 60325 FRANKFURT AM	ALLEMAGNE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	-141
Total Gestion pour Comptes de Tiers										
(1) MEE : Mise En Equivalence ; IG : Intégration Globale										
16 510										
27 238										

	Pays	Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration (1)	Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration (1)	Contribution au résultat (en K€)
			contrôle	intérêt			contrôle	intérêt		
Pôle Services et Activités diverses										
Actéa Environnement - 5/7 rue Frédéric Degsorge - 62000 ARRAS	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	-5
Euro-Information - 34 Rue du Wacken - 67000 STRASBOURG	FRANCE	12/18	10,15	10,15	MEE	06/19	10,15	10,15	MEE	5 506
Financière Nord Europe - 4 Place Richebé - 59000 LILLE	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	-9
Finimad (Marchand de biens)	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	-9
Nord Europe Participations et Investissements - 4 Place Richebé 59000 LILLE	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	-286
SCI Centre Gare	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	2 596
Transactimmo - 1 Rue Arnould de Vuez - 59000 LILLE	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	-42
Total Services et Activités diverses										7 751
Total Groupe										74 354

(1) MEE : Mise En Equivalence ; IG : Intégration Globale

Liste des SCI consolidées	Pays	Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration (1)	Date d'arrêté	Pourcentage		Méthode d'intégration (1)	
			contrôle	intérêt			contrôle	intérêt		
SCI CMN	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	
SCI CMN 1	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	
SCI CMN 2	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	
SCI CMN 3	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	
SCI CMN Location	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	
SCI RICHEBE INKERMAN	FRANCE	12/18	100,00	100,00	IG	06/19	100,00	100,00	IG	
Total Groupe										134 069

	Pays	31.12.2018		30.06.2019	
		% d'intérêt	Intérêts minoritaires constatés (en K€)	% d'intérêt	Intérêts minoritaires constatés (en K€)
FERI IV	FRANCE	57,50%	4 048	57,50%	4 832
FORUM GLB INVEST SCS	LUXEMBOURG	36,90%	9 911	36,90%	2 915
La Française LUX - JKC Asia Bond 2023 - Class I (C) USD	LUXEMBOURG	37,05%	6 816		
La Française LUX - Global Credit Duration Hedged - I (C) EUR	LUXEMBOURG	86,63%	4 960	86,63%	5 052
Newalpha Opportunités Entrepreneurs - Part I	FRANCE	49,11%	9 289		
NEXT INVEST	FRANCE	50,00%	17 089	50,00%	17 713
BEOBANK FUNDS – BEOBANK Dynamic Fund - Classe A	BELGIQUE	37,12%	8 551	38,82%	9 107
BELGIAN CREDIT OPPORTUNITIES	BELGIQUE			50,08%	25 067
Total Consolidation Simplifiée			60 665		64 686

Pour mémoire : modifications du périmètre au cours de la période

	Nom de l'entreprise
<u>Entrées :</u>	
Création	CMNE Grand Paris
Entités précédemment détenues	Augur PM Beteiligungs Newtown Square Veritas Institutional La Française AM GmbH (ex Veritas Investment GmbH) Veritas Management
<u>Sorties :</u>	
Cession	Theia Viager CD Partenaires
Liquidation	FCP Richebé Gestion
<u>Changement de dénomination :</u>	Veritas Investment GmbH devient <i>La Française AM GmbH</i>

4. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

⊗ Retraitements et éliminations

Les opérations réciproques significatives sont éliminées entre entités consolidées par intégration globale. Sont considérés comme significatifs les montants supérieurs à 200 K€ en charges et produits et 1.000 K€ en ce qui concerne le bilan et les engagements. Il est à souligner que, lorsque des titres émis par une entité consolidée sont détenus par les compagnies d'assurance du Groupe en tant que placements représentatifs de contrats libellés en unités de comptes, ils ne sont pas éliminés ; ceci permet de matérialiser l'adossement actif – passif de ce type de contrats d'assurance vie.

Les résultats de cessions internes font également l'objet d'élimination.

D'une manière générale, les principes comptables du groupe sont appliqués dans l'ensemble des entités consolidées.

⊗ Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du groupe CMNE sont établis en euros. Tous les éléments d'actif ou de passif, monétaires et non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres dans le compte "*Réserves de conversion*". Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte "*Réserves de conversion*".

⊗ Regroupements d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Conformément à IFRS 3R, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, qui satisfont aux critères de comptabilisation des normes IFRS, sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés pour le montant le plus faible entre la juste valeur nette des coûts de vente et leur valeur nette comptable.

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération sont comptabilisés dans le résultat de la période.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, représente la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition. IFRS 3R permet la comptabilisation d'un écart d'acquisition total ou partiel, le choix s'effectuant pour chaque regroupement. Dans le premier cas, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur (méthode dite du goodwill total) ; dans le second, ils sont basés sur leur quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise (goodwill partiel). Si l'écart d'acquisition est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en "*Variations de valeur des écarts d'acquisition*".

Les compléments de prix sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle, même s'ils présentent un caractère éventuel. Cet enregistrement est effectué par contrepartie des capitaux propres ou des dettes (en fonction du mode de règlement). Les révisions ultérieures de ces écarts sont enregistrées en résultat pour les dettes financières relevant de la norme IFRS 9 et selon les normes appropriées pour les dettes ne relevant pas d'IFRS 9. Dans le cas des instruments de capitaux propres, ces révisions ne donnent lieu à aucun enregistrement jusqu'au règlement.

Dans le cas d'une variation du pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition ou de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition ou cession est comptabilisé en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition positifs font l'objet de tests de dépréciation afin de s'assurer qu'ils ne subissent pas de dépréciation durable. Ces variations de valeur s'apprécient au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent aux pôles d'activité du groupe. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. La valeur recouvrable de l'UGT, déterminée dans le cadre de ces tests, est définie comme étant sa valeur de marché. La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'UGT dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par la juste valeur des entités composant l'UGT appréciée au regard des formules des pactes d'actionnaires ou par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples. Le cas échéant, la valeur recouvrable peut aussi être basée sur la valeur d'utilité. Celle-ci repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'UGT, tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables de ces UGT et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un

taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

Lorsque le goodwill concerne une entreprise associée ou une coentreprise, il est inclus dans la valeur comptable de la valeur de mise en équivalence. Dans ce cas, il n'est pas soumis à des tests de dépréciation séparément de la valeur de mise en équivalence. Lorsque la valeur recouvrable de celle-ci (à savoir la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente) est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée et n'est pas affectée à un actif en particulier. Toute reprise de cette perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur recouvrable de la mise en équivalence augmente ultérieurement.

5. ETABLISSEMENT DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

La présentation retenue utilise la méthode indirecte. Le résultat, pour la détermination des flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles, est ajusté pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie et des éléments pour lesquels l'effet de la trésorerie consiste en flux de trésorerie d'investissement ou de financement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis d'après leurs caractéristiques intrinsèques que sont la disponibilité immédiate ou la conversion à très court terme en un montant connu de liquidités dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

La trésorerie comprend les fonds en caisse ainsi que les dépôts et emprunts auprès de la Banque Centrale.

Les équivalents de trésorerie sont composés des prêts et emprunts à vue ou au jour le jour, contractés avec des établissements de crédit.

Les différents flux de trésorerie relatifs à un exercice sont classés, d'après la logique d'intention, en activités opérationnelles, d'investissement et de financement, sachant qu'une opération unique peut inclure des flux classés dans des activités différentes.

Les flux de trésorerie opérationnels sont ceux issus des activités d'exploitation qui contribuent à la formation de l'essentiel du résultat, y compris les activités de marché pour compte propre. Figurent à ce titre parmi les activités opérationnelles, les flux de trésorerie liés aux titres en juste valeur par résultat ainsi que les titres à revenu variable, constitutifs de placements à court terme ou relatifs aux activités de portefeuille, et les titres à revenu fixe disponibles à la vente.

Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers incluent les variations des actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat pour la variation de leur juste valeur.

Par défaut, les flux de trésorerie qui ne répondent pas aux définitions d'investissement ou de financement sont classés sous cette activité.

Les activités d'investissement sont définies comme l'acquisition et la sortie d'actifs à long terme et des autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie ou dans les activités opérationnelles. Y figurent notamment les titres de participation et les autres titres à revenu variable détenus à long terme qui ne sont pas liés aux activités de portefeuille ainsi que les titres à revenu fixe détenus jusqu'à maturité.

Les flux liés aux activités de financement comprennent les mouvements sur capital et les mouvements liés aux émissions ou remboursements d'emprunts ou de dettes subordonnées. Par option, les titres du marché interbancaire et les titres de créances négociables sont classés avec les activités opérationnelles.

N'étant pas constitutifs de ressources affectées aux activités qui les génèrent, les revenus (intérêts et dividendes) provenant des activités d'investissement ainsi que les intérêts liés aux activités de financement sont rattachés aux activités opérationnelles. Les produits de cessions restent, quant à eux, rattachés à l'activité à laquelle ils se rapportent pour leur montant avant impôt.

III PRINCIPES COMPTABLES

❖ INSTRUMENTS FINANCIERS SELON IFRS 9

⊗ *Classement et évaluation des actifs financiers*

Selon IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers dépendent du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles des instruments.

* Prêts, créances ou titres de dettes acquis

L'actif est classé :

- *au coût amorti*, s'il est détenu en vue de collecter les flux de trésorerie contractuels et si ses caractéristiques sont similaires à celles d'un contrat dit basique, cf. § ci-dessous « Caractéristiques des flux de trésorerie » (modèle de collecte),
- *en juste valeur par capitaux propres*, si l'instrument est détenu en vue de collecter les flux de trésorerie contractuels et de le vendre en fonction des opportunités, sans pour autant faire du trading, et si ses caractéristiques sont similaires à celles d'un contrat dit basique impliquant une forte prédictibilité des flux de trésorerie liés (modèle de collecte et vente),
- *en juste valeur par résultat*, si :
 - il n'est pas éligible aux deux catégories précédentes (car ne remplissant pas le critère "basique" et / ou géré selon le modèle de gestion "autres"), ou
 - le Groupe choisit de le classer comme tel, sur option, à l'initiation et de manière irrévocable. La mise en œuvre de cette option vise à pallier une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié.

✓ Caractéristiques des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie contractuels, qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû, sont compatibles avec un contrat dit basique.

Dans un contrat basique, les intérêts représentent principalement la contrepartie de la valeur temps de l'argent (y compris en cas d'intérêts négatifs) et du risque de crédit. Les intérêts peuvent également inclure le risque de liquidité, les frais de gestion administrative de l'actif, ainsi qu'une marge commerciale.

Toutes les clauses contractuelles doivent être analysées, notamment celles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels. La possibilité contractuelle, pour l'emprunteur ou le prêteur, de rembourser par anticipation l'instrument financier demeure compatible avec le caractère SPPI¹ des flux de trésorerie contractuels dès lors que le montant remboursé représente essentiellement le principal restant dû et les intérêts courus ainsi que, le cas échéant, une indemnité compensatoire raisonnable.

L'indemnité de remboursement anticipé est considérée comme raisonnable si, par exemple :

- elle est exprimée en pourcentage du principal remboursé et elle est inférieure à 10% du nominal remboursé, ou
- elle est déterminée selon une formule visant à compenser l'évolution du taux d'intérêts benchmark entre la date d'octroi du crédit et sa date de remboursement anticipé.

L'analyse des flux de trésorerie contractuels peut également nécessiter leur comparaison avec ceux d'un instrument de référence, lorsque la composante valeur temps de l'argent incluse dans les intérêts est susceptible d'être modifiée en raison des clauses contractuelles de l'instrument. C'est le cas, par exemple, si le taux d'intérêt de l'instrument financier est révisé périodiquement, mais que la fréquence des révisions est décorrélée de la durée pour laquelle le taux d'intérêt est établi (révision mensuelle d'un taux à un an par exemple) ou si le taux d'intérêt de l'instrument financier est révisé périodiquement sur la base d'une moyenne de taux d'intérêt.

Si l'écart entre les flux contractuels non actualisés de l'actif financier et ceux de l'instrument de référence est significatif, ou peut le devenir, cet actif financier ne pourra pas être considéré comme basique.

Selon les cas, l'analyse est qualitative ou quantitative. Le caractère significatif ou non de l'écart s'apprécie pour chaque exercice et cumulativement sur la durée de vie de l'instrument. L'analyse quantitative tient compte d'un ensemble de scénarii raisonnablement possibles. A cet effet, le groupe a utilisé des courbes de taux remontant à l'an 2000.

Par ailleurs, une analyse spécifique est réalisée dans le cas des titrisations dans la mesure où existe un ordre de priorité de paiement entre les porteurs et des concentrations de risques de crédit sous forme de tranches. Dans ce cas, l'analyse nécessite d'examiner les caractéristiques contractuelles des tranches dans lesquelles le Groupe a investi et des instruments financiers sous-jacents, ainsi que le risque de crédit des tranches relativement au risque de crédit des instruments financiers sous-jacents.

¹ SPPI : Seulement Paiement de Principal et d'Intérêts

A noter que :

- les dérivés incorporés à des actifs financiers ne sont plus comptabilisés séparément, ce qui implique que l'ensemble de l'instrument hybride est alors considéré comme non-basique et enregistré en juste valeur par résultat,
- les parts d'OPCVM et d'OPCI ne sont pas des instruments basiques et sont également classées en juste valeur par résultat.

✓ Modèles de gestion

Le modèle de gestion représente la manière dont sont gérés les instruments pour générer des flux de trésorerie et des revenus. Il repose sur des faits qui peuvent être observés et n'est pas fondé sur une simple intention du management. Il ne s'apprécie pas au niveau de l'entité, ni instrument par instrument, mais est fondé sur un niveau de regroupement supérieur, qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont gérés collectivement. Il se détermine à l'initiation et ne peut être remis en cause en cas de changement de modèle (cas exceptionnel).

Pour le déterminer, il est nécessaire d'observer toutes les indications disponibles, dont :

- la manière dont est reportée la performance de l'activité aux décisionnaires,
- le mode de rémunération des gestionnaires,
- les fréquence, calendrier et volume des ventes des périodes précédentes,
- la raison des ventes,
- les prévisions de ventes futures,
- la manière dont est évalué le risque.

Dans le cadre du modèle de collecte, certains exemples de cessions autorisées sont indiqués explicitement dans la norme:

- en lien avec une augmentation du risque de crédit,
- proches de la maturité et pour un montant proche du pair,
- exceptionnelles (notamment liées à un stress de liquidité).

Ces cessions "autorisées" ne sont pas prises en compte dans l'analyse du caractère significatif et fréquent des ventes réalisées sur un portefeuille. Des cessions fréquentes et/ou significatives ne seraient pas compatibles avec ce modèle de gestion. Par ailleurs, les cessions liées à des changements du cadre réglementaire ou fiscal feront l'objet d'une documentation au cas-par-cas afin de démontrer le caractère "non fréquent" de telles cessions.

Pour les autres cas de cessions, des seuils ont été définis en fonction de la maturité du portefeuille titres, par exemple 2% pour une maturité moyenne de 8 ans (le Groupe ne cède pas ses crédits).

Le Groupe a développé principalement un modèle de collecte des flux contractuels des actifs financiers qui s'applique notamment aux activités de financement des clients.

Il gère également des actifs financiers, sur la base d'un modèle fondé sur la collecte des flux contractuels des actifs financiers, et sur la vente de ces actifs, et un modèle propre aux autres actifs financiers, notamment de transaction.

Au sein du Groupe, le modèle de collecte des flux contractuels et vente s'applique essentiellement aux activités de gestion de trésorerie pour compte propre et de gestion du portefeuille de liquidité.

Enfin, les actifs financiers détenus à des fins de transaction regroupent les titres acquis dès l'origine avec l'intention de les revendre à brève échéance, ainsi que les titres faisant partie d'un portefeuille de titres gérés globalement pour lequel il existe un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme.

✓ Actifs financiers au coût amorti

Ils incluent principalement :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit,
- les autres prêts aux établissements de crédit, ainsi que ceux à la clientèle (consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués), non comptabilisés en juste valeur par résultat
- une partie des titres détenus par le groupe.

Les actifs financiers classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui est généralement le montant net décaissé. Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents.

Les actifs sont valorisés lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie estimée de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Il intègre les flux de trésorerie estimés sans tenir compte des pertes sur crédit futures et inclut les commissions payées ou reçues, dès lors qu'elles sont assimilables à des intérêts, les coûts de transaction directement rattachables ainsi que toutes les primes et décotes.

Pour les titres, le coût amorti intègre l'amortissement des primes et décotes, ainsi que les frais d'acquisition, s'ils sont significatifs. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus perçus sont présentés sous la rubrique "*Intérêts et produits assimilés*" du compte de résultat.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées, ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

Les commissions perçues dans le cadre de renégociations commerciales de prêts font l'objet d'un étalement.

La restructuration d'un prêt suite aux difficultés financières du débiteur telle que définie par l'Autorité Bancaire Européenne, a été intégrée dans les systèmes d'information afin que les définitions comptable et prudentielle soient harmonisées.

La juste valeur des actifs au coût amorti est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

✓ Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Le groupe ne cédant pas ses crédits, cette catégorie n'inclut que des titres. Ils sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition, en date de règlement, et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres "*Gains ou pertes latents ou différés*", hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat qu'en cas de cession ou de dépréciation.

Les revenus courus ou acquis sont comptabilisés en résultat, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, dans la rubrique "*Intérêts et produits assimilés*".

✓ Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Ils sont comptabilisés, lors de leur entrée au bilan, à leur juste valeur ainsi que lors des arrêts ultérieurs et, ce, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les actifs classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique "*Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat*".

A compter du 1^{er} janvier 2018, les revenus perçus ou courus des instruments financiers à la juste valeur par résultat sont enregistrés au compte de résultat en produits ou charges d'intérêts. Auparavant, ces intérêts étaient présentés dans le poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Ce changement a été effectué dans le but d'être en cohérence avec des états réglementaires adressés à la BCE dans le cadre du Short Term Exercise (STE) et pour avoir une meilleure lecture des intérêts reçus et versés.

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat.

* Instruments de capitaux propres acquis

Les instruments de capitaux propres acquis (actions notamment) sont classés :

- en juste valeur par résultat, ou
- sur option, en juste valeur par capitaux propres, lors de la comptabilisation initiale, de manière irrévocable, dès lors qu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction.

Généralement, les instruments de capitaux propres qui ont été classés sur option dans cette catégorie correspondent à des détentions d'ordre stratégique.

✓ Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Les actions et autres instruments de capitaux propres sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres "*Gains ou pertes latents ou différés*". Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont jamais constatés en compte de résultat, y compris en cas de cession. Seuls les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat, dans la rubrique "*Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres*".

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

✓ Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés de manière identique aux instruments de dettes à la juste valeur par résultat (cf. ci-avant).

⊗ **Classement et évaluation des passifs financiers**

Les passifs financiers sont classés dans l'une des deux catégories suivantes :

✓ Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat :

- ceux encourus à des fins de transaction, incluant par défaut les instruments dérivés passifs qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture, et
- les passifs financiers non dérivés que le groupe a classés dès l'origine pour être évalués en juste valeur par résultat (option juste valeur). Cela inclut :
 - les instruments financiers contenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables,
 - les instruments présentant, sans application de l'option juste valeur, une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié,
 - les instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Les variations de juste valeur, résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur par résultat sur option, sont constatées en gains ou pertes latents ou différés dans les capitaux propres non recyclables.

Le groupe est marginalement concerné par la problématique du risque de crédit propre.

✓ Passifs financiers au coût amorti

Ils regroupent les autres passifs financiers non dérivés. Cela concerne les dettes envers la clientèle et les établissements de crédit, les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, non classées en juste valeur par résultat sur option.

Les dettes subordonnées sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Les titres seniors non préférés créés par la loi Sapin 2 sont classés parmi les dettes représentées par un titre.

Ces passifs sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisés, lors des arrêts suivants, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les titres émis, la juste valeur initiale est leur valeur d'émission, le cas échéant, diminuée des coûts de transaction.

✓ Contrats d'épargne réglementée

Parmi les passifs au coût amorti figurent les comptes épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL). Il s'agit de produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan, afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

⊗ **Distinction Dettes et Capitaux propres**

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du CMNE, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le Groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le Groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le Groupe.

🕒 *Opérations en devises*

Les actifs et passifs financiers libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêté.

■ *Actifs ou passifs financiers monétaires*

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous la rubrique "*Gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat*".

■ *Actifs ou passifs financiers non monétaires*

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique "*Gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat*" si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les "*Plus ou moins-values latentes ou différées*" lorsqu'il s'agit d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres.

🕒 *Dérivés et comptabilité de couverture*

IFRS 9 permet aux entités de choisir, lors de la première application, d'appliquer les nouvelles dispositions en termes de comptabilité de couverture ou de maintenir celles d'IAS 39.

Le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe a choisi de conserver les dispositions d'IAS 39. Des informations complémentaires en annexe ou dans le rapport de gestion sont, en revanche, incluses sur la gestion des risques et les effets de la comptabilité de couverture sur les états financiers, conformément à la norme IFRS 7 révisée.

En outre, les dispositions prévues dans IAS 39 pour de la couverture de valeur du risque de taux d'un portefeuille d'actifs ou passifs financiers, telles qu'adoptées par l'Union Européenne, continuent de s'appliquer.

Les instruments financiers dérivés sont des instruments qui présentent les trois caractéristiques suivantes :

- leur valeur fluctue en fonction de la variation d'un sous-jacent (taux d'intérêt, cours de change, actions, indices, matières premières, notations de crédit, etc.),
- ils ne requièrent qu'un investissement initial faible ou nul ;
- leur règlement intervient à une date future.

Le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe traite des instruments dérivés simples (swaps, options "vanille"...), principalement de taux et classés essentiellement en niveau 2 de la hiérarchie de valeur.

Tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan parmi les actifs ou passifs financiers. Ils sont comptabilisés par défaut comme des instruments de transaction, sauf à pouvoir être qualifiés d'instruments de couverture.

Détermination de la juste valeur des dérivés

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation), fondés sur des données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La valorisation de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché et le risque de contrepartie (CVA) présent dans la juste valeur positive des dérivés de gré à gré. Ce dernier inclut le risque de contrepartie propre (DVA) présent dans la juste valeur négative des dérivés de gré à gré.

Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

S'agissant des principes retenus pour la partie relative au calcul des DVA et CVA, il est considéré que :

- les opérations internes au groupe ne sont pas concernées du fait des règles de solidarité qui s'appliquent au sein du Groupe CM CIC,
- les calculs effectués ont permis d'établir que l'impact des opérations collatéralisées (exclusivement interbancaires) n'est pas ou peu significatif, selon les règles de calcul utilisées.

De ce fait, aucune DVA / CVA n'est enregistrée à cet arrêté.

Classification des dérivés et comptabilité de couverture

■ *Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat*

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories "*Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat*", même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

*** Dérivés incorporés**

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- il répond à la définition d'un dérivé,
- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Sous IFRS 9, seuls les dérivés incorporés à des passifs financiers peuvent être détachés du contrat hôte pour être comptabilisés séparément.

*** Comptabilisation**

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique "*Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat*".

■ *Comptabilité de couverture*

Risques couverts

Le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe ne couvre comptablement que le risque de taux, via la micro-couverture ou plus largement par le biais de la macro-couverture.

La micro-couverture est une couverture partielle des risques qu'encourt une entité sur les actifs et passifs qu'elle détient. Elle s'applique spécifiquement à un ou à plusieurs actifs ou passifs pour lesquels l'entité couvre le risque de variation défavorable d'un type de risque, à l'aide de dérivés.

La macro-couverture vise à immuniser l'ensemble du bilan du Groupe contre des évolutions défavorables, notamment des taux.

La gestion globale du risque de taux est décrite dans le rapport de gestion, tout comme les autres risques (change, crédit,...) qui peuvent faire l'objet d'une couverture économique se traduisant par l'adossement naturel des actifs/passifs ou la comptabilisation des dérivés en transaction.

La micro-couverture s'effectue notamment dans le cadre des asset swaps, qui visent généralement à transformer un instrument à taux fixe en instrument à taux variable.

Trois formes de relation de couverture sont possibles. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

- La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

- La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures.

Le CMNE a recours à la couverture de flux de trésorerie notamment pour le TSS émis en 2004.

- La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le Groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. En particulier :

- l'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

- la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit être formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie notamment les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

- l'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80 à 125 %.

Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

* Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs financiers identifiés :

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique "*Gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat*" symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un instrument de dette classé en "*Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres*". Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de la composante risque couverte se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture. Celle-ci peut résulter de :

- la composante "risque de contrepartie" intégrée dans la valeur des dérivés,
- la différence de courbe de valorisation entre les éléments couverts et de couverture. En effet, les swaps sont valorisés avec une courbe OIS s'ils sont collatéralisés ou avec une courbe BOR dans le cas inverse. Les éléments couverts sont valorisés avec une courbe BOR.

La partie correspondant au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique "*Produits et charges d'intérêts*" symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non-respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en "*Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat*" et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Dérivés de macro-couverture

Le groupe utilise les possibilités offertes par la Commission Européenne pour la comptabilisation de ses opérations de macro-couverture. En effet, les modifications apportées par l'Union Européenne à la norme IAS 39 ("carve-out") permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixes couverts et de ne mesurer aucune inefficacité en cas de sous-couverture. Les dépôts à vue sont intégrés en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs financiers portant un taux fixe, l'échéancier des dérivés de couverture est mis face à celui des éléments couverts, pour vérifier qu'il n'y a pas de sur-couverture.

Le traitement comptable des instruments dérivés de macro-couverture de juste valeur est similaire à celui des dérivés de couverture de juste valeur.

Les variations de juste valeur des portefeuilles couverts sont enregistrées au bilan dans la rubrique "*Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux*" par la contrepartie du compte de résultat.

* Couverture de flux de trésorerie :

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique "*Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat*".

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique "*Produits et charges d'intérêts*" au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non-respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas ; ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

🕒 *Garanties financières et engagements de financement*

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser leur titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, ...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IFRS 9. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IFRS 9 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.

🕒 *Décomptabilisation des actifs et passifs financiers*

Le groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier (ou d'un groupe d'actifs similaires) lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent (cas des renégociations commerciales), ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif.

Lors de la décomptabilisation d'un :

- actif ou passif financier au coût amorti ou à la juste valeur par résultat, un gain ou une perte de cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de cet actif ou passif et la valeur de la contrepartie reçue/versée,
- instrument de dettes à la juste valeur par capitaux propres : les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat, ainsi que les plus et moins-values de cession,
- instrument de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres : les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ainsi que les plus et moins-values de cession sont constatées en réserves consolidées, sans transiter par le compte de résultat.

Le groupe décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrivée à expiration. Un passif financier peut également être décomptabilisé en cas de modification substantielle de ses conditions contractuelles ou d'échange avec le prêteur contre un instrument dont les conditions contractuelles sont substantiellement différentes.

🕒 *Evaluation du risque de crédit*

Le modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 est fondé sur une approche "pertes attendues" tandis que celui d'IAS 39 reposait sur un modèle de pertes de crédit avérées, impliquant une comptabilisation jugée trop tardive et trop faible des pertes de crédit au moment de la crise financière.

Dans ce modèle IFRS 9, les dépréciations sont constatées, pour les actifs financiers n'ayant pas fait l'objet d'indications objectives de pertes à titre individuel, à partir d'historiques de pertes observées mais aussi de prévisions raisonnables et justifiables des flux futurs de trésorerie.

Ainsi, ce modèle de dépréciation de la norme IFRS 9 s'applique à l'ensemble des instruments de dettes évalués au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres, ainsi qu'aux engagements de financement et aux garanties financières.

Ces encours sont répartis en trois catégories :

- Statut 1 – encours sains non dégradés : provisionnement sur la base des pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir), dès l'entrée au bilan des actifs financiers et tant qu'aucune augmentation significative du risque de crédit n'est constatée depuis la comptabilisation initiale,
- Statut 2 – encours sains dégradés : provisionnement sur la base des pertes de crédit attendues à maturité (résultant de risques de défauts sur toute la durée de vie résiduelle de l'instrument), dès lors qu'une augmentation significative du risque de crédit est constatée depuis la comptabilisation initiale.
- Statut 3 – encours douteux : catégorie regroupant les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt. Cette catégorie équivaut au périmètre des encours dépréciés individuellement sous IAS 39.

Pour les statuts 1 et 2, la base de calcul des produits d'intérêt est la valeur brute de l'actif avant dépréciation tandis que pour le statut 3, il s'agit de la valeur nette après dépréciation.

* Gouvernance

Les modèles pour l'affectation dans les compartiments, les scénarios prospectifs et les méthodologies de calcul des paramètres constituent le socle méthodologique des calculs de dépréciation. Ils sont validés au plus haut niveau du Groupe et ont vocation à être appliqués dans l'ensemble des entités en fonction des portefeuilles concernés.

L'ensemble du socle méthodologique puis toute modification de méthodologie, de pondération des scénarii ou de calcul des paramètres ainsi que le calcul des provisions devront faire l'objet d'une validation par les instances dirigeantes du Groupe Crédit Mutuel.

Les instances dirigeantes se composent des organes de surveillance et exécutifs tels que définis par l'article 10 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne. Compte-tenu des spécificités de l'organisation non centralisée du Groupe Crédit Mutuel, les organes de surveillance et de Direction se répartissent en deux niveaux : le national et le régional.

Le principe de subsidiarité, en vigueur au sein du Groupe Crédit Mutuel, préside à la répartition des rôles entre le national et le régional, tant en mode projet que pour le fonctionnement en mode pérenne du dispositif de calcul de la dépréciation des actifs.

- Au niveau national, le GT Bâle 3 approuve les procédures, les modèles et les méthodologies nationales à appliquer par les groupes régionaux.
- Au niveau régional, les groupes régionaux ont en charge le calcul de leurs provisions IFRS 9 au sein de leurs entités, sous la responsabilité et le contrôle de leurs organes exécutifs et de surveillance respectifs.

* Définition de la frontière entre les statuts 1 et 2

Le groupe s'appuie sur les modèles développés pour les besoins prudentiels et a ainsi retenu un découpage similaire de ses encours :

- les portefeuilles LDP ("Low Default Portfolio", portefeuille à faible nombre de défauts pour lequel le modèle de notation repose sur une évaluation expert) : grands comptes, banques, collectivités locales, souverains, financements spécialisés. Ces portefeuilles sont composés de produits tels que les crédits de fonctionnement, crédits de fonctionnement court terme, comptes courants...
- les portefeuilles HDP ("High Default Portfolio", portefeuilles qui présentent un nombre de défauts suffisant pour établir un modèle de notation statistique) : corporate de masse, retail. Ces portefeuilles sont composés entre autres des prêts à l'habitat, crédits à la consommation, revolving, comptes courants...

L'augmentation significative du risque de crédit, qui implique un transfert d'un encours de statut 1 à statut 2, s'apprécie en :

- tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables, et
- en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec celui à la date de la comptabilisation initiale.

Pour le Groupe, cela se traduit par la mesure du risque au niveau de l'emprunteur, le système de notation des contreparties du groupe Crédit Mutuel étant commun à l'ensemble du Groupe. L'ensemble des contreparties du Groupe éligibles aux approches internes est noté par le système. Celui-ci se fonde sur :

- des algorithmes statistiques ou "notations de masse", reposant sur un ou plusieurs modèles, basés sur une sélection de variables représentatives et prédictives du risque (HDP), ou
- des grilles de cotation élaborées par des experts (LDP).

L'évaluation de la variation du risque depuis la comptabilisation initiale est réalisée contrat par contrat. Contrairement au statut 3, le transfert d'un contrat d'un client en statut 2 n'entraîne pas le transfert de l'ensemble de ses encours ou de ceux de ses parties liées (absence de contagion).

A noter que le Groupe reclasse immédiatement en statut 1 toute exposition saine qui ne remplirait plus les critères d'entrée en statut 2 (tant qualitatifs que quantitatifs).

Le Groupe a démontré qu'une corrélation importante existe entre les probabilités de défaut à 12 mois et à terminaison, ce qui lui permet d'utiliser le risque de crédit à 12 mois comme une approximation raisonnable de la variation du risque depuis la comptabilisation initiale ainsi que le permet la norme.

✓ Critères quantitatifs

Sur les portefeuilles LDP, la frontière repose sur une matrice d'affectation qui met en rapport les notations internes à l'octroi et en date d'arrêté. Ainsi, plus la cotation à l'octroi est risquée, plus la tolérance relative du Groupe face à une dégradation significative du risque est faible.

Sur les portefeuilles HDP, une courbe frontière, continue et croissante, met en rapport la probabilité de défaut à l'octroi et la probabilité de défaut à la date d'arrêt. Le Groupe n'utilise pas la simplification opérationnelle proposée par la norme permettant le maintien en statut 1 des encours présentant un risque faible en date d'arrêt.

✓ Critères qualitatifs

Le Groupe associe à ces données quantitatives, des critères qualitatifs tels que les impayés/retards de plus de 30 jours, la notion de crédits restructurés,...

Des méthodes reposant exclusivement sur les critères qualitatifs sont utilisées pour les entités ou petits portefeuilles, classés prudemment en méthode standard et ne disposant pas de systèmes de notation.

* Statuts 1 et 2 - calcul des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont évaluées en multipliant l'encours actualisé au taux du contrat par sa probabilité de défaut (PD) et par le taux de pertes en cas de défaut (LGD). Le hors-bilan est converti en équivalent-bilan sur la base de la probabilité de tirage. La probabilité de défaut à 1 an est utilisée pour le statut 1 et la courbe de probabilité à terminaison (1 à 10 ans) pour le statut 2.

Ces paramètres reposent sur un socle commun aux modèles prudentiels, les formules étant adaptées aux besoins IFRS 9. Ils sont utilisés tant pour l'affectation aux statuts que pour le calcul des pertes attendues.

✓ Probabilités de défaut

Elles reposent pour :

- les portefeuilles à fort taux de défaut, sur les modèles homologués en méthode IRB-A,
- les portefeuilles à faible taux de défaut, sur une échelle de probabilité de défaut externe établie sur une profondeur d'historique remontant à 1981.

✓ Pertes en cas de défaut

Elles reposent pour :

- les portefeuilles à fort taux de défaut, sur les flux de récupérations observés sur un historique long, actualisés aux taux d'intérêt des contrats, segmentés par type de produits et par type de garanties,
- les portefeuilles à faible taux de défaut, sur des niveaux forfaitaires (60% sur les souverains et 40% sur le reste),

✓ Facteurs de conversion

Pour tous les produits, y compris les crédits revolving, ils servent à convertir les encours hors-bilan en équivalent-bilan et reposent principalement sur les modèles prudentiels.

✓ Dimension prospective

Pour le calcul des pertes de crédit attendues, la norme requiert la prise en compte des informations raisonnables et justifiables, y compris les informations de nature prospective. L'élaboration de la dimension prospective requiert d'anticiper l'évolution de l'économie et de relier ces anticipations aux paramètres de risques. Cette dimension prospective est déterminée au niveau Groupe et s'applique à l'ensemble des paramètres.

Pour les portefeuilles à fort taux de défaut, la dimension prospective incluse dans la probabilité de défaut intègre trois scénarii (optimiste, neutre, pessimiste), qui seront pondérés en fonction de la vision du Groupe quant à l'évolution du cycle économique sur 5 ans (validation par les directeurs généraux des différents groupes régionaux et du Groupe Crédit Mutuel). Le Groupe s'appuie essentiellement sur des données macroéconomiques (PIB, taux de chômage, taux d'inflation, taux d'intérêt court terme et long terme,...) disponibles auprès de l'OCDE. L'approche prospective est ajustée pour intégrer des éléments qui n'auraient pas été capturés par les scénarii parce qu'ils sont :

- récents au sens où ils se sont produits quelques semaines avant la date d'arrêt des comptes ;
- non intégrables à un scénario : par exemple des évolutions réglementaires qui affecteront avec certitude et de façon significative les paramètres de risque et dont la mesure d'impact est possible moyennant le recours à certaines hypothèses.

La dimension prospective sur les maturités différentes de 1 an découle notamment de celle déterminée sur la maturité 1 an.

La dimension prospective est également incluse dans la LGD, via l'intégration d'informations observées sur un historique proche des conditions actuelles.

Pour les portefeuilles à faible taux de défaut, l'incorporation des informations prospectives est appliquée sur les modèles grands comptes et banques, et non sur les modèles collectivités, souverains et financements spécialisés. L'approche est similaire à celle appliquée sur les portefeuilles à fort taux de défaut.

* Statut 3 – Encours douteux

En statut 3, une dépréciation est constatée, dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation, résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt - ou d'un groupe de prêts - susceptibles de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine du prêt, des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

* Actifs financiers dépréciés dès l'origine

Il s'agit de contrats dont la contrepartie est en douteux en date de comptabilisation initiale ou d'acquisition. Si l'emprunteur est en douteux en date d'arrêté, ils sont classés en Statut 3 ; sinon ils sont classés parmi les encours sains, identifiés dans une catégorie "actifs dépréciés dès l'origine" et font l'objet d'un provisionnement selon la même méthode que les expositions en Statut 2, à savoir une perte attendue sur la durée de vie résiduelle du contrat.

* Comptabilisation

Les dotations sur dépréciation et provision sont enregistrées dans le coût du risque. Les reprises de dépréciation et provision sont enregistrées en coût du risque, pour la partie relative à la variation du risque, et en marge d'intérêts, pour la partie relative au passage du temps. La dépréciation vient en moins de l'actif pour les prêts et créances et la provision est positionnée au passif dans le poste "*Provisions*", pour les engagements de financement et de garantie. Pour les actifs en juste valeur par capitaux propres, la dépréciation constatée en coût du risque trouve sa contrepartie en "*Gains ou pertes latents ou différés*".

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations et provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

☉ Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être vendu, ou un passif transféré, entre des parties bien informées et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

* Instruments négociés sur un marché actif

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés, car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché, dans des conditions de concurrence normale.

* Instruments négociés sur un marché non actif

Les données observables sur un marché sont à retenir tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales à la date d'évaluation et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le Groupe utilise des données non observables, "mark-to-model".

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, comprenant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait. Ces ajustements de valorisation permettent notamment de prendre en compte des risques qui ne seraient pas appréhendés par le modèle, des risques de liquidité associés à l'instrument ou au paramètre concerné, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché.

Lors de l'établissement des ajustements de valeur, chaque facteur de risque est considéré individuellement et aucun effet de diversification entre risques, paramètres ou modèles de nature différente n'est pris en compte. Une approche de portefeuille est le plus souvent retenue pour un facteur de risque donné.

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

* Hiérarchie de juste valeur

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers :

- Niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ; sont notamment concernés les titres de créances cotés par au moins trois contributeurs et les dérivés cotés sur un marché organisé.
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix). Sont notamment présentés en niveau 2 les swaps de taux d'intérêt dont la juste valeur est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêt.
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas des données observables de marché (données non observables). Figurent notamment dans cette catégorie les titres de participations non consolidées détenus ou non via les entités de capital risque dans les activités de marché, les titres de créances cotés par un seul contributeur et les dérivés utilisant principalement des paramètres non observables, ...

L'instrument est classé au même niveau de la hiérarchie que le plus bas niveau de la donnée d'entrée qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Compte tenu de la diversité et de la volumétrie des instruments valorisés en niveau 3, la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres serait peu significative.

❖ ACTIVITES D'ASSURANCE

Les pôles assurance du Groupe relevant de la directive Conglomérat bénéficient, jusqu'en 2021, du différé d'application d'IFRS 9, prévu par l'amendement à IFRS 4, tel qu'adopté par l'Union européenne. Leurs instruments financiers restent donc évalués et comptabilisés selon IAS 39. En terme de présentation, le groupe a choisi d'adopter une approche "référentiel IFRS" qui permet de regrouper l'ensemble des instruments financiers sous IAS 39 sur les lignes dédiées de l'actif ou du passif plutôt que d'appliquer stricto sensu la recommandation ANC 2017-02 qui conduit à présenter dans certains postes des instruments sous IAS 39 et sous IFRS 9. Ainsi, l'ensemble des instruments financiers des pôles d'assurance sont regroupés, à l'actif, dans la ligne "*Placements des activités d'assurance et parts de réassureurs dans les provisions techniques*", et, au passif, dans la ligne "*Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance*", incluant également les provisions techniques. Sont également concernés par le reclassement les immeubles de placement. L'impact en compte de résultat des instruments financiers et provisions techniques est inclus dans la ligne "*Produits nets des activités d'assurance*". Les autres actifs/passifs et éléments du compte de résultat figurent dans les postes communs "bancassurance". Lorsqu'elles sont pertinentes, les informations à fournir selon IFRS 7 sont produites séparément pour les pôles d'assurance.

Conformément au règlement d'adoption du 3 novembre 2017, le Groupe s'assure de l'absence de transfert d'instrument financier ayant un effet décomptabilisant, entre l'assurance et les autres secteurs du conglomérat, autre que ceux comptabilisés en juste valeur par résultat dans les deux secteurs.

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance sont établis conformément à la norme IFRS 4. Elle s'applique également aux contrats de réassurance, émis ou souscrits, et aux contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices.

Hormis les cas cités ci-dessus, les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe.

❖ INSTRUMENTS NON FINANCIERS

🕒 Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Un contrat de location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir, ou non, in fine.

Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

■ Opérations de location financement bailleur

Conformément à IFRS 16, les opérations de location financement réalisées avec des sociétés extérieures au groupe figurent au bilan consolidé, pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière.

Dans les comptes du bailleur, l'analyse de la substance économique des opérations conduit à :

- * constater une créance financière sur le client, amortie par les loyers perçus,
- * décomposer les loyers entre d'une part les intérêts et, d'autre part, l'amortissement du capital appelé amortissement financier,

* constater une réserve latente nette, égale à la différence entre :

- l'encours financier net : dette du locataire constituée du capital restant dû et des intérêts courus à la clôture de l'exercice,
- la valeur nette comptable des immobilisations louées,
- la provision pour impôts différés.

Le risque de crédit sur les créances financières est évalué et comptabilisé selon IFRS 9.

■ Opérations de location financement preneur

Conformément à IFRS 16, les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan en contrepartie d'une dette en « autres passifs ». Les loyers versés sont ventilés entre charges d'intérêt et remboursement du principal de la dette (cf. note « Immobilisations dont le Groupe est locataire »).

🕒 Provisions

Les dotations et reprises de provisions sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un évènement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels,
- les engagements sociaux,
- les risques d'exécution des engagements par signature,
- les litiges et garanties de passif,
- les risques fiscaux,
- les risques liés à l'épargne logement.

🕒 Avantages au personnel

Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste "Provisions". Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat, dans le poste "Charges de personnel" à l'exception de la part résultant des écarts actuariels qui est enregistrée en "Gains ou pertes latents ou différés", au sein des capitaux propres.

■ Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, préretraite et retraite complémentaires dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux d'émission des entreprises notées AA en fonction de la durée des engagements,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories cadre / non cadre,
- les taux d'inflation, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités,
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI,
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Les écarts actuariels sont constatés en gains ou pertes latents ou différés, comptabilisés en capitaux propres. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement, qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

■ Indemnités de fin de carrière

Les droits des salariés à l'indemnité de départ en retraite sont calculés en fonction du temps de présence et de la rémunération brute du salarié conformément à la convention collective applicable au Groupe.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en "*Gains ou pertes latents ou différés*", enregistrés en capitaux propres. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

■ Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.

Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation est due.

■ Autres avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, dont le paiement est attendu à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail.

L'engagement du groupe, au titre des autres avantages à long terme, est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période.

Les engagements au titre des médailles du travail sont parfois couverts par des contrats d'assurances. Seule la partie non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

■ Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou, suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité.

Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que leur paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

■ Avantages à court terme

Il s'agit des avantages dont le règlement est attendu dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes.

Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme, sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

🕒 Paiements fondés sur base d'actions

Les paiements sur base d'actions concernent les transactions dont le paiement est fondé sur des actions émises par le Groupe, qu'ils soient dénoués par remise d'actions ou réglés en numéraire, le montant dépendant de l'évolution de la valeur des actions.

La charge supportée par le Groupe est évaluée sur la base de la juste valeur à la date de notification des options d'achat ou de souscription d'actions attribuées par certaines filiales. La charge globale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option par le nombre estimé d'options qui seront émises au terme de la période d'acquisition des droits, compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

La charge est constatée en frais de personnel dès la notification et fait l'objet d'un étalement sur la période d'acquisition des droits, sans attendre, le cas échéant, que les conditions nécessaires à l'attribution définitive soient remplies, ni que les bénéficiaires exercent leurs options.

Dans le cas des plans dénoués par remise d'actions, la contrepartie de la charge figure en augmentation des capitaux propres.

Pour les plans dénoués en numéraire, la contrepartie est enregistrée en dette. Ce passif fait l'objet d'une réévaluation jusqu'à son extinction, en fonction de la juste valeur de l'action. L'ajustement de valeur se fait également en frais de personnel.

④ Immobilisations et amortissements

■ Immobilisations dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement. Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties.

Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "*Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation*" du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique "*Charges des autres activités*" du compte de résultat.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :

- Constructions - gros œuvre structure : 10 - 30 ans (en fonction du type d'immeuble concerné)
- Constructions - équipements : 10 - 25 ans
- Agencements et installations : 5 - 15 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 - 10 ans
- Matériel de sécurité : 3 - 10 ans
- Matériel roulant : 3 - 5 ans
- Matériel informatique : 3 - 5 ans

Immobilisations incorporelles :

- Logiciels acquis ou créés en interne : 1 - 3 ans

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "*Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation*" du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique "*Charges des autres activités*" (pour les dotations) et "*Produits des autres activités*" (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne "*Gains ou pertes nets sur autres actifs*".

Les plus et moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne "*Produits des autres activités*" ou "*Charges des autres activités*".

La juste valeur des immeubles de placement est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle repose sur une évaluation de ces immeubles par référence au marché, effectuée par des experts indépendants.

■ Immobilisations dont le Groupe est locataire

La définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et, d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif.

Côté preneur, les contrats de location simple et les contrats de location financement seront comptabilisés selon un modèle unique, avec constatation :

- d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué pendant la durée du contrat,
- en contrepartie d'une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers,
- d'un amortissement linéaire de l'actif et de charges d'intérêts dégressives au compte de résultat.

Le groupe active principalement ses contrats immobiliers, à l'exception de ceux en situation de tacite reconduction. La flotte automobile n'a été retraitée que lorsqu'elle était localement significative et les matériels informatique et de sécurité ont été écartés au motif de leur caractère substituable, conformément à la norme.

D'autres actifs sous-jacents ont pu être écartés via les exemptions de courte durée et de faible valeur (fixée à 5 K€). Le groupe n'a pas de contrat de location pouvant donner lieu à la comptabilisation d'actif incorporel ou d'immeuble de placement.

Ainsi, les droits d'utilisation sont enregistrés en « immobilisations corporelles », et les obligations locatives en « autres passifs ». Les droits au bail, sont reclassés en immobilisations corporelles quand ils concernent des contrats qui ne sont pas en tacite reconduction. Les droits d'utilisation et les obligations locatives font l'objet d'impôts différés.

Au compte de résultat, les charges d'intérêt figurent en « marge d'intérêt » tandis que les dotations aux amortissements sont présentées dans la rubrique dédiée des frais généraux.

Pour le calcul de l'obligation locative sont utilisés :

- la durée contractuelle. Sur les baux commerciaux, le groupe suit la position ANC, en application des dispositions contractuelles: tout nouveau contrat de ce type sera activé sur une durée de 9 ans. En effet, au plan comptable, il n'existe pas d'option de renouvellement au terme du bail et que par conséquent, la période pendant laquelle le contrat est exécutoire est généralement de 9 ans, compte tenu des choix d'implantation du groupe,
- le taux d'actualisation est le taux marginal d'endettement correspondant à la durée retenue. Il s'agit d'un taux amortissable par centrale de refinancement du groupe,
- le loyer hors taxes. Le groupe est marginalement concerné par les loyers variables.

Les modifications ultérieures tant en termes de loyer que de durée conduisent à la réévaluation de l'actif et du passif.

⊗ Commissions

Le groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt sont étalées selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions rémunérant un service continu sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte.

⊗ Impôts différés

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales. Les retraitements liés à l'application des normes IFRS font donc également l'objet de calcul d'impôts différés.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice et applicable au cours des exercices suivants.

Les actifs d'impôts différés ne sont retenus que lorsque leur récupération est probable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres pour lesquels les impôts différés correspondants sont imputés directement dans ces rubriques.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'il existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

⊗ Intérêts pris en charge par l'Etat de certains prêts

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique "*Intérêts et produits assimilés*" et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

⊗ Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés, s'il est disponible en vue d'être vendu et si sa vente est hautement probable doit intervenir dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan, dans les rubriques "*Actifs non courants destinés à être cédés*" et "*Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés*". Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat, dans la rubrique "*Gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées*".

IV NOTES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

(Les notes sont présentées en milliers d'euros)

1. NOTES RELATIVES AU BILAN

Note 0 : Effets de la première application de la norme IFRS 16

Droits d'utilisation - Immobilier	107 239
Droits d'utilisation - Autres	4 260
Total	111 499

Obligations locatives - Immobilier	107 239
Obligations locatives - Autres	4 260
Total	111 499

L'effet au 1^{er} janvier 2019 de l'application de la norme IFRS 16 conduit à une augmentation des immobilisations corporelles de 111 499KE, en contrepartie d'une dette classée en « Autres passifs ».

Note 1 : Caisse, Banques Centrales

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Caisse, Banques centrales - actif				
Banques centrales	1 224 798	890 326	334 472	37,57%
dont réserves obligatoires	56 600	0	56 600	n.s.
Caisse	97 491	91 801	5 690	6,20%
Total	1 322 289	982 127	340 162	34,64%

Note 2 : Actifs financiers au coût amorti

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 692 175	3 592 807	99 364	2,77%
Prêts et créances sur la clientèle	16 877 848	16 579 721	298 122	1,80%
Titres au coût amorti	330 571	146 606	183 965	125,48%
Total	20 900 594	20 319 134	581 451	2,86%

2a. Prêts et créances sur les établissements de crédit au coût amorti

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Créances saines (S1/S2)	3 673 478	3 569 361	104 111	2,92%
Comptes réseau Crédit Mutuel (1)	2 344 697	2 089 023	255 674	12,24%
Autres comptes ordinaires	137 428	378 506	-241 084	-63,69%
Prêts	530 733	500 000	30 756	6,15%
Autres créances	291 302	243 550	47 752	19,61%
Pensions	369 295	358 282	11 013	3,07%
Créances rattachées	18 700	23 456	-4 756	-20,28%
Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-	-10	9	-90,00%
Total	3 692 175	3 592 807	99 364	2,77%

(1) concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, LDD, Livret bleu, Livret A)

2b. Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Créances saines (S1/S2)	15 090 968	14 837 053	253 915	1,71%
Créances commerciales	9 833	3 442	6 389	185,62%
Autres concours à la clientèle	15 050 505	14 804 234	246 311	1,66%
- crédits à l'habitat	8 529 202	8 344 759	184 443	2,21%
- autres concours et créances diverses	6 521 343	6 459 475	61 868	0,96%
- pensions	0	0	0	n.s.
Créances rattachées	30 592	29 377	1 215	4,14%
Créances d'assurance et réassurance	0	0	0	n.s.
Créances brutes faisant l'objet de dépréciation individuelle (S3)	882 496	861 175	21 321	2,48%
Créances brutes	15 973 464	15 698 228	275 236	1,75%
Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-83 121	-86 742	3 621	-4,17%
Autres dépréciations (S3)	-487 925	-495 329	7 404	-1,49%
SOUS TOTAL I	15 402 418	15 116 157	286 261	1,89%
Location financement (investissement net)	1 442 571	1 435 514	7 057	0,49%
Mobilier	1 107 659	1 079 903	27 756	2,57%
Immobilier	334 912	355 611	-20 699	-5,82%
Créances brutes faisant l'objet de dépréciation individuelle (S3)	53 930	47 519	6 419	13,51%
Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-8 775	-9 087	312	-3,43%
Autres dépréciations (S3)	-12 309	-10 382	-1 927	18,56%
SOUS TOTAL II	1 475 426	1 463 564	11 861	0,81%
TOTAL	16 877 843	16 579 721	298 122	1,80%
dont prêts subordonnés	150 000	150 000	0	0,00%

Opérations de location financement avec la clientèle :

	31.12.2018	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2019
Valeur brute comptable	1 483 033	72 729	-59 304	51	1 496 509
Dépréciations des loyers non recouvrables	-19 469	-5 663	3 869	179	-21 084
Valeur nette comptable	1 463 564	67 066	-55 435	230	1 475 425

2c. Titres au coût amorti

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Titres	330 888	146 802	184 086	125,40%
- Effets publics	0	0	0	n.s.
- Obligations et autres titres de dettes	330 888	146 802	184 086	125,40%
. Cotés	0	0	0	n.s.
. Non cotés	330 888	146 802	184 086	125,40%
Créances rattachées	-222	0	-222	n.s.
TOTAL BRUT	330 666	146 802	183 864	125,25%
dont actifs dépréciés (S3)	0	0	0	n.s.
Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-95	-196	101	-51,53%
Autres dépréciations (S3)	0	0	0	n.s.
TOTAL NET	330 571	146 606	183 965	125,48%

Note 3 : Passifs financiers au coût amorti

3a. Dettes envers les banques centrales et les établissements de crédit

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Banques centrales	0	0	0	n.s.
Dettes envers les établissements de crédit	2 176 962	1 947 293	229 669	11,79%
Comptes réseau Crédit Mutuel	0	0	0	n.s.
Autres comptes ordinaires	27 571	26 691	880	3,30%
Emprunts	779 159	702 613	76 546	10,89%
Autres dettes	198 191	56 071	142 120	253,46%
Pensions	1 169 295	1 158 281	11 014	0,95%
Dettes rattachées	2 746	3 637	-891	-24,50%

3b. Dettes envers la clientèle au coût amorti

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Comptes d'épargne à régime spécial	12 454 889	12 222 350	232 539	1,90%
- à vue	10 030 584	9 828 003	202 581	2,06%
- à terme	2 424 305	2 394 347	29 958	1,25%
Dettes rattachées sur comptes d'épargne	54 149	4 449	49 700	n.s.
Sous-total	12 509 038	12 226 799	282 239	2,31%
Comptes à vue	5 352 000	5 058 541	293 459	5,80%
Comptes et emprunts à terme	268 807	264 977	3 830	1,45%
Dettes rattachées	3 789	3 530	259	7,34%
Autres dettes	1 008	985	23	2,34%
Sous-total	5 625 604	5 328 033	297 571	5,59%
TOTAL	18 134 642	17 554 832	579 810	3,30%

3c. Dettes représentées par un titre au coût amorti

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Bons de caisse	32 535	39 345	-6 810	-17,31%
TMI & TCN	1 734 363	1 777 993	-43 630	-2,45%
Emprunts obligataires	1 172 558	1 100 701	71 857	6,53%
Dettes rattachées	7 395	13 880	-6 485	-46,72%
TOTAL	2 946 851	2 931 919	14 932	0,51%

3d. Dettes subordonnées au coût amorti

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Dettes subordonnées	662 537	663 801	-1 264	-0,19%
Dettes subordonnées à durée indéterminée	150 000	150 000	0	0,00%
Dettes rattachées	8 568	7 271	1 297	17,84%
TOTAL	821 105	821 072	33	0,00%

Caractéristiques des principales dettes subordonnées

en K€	Date	Montant	Montant	Echéance
	Emission	Emission	fin d'exercice	
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée CFCMNE	2004	150 000	150 000	-
TSR Structurés CFCMNE (8 lignes)	2014	41 600	41 600	2024
TSR Structurés CFCMNE (2 lignes)	2014	175 000	171 887	2026
TSR Structurés CFCMNE (3 lignes)	2015	55 000	55 000	2025
TSR CFCMNE (1 ligne)	2015	40 000	39 516	2027
TSR Structuré CFCMNE (1 ligne)	2015	50 000	50 000	2030
TSR CFCMNE (1 ligne)	2016	300 000	300 000	2026
Bons de caisse (Beobank)	2010	6 870	4 534	
Dettes rattachées			8 568	

Note 4 : Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

4a. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres par type de produits

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Effets publics	435 876	497 267	-61 391	-12,35%
Obligations et autres titres de dettes	2 318 677	2 176 047	142 630	6,55%
- Cotés	1 634 100	1 563 364	70 736	4,52%
- Non cotés	684 577	612 683	71 894	11,73%
Créances rattachées	13 676	15 396	-1 720	-11,17%
Sous-total brut titres de dettes	2 768 229	2 688 710	79 519	2,96%
Dont titres de dettes dépréciés (S3)	0	0	0	n.s.
Dépréciations sur encours sains (S1/S2)	-962	-790	-172	21,77%
Autres dépréciations (S3)	0	0	0	n.s.
Sous-total net titres de dettes	2 767 267	2 687 920	79 347	2,95%
Actions et autres instruments de capitaux propres	5 089	3 837	1 252	32,63%
- Cotés	0	0	0	n.s.
- Non cotés	5 089	3 837	1 252	32,63%
Titres immobilisés	44 000	63 433	-19 427	-30,63%
- Titres de participations	18 130	19 301	-1 163	-6,03%
- Autres titres détenus à long terme	6 600	6 619	0	0,00%
- Parts dans les entreprises liées	19 249	37 513	-18 264	-48,69%
Sous-total instruments de capitaux propres	49 095	67 270	-18 175	-27,02%
TOTAL	2 816 362	2 755 190	61 172	2,22%
Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres	20 770	3 134	17 644	562,99%
Dont titres de participation cotés.	0	0	0	n.s.

4b. Liste des principales participations non consolidées

		% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
CCCM Paris	Non coté	13%	661 087	4 700 419	16 307	8 610

Données au 31.12.2018

Note 5 : Valeurs brutes et cadrage des dépréciations

5a. Valeurs brutes soumises à dépréciation

	31.12.2018	Acquisition /production	Vente /remboursement	Modification des flux*	Transfert	Autres**	30.06.2019
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances Etablissements de crédit soumis	3 592 817	115 167	-116 039	40 194	0	60 033	3 602 172
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	3 590 050	115 167	-113 272	40 194	0	60 033	3 692 178
- aux pertes attendues à terminaison (S2)	2 767	0	-2 767	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'ori;	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances sur la clientèle soumis	17 181 261	2 217 120	-1 474 918	-428 994	-19 380	-5 113	17 469 976
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	15 192 052	2 107 861	-1 034 232	-532 487	-69 378	-189	15 663 627
- aux pertes attendues à terminaison (S2)	1 080 515	85 335	-397 105	128 430	-27 154	-106	869 915
- dont créances clients relevant d'IFRS 15	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'ori;	907 696	22 988	-43 460	-24 445	77 152	-4 818	935 113
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	998	936	-121	-492	0	0	1 321
Actifs financiers au coût amorti - titres	146 802	297 077	-113 213	0	0	0	330 666
- soumis aux pertes attendues à 12 mois (S1)	146 802	297 077	-113 213	0	0	0	330 666
- soumis aux pertes attendues à terminaison (S2)	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'ori;	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	2 755 980	901 412	-798 140	0	0	-41 928	2 817 344
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	2 755 980	896 332	-798 140	0	0	-41 928	2 812 244
- aux pertes attendues à terminaison (S2)	0	5 080	0	0	0	0	5 080
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'ori;	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - Prêts	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues à 12 mois (S1)	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues à terminaison (S2)	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'ori;	0	0	0	0	0	0	0
- aux pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture et dès l'origine	0	0	0	0	0	0	0
Total	23 676 860	3 530 776	-2 502 310	-388 800	-19 380	12 992	24 380 138

* modification des flux ne donnant pas lieu à décomptabilisation

** dont transfert de Buckets

5b. Cadrage des dépréciations

	31.12.2018	Dotation	Reprise	Transfert	Autres	30.06.2019
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances Etablissements de crédit	-10	0	9	0	0	-1
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances sur la clientèle	-601 540	-91 319	116 285	-15 731	175	-592 130
Actifs financiers au coût amorti - titres	-196	-80	181	0	0	-95
Actifs financier en JVCP - titres de dettes	-790	-435	263	0	0	-962
Actifs financier en JVCP - Prêts	0	0	0	0	0	0
Total	-602 536	-91 834	116 738	-15 731	175	-593 188

IFRS 9	31.12.2018	Dotation	Reprise	Transfert	Autres	30.06.2019
Prêts et créances Etablissements de crédit	-10	0	9	0	0	-1
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-2	0	1	0	0	-1
- pertes attendues à terminaison (S2)	-8	0	8	0	0	0
Prêts et créances clientèle	-601 540	-91 319	116 285	-15 731	175	-592 130
- dont actifs dépréciés (S3) dès l'origine	-62	0	0	0	0	-62
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-47 191	-18 897	5 952	10 931	0	-49 205
- pertes attendues à terminaison (S2)	-48 638	-21 134	33 797	-6 714	-2	-42 691
- dont créances clients relevant d'IFRS 15	0	0	0	0	0	0
- pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'origine	-505 711	-51 288	76 536	-19 948	177	-500 234
Actifs financiers au coût amorti - titres	-196	-80	181	0	0	-95
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-196	-80	181	0	0	-95
Actifs financier en JVCP - titres de dettes	-790	-435	263	0	0	-962
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-790	-428	263	0	0	-955
- pertes attendues à terminaison (S2)	0	-7	0	0	0	-7
Total	-602 536	-91 834	116 738	-15 731	175	-593 188

	01.01.2018	Dotation	Reprise	Transfert	Autres	31.12.2018
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances Etablissements de crédit	-45	-8	4	0	39	-10
Actifs financiers au coût amorti - prêts et créances sur la clientèle	-658 875	-83 653	155 710	-37 625	22 903	-601 540
Actifs financiers au coût amorti - titres	-148	-49	0	0	1	-196
Actifs financier en JVCP - titres de dettes	-1 201	-35	447	0	-1	-790
Actifs financier en JVCP - Prêts	0	0	0	0	0	0
Total	-660 269	-83 745	156 161	-37 625	22 942	-602 536

IFRS 9	01.01.2018	Dotation	Reprise	Transfert	Autres	31.12.2018
Prêts et créances Etablissements de crédit	-45	-8	4	0	39	-10
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-45	0	4	0	39	-2
- pertes attendues à terminaison (S2)	0	-8	0	0	0	-8
Prêts et créances clientèle	-658 875	-83 653	155 710	-37 625	22 903	-601 540
- dont actifs dépréciés (S3) dès l'origine	-4	-58	0	0	0	-62
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-47 831	-21 183	13 457	3 295	5 071	-47 191
- pertes attendues à terminaison (S2)	-46 089	-16 501	13 979	-8 771	8 744	-48 638
- dont créances clients relevant d'IFRS 15	0	0	0	0	0	0
- pertes attendues sur actifs dépréciés (S3) à la clôture mais non dépréciés dès l'origine	-564 955	-45 969	128 274	-32 149	9 088	-505 711
Actifs financiers au coût amorti - titres	-148	-49	0	0	1	-196
- pertes attendues à 12 mois (S1)	0	-49	0	0	-147	-196
- pertes attendues à terminaison (S2)	-148	0	0	0	148	0
Actifs financier en JVCP - titres de dettes	-1 201	-35	447	0	-1	-790
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-1 201	-35	447	0	-1	-790
Actifs financier en JVCP - Prêts	0	0	0	0	0	0
Total	-660 269	-83 745	156 161	-37 625	22 942	-602 536

Note 6 : Actifs et passifs à la juste valeur par résultat

6a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2018				31.12.2018			
	Transaction	Juste valeur sur option	Autres JVPR	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Autres JVPR	Total
Titres	0	381 648	851 953	1 233 599	23 423	355 508	852 914	1 231 845
- Effets publics	0	381 648	15 863	397 511	0	355 508	15 814	371 322
- Obligations et autres titres de dettes	0	0	834 873	834 873	23 423	0	833 149	856 572
. Cotés	0	0	465	465	0	0	681	681
. Non cotés	0	0	834 108	834 108	23 423	0	832 468	855 891
dont OPC	0	0	643 255	643 255	23 423	0	615 376	638 799
- Actions et autres instruments de capitaux propres	0	0	0	0	0	0	0	0
. Cotés	0	0	0	0	0	0	0	0
. Non cotés	0	0	0	0	0	0	0	0
- Titres immobilisés	0	0	1 517	1 517	0	0	3 951	3 951
. Titres de participations	0	0	1 517	1 517	0	0	3 922	3 922
. Autres titres détenus à long terme	0	0	0	0	0	0	0	0
. Parts dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0
. Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0	29	29
Instruments dérivés	170 218	0	0	170 218	144 519	0	0	144 519
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0
dont pensions	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	170 218	381 648	851 953	1 403 819	167 942	355 508	852 914	1 376 364

L'exposition maximale au risque de crédit sur actifs classés en juste valeur par résultat sur option s'élève à 382 millions d'euros sur l'exercice.

6b. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	134 020	123 065	10 955	8,90%
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	569 257	547 236	22 021	4,02%
TOTAL	703 277	670 301	32 976	4,92%

Les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont uniquement constitués de dérivés.

Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

	30.06.2019			31.12.2018		
	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart
Titres émis	569 257	550 180	19 077	547 236	527 611	19 625
Total	569 257	550 180	19 077	547 236	527 611	19 625

6c. Analyse des instruments dérivés de transaction

	30.06.2019			31.12.2018		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
Instrument de taux	5 935 339	170 215	133 873	6 985 798	144 280	123 065
Swaps	5 935 339	139 103	92 838	6 199 097	84 557	113 599
Autres contrats fermes	0	0	0	786 701	590	0
Options et instruments conditionnels	0	31 112	41 035	0	59 133	9 466
Instrument de change	0	0	0	0	0	0
Autres que taux et change	18 244	0	345	13 921	239	0
Options et instruments conditionnels	(8 244)	0	(148)	13 921	239	0
Total	5 935 339	170 215	134 020	6 999 719	144 519	123 065

Note 7 : Couverture

7a. Instruments dérivés de couverture

	30.06.2019			31.12.2018		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de couverture						
Couverture de Fair Value Hedge	2 801 950	9 478	63 407	2 960 950	15 094	51 763
Swaps	1 759 850	9 478	63 407	1 980 850	15 094	51 763
Autres contrats fermes	1 042 100	0	0	980 100	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0	0
Couverture de Cash Flow Hedge	615 700	17	19 259	615 700	129	17 356
Swaps	615 700	17	19 259	615 700	129	17 356
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0	0
Total	3 417 650	9 495	82 706	3 576 650	15 223	69 119

L'inefficacité constatée en résultat impacte négativement les comptes (- 141 K€ comptabilisés dans le poste "Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat") cf note 22.

Echéancier de la valeur nominale des instruments dérivés de couverture

	30.06.2019				30.06.2019
	Moins de 3 mois	De 3 mois à moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Instruments dérivés de couverture					
Couverture de Fair Value Hedge	91 000	509 200	1 369 750	832 000	2 801 950
Swaps	51 000	484 200	1 091 650	133 000	1 759 850
Autres contrats fermes	40 000	25 000	278 100	699 000	1 042 100
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0
Couverture de Cash Flow Hedge	200 000	0	115 700	300 000	615 700
Swaps	200 000	0	115 700	300 000	615 700
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0
Total	291 000	509 200	1 485 450	1 132 000	3 417 650

	Moins de 3 mois	De 3 mois à moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	31.12.2018
Instruments dérivés de couverture					
<i>Couverture de Fair Value Hedge</i>	75 000	249 500	842 350	1 794 100	2 960 950
Swaps	75 000	189 500	714 350	1 002 000	1 980 850
Autres contrats fermes	0	60 000	128 000	792 100	980 100
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0
<i>Couverture de Cash Flow Hedge</i>	0	200 000	115 700	300 000	615 700
Swaps	0	200 000	115 700	300 000	615 700
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	0
Total	75 000	449 500	958 050	2 094 100	3 576 650

7b. Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles d'actifs financiers	70 621	28 370	42 251	148,93%
de passifs financiers	0	0	0	n.s.

7c. Eléments micro-couverts en juste valeur

Eléments couverts à l'actif

	30.06.2019				31.12.2018			
	Valeur au bilan	Dont réévaluation liée à la couverture	Dont réévaluation de l'exercice	Cumul des ajustements de JV restant au bilan (élément couvert qui a cessé d'être ajusté)	Valeur au bilan	Dont réévaluation liée à la couverture	Dont réévaluation de l'exercice	Cumul des ajustements de JV restant au bilan (élément couvert qui a cessé d'être ajusté)
Actifs financiers à la JVCP	640 149	17 731	4 311	0	698 213	13 421	(3 026)	0
Total	640 149	17 731	4 311	0	698 213	13 421	(3 026)	0

Eléments couverts au passif

	30.06.2019				31.12.2018			
	Valeur au bilan	Dont réévaluation liée à la couverture	Dont réévaluation de l'exercice	Cumul des ajustements de JV restant au bilan (élément couvert qui a cessé d'être ajusté)	Valeur au bilan	Dont réévaluation liée à la couverture	Dont réévaluation de l'exercice	Cumul des ajustements de JV restant au bilan (élément couvert qui a cessé d'être ajusté)
Dettes représentées par un titre	177 367	8 367	(1 480)	0	216 688	9 847	(6 163)	0
Total	177 367	8 367	(1 480)	0	216 688	9 847	(6 163)	0

Note 8 : Actifs et passifs relatifs aux activités d'assurance (IAS39)

Depuis le 31 décembre 2018, l'assurance figure dans les postes relatifs à la mise en équivalence.

Note 9 : Hiérarchie de la Juste Valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan

30.06.2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers IFRS 9				
Juste valeur par capitaux propres	2 080 130	692 226	44 006	2 816 362
- Effets publics et valeurs assimilées	440 920	0	0	440 920
- Obligations et autres titres de dettes	1 639 210	687 137	0	2 326 347
- Actions et autres instruments de capitaux propres	0	5 089	0	5 089
- Participations et ATDLT	0	0	24 757	24 757
- Parts entreprises liées	0	0	19 249	19 249
- Prêts et Créances EC - JVCPR	0	0	0	0
- Prêts et Créances Clientèle - JVCPR	0	0	0	0
Transaction / JVO / Autres	426 646	975 219	1 946	1 403 811
- Effets publics et valeurs assimilées - Transaction	0	0	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées - Juste valeur sur option	381 643	0	0	381 643
- Effets publics et valeurs assimilées - Autres JVPR	15 863	0	0	15 863
- Obligations et autres titres de dettes - Transaction	0	0	0	0
- Obligations et autres titres de dettes - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Obligations et autres titres de dettes - Autres JVPR	27 197	806 746	630	834 573
- Actions et autres instruments de capitaux propres - Transaction	0	0	0	0
- Actions et autres instruments de capitaux propres - Autres JVPR	0	0	0	0
- Participations et ATDLT - Autres JVPR	0	0	0	0
- Parts entreprises liées - Autres JVPR	0	201	1 316	1 517
- Prêts et créances sur établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Prêts et créances sur établissements de crédit -Autre JVPR	0	0	0	0
- Prêts et créances sur la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Prêts et créances sur la clientèle - Autres JVPR	0	0	0	0
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	1 943	168 272	0	170 215
Instruments dérivés de couverture	0	9 495	0	9 495
Total	2 506 776	1 676 940	45 952	4 229 668
Passifs financiers IFRS 9				
Transaction / JVO	1 943	701 334	0	703 277
- Dettes envers les établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dettes envers la clientèle - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	0	569 257	0	569 257
- Dettes subordonnées - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	1 943	132 077	0	134 020
Instruments dérivés de couverture	0	82 706	0	82 706
Total	1 943	784 040	0	785 983

Niveau 1: cours coté sur un marché actif.

Niveau 2: cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables,

Niveau 3: valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

Hiérarchie de juste valeur – Détail du niveau 3

30.06.2019	Couverture	Achats	Émissions	Ventes	Remboursements	Transferts	Revenus et pertes en résultat	Revenus et pertes en capitaux propres	Autres mouvements	Équilibre
Actifs financiers IFRS 9										
Juste valeur par capitaux propres	63 488	464	630	-166	0	-20 299	0	-10	41	14 006
- Participations et ATDLT	25 920	464	0	-250	0	-1 806	0	0	41	14 787
- Parts entreprises liées	17 613	0	630	0	0	-18 794	0	-10	0	19 249
Transaction / JVO / Autres	4 485	0	0	-2 118	-425	130	-366	0	0	1 946
- Obligations et autres titres de dettes - Autres JVPR	675	0	0	0	-378	130	0	0	0	630
- Actions et autres instruments de capitaux propres - Transaction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Actions et autres instruments de capitaux propres - Autres JVPR	-3 790	0	0	-1 118	-50	0	-366	0	0	-1 714

Note 10 : Compensation des actifs et passifs financiers

30.06.2019	Montant brut des actifs financiers	Montant brut des passifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan				Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collatéral)		
Actifs financiers								
Dérivés	189 777	-10 067	179 710	-85 201	0	-92 522	0	1 987
Pensions	378 112	0	378 112	-378 051	-791 244	0	0	81
Total	567 889	-10 067	557 822	-463 252	-791 244	0	-92 522	2 068
Passifs financiers								
Dérivés	226 793	-10 067	216 726	-85 201	0	-110 287	0	21 238
Pensions	1 169 520	0	1 169 520	-377 978	-791 244	0	0	298
Total	1 396 313	-10 067	1 386 246	-463 179	-791 244	-130 287	0	321 536

31.12.2018	Montant brut des actifs financiers	Montant brut des passifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)	
Actifs financiers							
Dérivés	169 916	-10 174	159 742	-113 049	0	-38 026	8 667
Pensions	365 493	0	365 493	-358 580	0	-6 849	64
Total	535 409	-10 174	525 235	-471 629	0	-44 875	8 731

31.12.2018	Montant brut des passifs financiers	Montant brut des actifs financiers compensés au bilan	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan			Montant net
				Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers donnés en garantie	Trésorerie versée (cash collateral)	
Passifs financiers							
Dérivés	202 358	-10 174	192 184	-113 039	0	-44 166	34 979
Pensions	1 158 509	0	1 158 509	-358 581	-800 000	0	-72
Total	1 360 867	-10 174	1 350 693	-471 620	-800 000	-44 166	34 907

Note 11 : Impôts

11a. Impôts courants

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Actif (par résultat)	80 625	102 468	-21 843	-21,32%
Passif (par résultat)	63 499	64 504	-1 005	-1,56%

11b. Impôts différés

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Actif (par résultat)	48 086	43 883	4 203	9,58%
Actif (par capitaux propres)	10 971	5 915	5 056	85,48%
Passif (par résultat)	2 679	703	1 976	281,08%
Passif (par capitaux propres)	9 482	48	9 434	n.s.

Répartition des impôts différés par grandes catégories

	30.06.2019		31.12.2018	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Reportis fiscaux déficitaires				
Différences temporaires sur	57 972	11 076	52 841	3 794
- réévaluation des instruments financiers (hors assurance)		8 397	0	3 091
- autres gains / pertes latents ou différés	9 886		8 958	
- provisions	44 723	-13	45 510	-9
- réserve latente de location financement		3 667		1 591
- résultats des sociétés transparentes				
- autres décalages temporaires	3 363	-975	-1 627	-879
Compensation	1 085	1 085	-3 043	-3 043
Total des actifs et passifs d'impôts différés	59 057	12 161	49 798	751

Note 12 : Comptes de régularisation et actifs et passifs divers

12a. Comptes de régularisation et actifs divers

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Comptes de régularisation actif				
Valeurs reçues à l'encaissement	21 140	12 995	8 145	62,68%
Comptes d'ajustement sur devises		1	0	0,00%
Produits à recevoir	20 837	30 359	-9 522	-31,36%
Comptes de régularisation divers	175 548	162 986	12 562	7,71%
Sous-total	217 525	206 341	11 185	5,42%
Autres actifs				
Débiteurs divers	173 457	217 759	-44 307	-20,35%
Stocks et assimilés	3 983	2 301	1 682	73,10%
Autres emplois divers	23 083	32 351	-9 270	-28,65%
Sous-total	200 519	252 411	-51 895	-20,56%
Total	418 044	458 752	-40 710	-8,87%

12b. Comptes de régularisation et passifs divers

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Comptes de régularisation passif				
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	45	172	-127	-73,84%
Comptes d'ajustement sur devises	0	250	-250	-100,00%
Charges à payer	97 181	124 963	-27 782	-22,23%
Produits constatés d'avance	53 294	51 252	2 042	3,98%
Comptes de régularisation divers	110 172	148 134	-37 962	-25,63%
Sous-total	260 692	324 771	-64 079	-19,73%
Autres passifs				
Obligations locatives - Immobilier	98 476	0	98 476	n.s.
Obligations locatives - Autres	4 260	0	4 260	n.s.
Versements restant à effectuer sur titres	228 572	235 558	-6 986	-2,97%
Créditeurs divers	253 668	300 104	-46 436	-15,47%
Sous-total	584 976	535 662	49 314	9,21%
Total	845 668	860 433	-14 765	-1,72%

12c. Actifs et passifs destinés à être cédés

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
ACTIF				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	8 397	5 078	3 319	65,36%
Actifs financiers disponibles à la vente				
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			0	n.s.
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 844	50 259	-27 415	-54,55%
Prêts et créances sur la clientèle		3	-3	-100,00%
Placements des activités d'assurance et parts de réassureurs dans les provisions techniques			0	n.s.
Comptes de régularisation	11 833	20 855	-9 022	-43,26%
Participations dans les entreprises MEE			0	n.s.
Immobilisations	789	10 114	-9 326	-92,21%
Ecarts d'acquisition			0	n.s.
Actifs destinés à être cédés	43 862	86 309	-42 447	-49,18%
PASSIF				
Dettes envers les établissements de crédit	48	17 773	-17 725	-99,73%
Dettes envers la clientèle		3 498	-3 498	-100,00%
Comptes de régularisation et autres passifs	17 045	26 098	-9 053	-34,69%
Provisions techniques des contrats d'assurance			0	n.s.
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			0	n.s.
Provisions	41	67	-26	-38,81%
Dettes subordonnées			0	n.s.
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	17 134	47 436	-30 302	-63,88%
RESULTAT	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
Produits d'intérêts et assimilés	13		13	n.s.
Charges d'intérêts et assimilés	-1		-3	n.s.
Commissions			0	n.s.
Gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat	477		477	n.s.
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-81		-81	n.s.
Produits nets des activités d'assurance		73 546	-73 546	-100,00%
Produits des autres activités	25 891	1 486	24 405	n.s.
Charges des autres activités	-1 755	-137	-1 618	n.s.
Frais généraux	-16 587	-23 809	7 222	-30,33%
Résultat sur entités conso (cession...)		11 239	-11 239	-100,00%
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence		136	-136	-100,00%
Impôts sur le résultat	-5 772	-15 884	10 112	-63,66%
Gains et pertes nets d'impôt sur activités abandonnées	2 183	46 577	-44 394	-95,31%

Les informations se rapportant au bilan concernaient en 2018 la cession d'entités du pôle Gestion pour Compte de Tiers (LFIS, UGP et CD Partenaires) ainsi que celle de Theia Viager et, pour 2019, elles traduisent uniquement les prochaines cessions des entités LFIS et UGP.

En ce qui concerne le résultat, 2018 se rapporte au résultat du pôle NEA jusqu'à date de perte de contrôle à la fin du mois de juin 2018, et 2019 reprend les opérations relatives aux entités du pôle Gestion pour Compte de Tiers (LFIS, UGP).

Note 13 : Participations dans les entreprises mises en équivalence

13a. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence

30.06.2019	Pays	% Intérêt	Valeur de MEE	QP de résultat net	Dividendes reçus (1)	JV de la participation (si cotée)
Entités sous influence notable						
GACM	France	10,22%	922 126	49 095	192 264	n.c.
2A	France	31,15%	874	212	0	n.c.
Alger Management LTD	Grande-Bretagne	50,00%	76	8	0	n.c.
FCT LFP Créances Immobilières	France	27,09%	237	0	0	n.c.
Groupe Cholet-Dupont	France	33,73%	15 417	1 895	181	n.c.
JKC Capital Management Limited	Hong Kong	50,00%	1 621	184	0	n.c.
Siparex Proximité Innovation	France	26,50%	2 151	239	663	n.c.
TAGES Capital LLP	Grande-Bretagne	19,00%	527	35	0	n.c.
Euro Information SAS	France	10,15%	139 910	5 506	318	n.c.
La Française AM (écarts d'acquisition sur Tages et Alger)	(2)		447			n.c.
Groupe La Française (écart d'acquisition sur 2A)	(2)		2 303			n.c.
Nouvelles expertises et talents AM (écart d'acquisition sur JKC CM Ltd)	(2)		1 257			n.c.
Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (écart d'acquisition sur GACM)	(2)		273 691			n.c.
TOTAL			1 360 487	56 769	198 882	

31.12.2018	Pays	% Intérêt	Valeur de MEE	QP de résultat net	Dividendes reçus (1)	JV de la participation (si cotée)
Entités sous influence notable						
GACM	France	10,22%	1 005 981	36 568	34 362	n.c.
2A	France	20,00%	-62	125	0	n.c.
Alger Management LTD	Grande-Bretagne	50,00%	68	-280	0	n.c.
FCT LFP Créances Immobilières	France	27,09%	237	0	0	n.c.
Groupe Cholet-Dupont	France	33,73%	14 203	1 183	613	n.c.
JKC Capital Management Limited	Hong Kong	50,00%	1 789	2	0	n.c.
Siparex Proximité Innovation	France	26,50%	2 576	525	265	n.c.
TAGES Capital LLP	Grande-Bretagne	19,00%	755	250	922	n.c.
Euro Information SAS	France	10,15%	135 022	11 303	315	n.c.
La Française AM (écarts d'acquisition sur Tages et Alger)	(2)		447			n.c.
Groupe La Française (écart d'acquisition sur 2A)	(2)		356			n.c.
Nouvelles expertises et talents AM (écart d'acquisition sur JKC CM Ltd)	(2)		1 257			n.c.
Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe (écart d'acquisition sur GACM)	(2)		273 691			n.c.
TOTAL			1 436 320	49 676	36 477	

(1) en trésorerie et en actions

(2) Conformément à IAS28, les écarts d'acquisition constatés sur des entités sous influence notable sont inclus dans la valeur des titres mis en équivalence.

* NC : non cotée

13b. Données des principales entreprises mises en équivalence

30.06.2019	Total bilan	PNB/CA	RBE	Résultat net	OCI	Capitaux propres en devise
Entités sous influence notable						
GACM	121 786 720	1 037 427	728 029	488 708	1 323 880	9 443 698
2A	10 179	4 819	-744	682	0	2 806
Alger Management LTD	1 506	2 195	14	14	0	136
FCT LFP Créances Immobilières	57 281	222	0	0	0	875
Groupe Cholet-Dupont	309 101	15 019	6 893	5 628	0	45 708
JKC Capital Management Limited	34 944	7 517	-3 269	-3 269	0	28 816
Siparex Proximité Innovation	14 410	5 894	1 163	901	0	8 115
TAGES Capital LLP	5 977	3 856	185	185	0	2 775
Euro Information SAS	1 540 639	656 375	79 248	55 519	0	1 340 582

31.12.2018	Total bilan	PNB/CA	RBE	Résultat net	OCI	Capitaux propres en devise
Entités sous influence notable						
GACM	116 087 666	1 719 754	1 166 829	805 660	948 189	10 274 033
2A	10 534	11 113	601	626	0	-308
Alger Management LTD	1 990	3 917	-495	-495	0	122
FCT LFP Créances Immobilières	95 078	615	0	0	0	875
Groupe Cholet-Dupont	277 756	22 613	6 645	3 508	0	42 110
JKC Capital Management Limited	38 932	21 780	103	31	0	32 085
Siparex Proximité Innovation	16 697	14 176	2 585	1 981	0	9 717
TAGES Capital LLP	7 111	9 155	1 318	1 318	0	3 973
Euro Information SAS	1 494 765	1 278 865	164 249	111 640	0	1 288 167

Note 14 : Immeubles de placement

	31.12.2018	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2019
Coût historique	63 011	4 821	-1 855	0	65 977
Amortissement et dépréciation	-30 135	-3 473	736	0	-32 872
Montant net	32 876	1 348	-1 119	0	32 109

La juste valeur de ces immeubles (enregistrés au coût) est de 67,3 M€ au 30 juin 2019 ; elle était de 78,3 M€ au 31 décembre 2018. Elle est déterminée à dire d'expert.

Note 15 : Immobilisations corporelles et incorporelles

15a. Immobilisations corporelles

	31.12.2018	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2019
Coût historique					
Terrains d'exploitation	12 415	0	-47	0	12 368
Constructions d'exploitation	227 775	1 934	-3 271	0	226 438
Droits d'utilisation - Immobilier	0	0	0	107 239	107 239
Droits d'utilisation - Flotte automobile	0	0	0	4 260	4 260
Autres immobilisations corporelles	320 109	26 806	-1 461	1 261	346 715
Total	560 299	28 740	-4 779	112 760	697 020
Amortissement et dépréciation					
Constructions d'exploitation	-155 646	-5 009	2 595	0	-158 060
Droits d'utilisation	0	-8 929	0	0	-8 929
Autres immobilisations corporelles	-161 226	-3 947	1 459	36	-165 678
Total	-316 872	-19 885	4 054	36	-332 669
Montant net	243 427	8 855	-725	112 796	364 351

Dont immeubles loués en location financement

	31.12.2018	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2019
Valeur comptable brute	240 190	1 934	-3 271	-12 415	226 438
Amortissements et dépréciations	-155 646	-5 009	2 595	1	-158 059
Total	84 544	-3 075	-676	-12 414	68 279

15b. Immobilisations incorporelles

	31.12.2018	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2019
Coût historique					
Immobilisations générées en interne	4 462	0	0	2 450	6 912
Immobilisations acquises	147 521	949	-171	3 950	152 249
- logiciels	116 067	24	-8	3 200	119 283
- autres	31 454	925	-163	750	32 966
Total	151 983	949	-171	6 400	159 162
Amortissement et dépréciation					
Immobilisations générées en interne	-1 792	-936	0	0	-2 728
Immobilisations acquises	-121 350	-853	8	123	-122 072
- logiciels	-113 104	-756	8	16	-113 836
- autres	-8 246	-97	0	107	-8 236
Total	-123 142	-1 789	8	123	-124 800
Montant net	28 841	-840	-163	6 523	34 362

Note 16 : Ecart d'acquisition

	31.12.2018	Augmentation	Diminution	Autres	30.06.2019
Ecart d'acquisition brut	195 018	8 274	-863	0	202 429
Dépréciations	-1 915	0	0	0	-1 915
Ecart d'acquisition net	193 103	8 274	-863	0	200 514

Détail des écarts d'acquisition

UGT	Valeur de l'EA au 31.12.2018	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	Autres	Valeur de l'EA au 30.06.2019
Bancassurance Belgique	2 027	0	0	0	0	2 027
Assurances	0	0	0	0	0	0
Gestion pour Compte de Tiers	190 352	8 274	-863	0	0	197 763
Services et autres	724	0	0	0	0	724
Total	193 103	8 274	-863	0	0	200 514

Une approche multi-méthodologique a été retenue pour effectuer les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sur le pôle Gestion pour Compte de Tiers (qui représentent 99% du total net du poste). Dans ce contexte et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers, la juste valeur, établie par un cabinet extérieur, a été déterminée selon une approche multicritères : éléments de rentabilité et de risques propres, référence à des entreprises comparables dont la valeur est connue et formule de valorisation retenue dans les pactes d'actionnaires. Selon la méthode retenue, la valeur de l'UGT

"Gestion pour compte de tiers" est comprise entre 333 M€ et 1.099 M€. Ces tests étant réalisés annuellement, les données chiffrées du commentaire correspondent au 31 décembre 2018.

Note 17 : Provisions et passifs éventuels

17a. Provisions

	31.12.2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	30.06.2019
Provisions pour risques	18 046	2 957	-2 216	-5 406	-217	13 164
Sur engagements de garantie	2 657	1 396	-2	-665	1	3 387
<i>dont pertes attendues à 12 mois (S1)</i>	653	237	0	-156	0	734
<i>dont pertes attendues à terminaison (S2)</i>	379	399	0	-251	0	527
Sur engagements de financement	1 361	1 126	0	-800	1	1 688
<i>dont pertes attendues à 12 mois (S1)</i>	1 129	761	0	-600	0	1 290
<i>dont pertes attendues à terminaison (S2)</i>	232	365	0	-200	1	398
Sur risques pays	0	0	0	0	0	0
Provision pour impôt	3 592	0	0	-3 500	-92	0
Provisions pour litiges	4 894	168	-307	-50	0	4 705
Provisions pour risques sur créances diverses	5 542	267	-1 907	-391	-127	3 384
Autres provisions	19 989	2 844	-868	-94	98	21 969
Provision pour épargne logement	14 576	574	0	-6	-2	15 142
Provisions pour éventualité diverses	4 663	1 363	-92	-88	100	5 946
Autres provisions	750	907	-776	0	0	881
Provisions pour engagements de retraite	108 252	1 038	-206	-24	2 514	111 574
Total	146 287	6 839	-3 280	-5 524	2 395	146 707

	01.01.2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2018
Provisions pour risques	13 506	9 677	-29	-4 797	-311	18 046
Sur engagements par signature	3 882	897	0	-1 968	-154	2 657
<i>dont pertes attendues à 12 mois (S1)</i>	900	240	0	-333	-154	653
<i>dont pertes attendues à terminaison (S2)</i>	1 152	259	0	-1 032	0	379
Sur engagements de financement et de garantie	1 998	998	-3	-776	-854	1 361
<i>dont pertes attendues à 12 mois (S1)</i>	716	796	0	-451	68	1 129
<i>dont pertes attendues à terminaison (S2)</i>	358	202	-3	-327	2	232
Sur risques pays	0	0	0	0	0	0
Provision pour impôt	1 200	2 300	0	0	92	3 592
Provisions pour litiges	2 002	5 043	-26	-923	-1 202	4 894
Provisions pour risques sur créances diverses	4 424	439	0	-1 128	1 807	5 542
Autres provisions	25 413	2 826	-5 331	-3 155	236	19 989
Provision pour épargne logement	12 264	2 310	0	0	2	14 576
Provisions pour éventualité diverses	5 787	137	-147	-977	-137	4 663
Autres provisions	7 362	379	-5 184	-2 178	371	750
Provisions pour engagements de retraite	104 491	3 538	-417	-1 705	2 345	108 252
Total	143 410	16 041	-5 777	-9 657	2 270	146 287

Provisions PEL / CEL

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne	316 557	1 224 439	586 122	2 127 119
Montant des provisions sur PEL	3 941	9 003	2 193	15 142
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne				229 656
Montant des provisions sur CEL				0
Dotations Provisions EL				(574)
Reprises Provisions EL				6
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL				9 304
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL				26

Engagements de retraite et avantages similaires

	31.12.2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variations de juste valeur	Autres variations	30.06.2019
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite						
Indemnités de fin de carrière	103 557	1 038	-226	2 550	-36	106 883
Compléments de retraite	1 824	0	-4	0	0	1 820
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	2 871	0	0	0	0	2 871
TOTAL	108 252	1 038	-230	2 550	-36	111 374

	31.12.2017	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Variations de juste valeur	Autres variations	31.12.2018
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite						
Indemnités de fin de carrière	99 679	3 538	-1 737	3 240	-1 163	103 557
Compléments de retraite	1 784	0	-228	0	268	1 824
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	3 028	0	-157	0	0	2 871
TOTAL	104 491	3 538	-2 122	3 240	-895	108 252

La variation de juste valeur provient des écarts actuariels (voir tableau provisions ci-dessus).

17b. Passifs éventuels

Néant.

Note 18 : Réserves liées au capital et réserves

18a. Capitaux propres part du Groupe (hors résultat et gains et pertes latents)

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Capital et réserves liées au capital	1 365 265	1 307 016	58 249	4,46%
- Capital	1 362 515	1 304 266	58 249	4,47%
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion	2 750	2 750	0	0,00%
Réserves consolidées	1 585 300	1 479 422	105 878	7,16%
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	1 615 607	1 556 831	58 776	3,78%
- dont résultat de cession sur instruments de capitaux propres	-10 446	-3 391	-7 055	208,05%
- Report à nouveau	-30 307	-77 409	47 102	-60,85%
Total	2 950 565	2 786 438	164 127	5,89%

18b. Gains ou pertes latents différés part du Groupe

	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Gains ou pertes latents ou différés liés aux :				
- placements des activités d'assurance (actifs disponibles à la vente)	155 735	96 198	59 537	61,87%
- actifs financiers en JVCPR - instruments de dettes	23 030	7 112	15 917	223,95%
- actifs financiers en JVCPR - instruments de capitaux propres	2 208	439	1 764	401,82%
- dérivés de couverture (CFH)	-11 367	-10 732	-635	5,92%
- Autres	-20 764	-19 163	-1 601	8,35%
Total	148 842	73 854	74 972	101,51%

18c. Entités intégrées globalement ayant des minoritaires significatifs

Néant.

Note 19 : Engagements donnés et reçus

Engagements donnés	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Engagements de financement	2 723 744	2 618 385	105 359	4,02%
Engagements en faveur d'établissements de crédit	34 100	34 100	0	0,00%
Engagements en faveur de la clientèle	2 689 644	2 584 285	105 359	4,08%
Engagements de garantie	201 644	207 773	-6 129	-2,95%
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	15 250	78 735	-63 485	-80,63%
Engagements d'ordre de la clientèle	186 394	129 038	57 356	44,45%
Engagements sur titres	488	647	-159	-24,57%
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0	0	n.s.
Autres engagements donnés	488	647	-159	-24,57%

Engagements reçus	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Engagements de financement	440 776	282 376	158 400	56,10%
Engagements reçus d'établissements de crédit	440 776	282 376	158 400	56,10%
Engagements reçus de la clientèle	0	0	0	n.s.
Engagements de garantie	7 228 437	7 150 822	77 615	1,09%
Engagements reçus d'établissements de crédit	3 083 478	3 077 230	6 248	0,20%
Engagements reçus de la clientèle	4 144 959	4 073 592	71 367	1,75%
Engagements sur titres	488	647	-159	-24,57%
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	0	0	0	n.s.
Autres engagements reçus	488	647	-159	-24,57%

Titres et valeurs donnés en pension

Titres et valeurs donnés en pension	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Actifs donnés en pension	369 178	174 880	194 298	111,10%
Passifs associés	1 169 295	1 158 281	11 014	0,95%

Actifs donnés en garantie de passif

Autres actifs donnés en garantie de passif	30.06.2019	31.12.2018	Variation	
Titres prêtés	289 947	273 919	16 028	5,85%
Dépôts de garantie sur opérations de marché	195 712	146 776	48 936	33,34%
Total	485 659	420 695	64 964	15,44%

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 20 : Intérêts et produits / charges assimilés

	30.06.2019		30.06.2018	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	13 969	4 532	13 646	-5 515
Clientèle	471 605	-263 359	470 951	-249 411
- dont crédit-bail	224 088	-207 287	213 804	-198 173
Instruments dérivés de couverture	6 719	-27 120	5 227	-17 307
Instruments financiers à la juste valeur par résultat	14 763	-1 828	3 155	-4 108
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres/Actifs disponibles à la vente	9 101	0	11 908	0
Titres au coût amorti	-144	0	136	0
Charges financières sur obligations locatives		-349		
Dettes représentées par un titre	0	-21 856	0	-24 390
Dettes subordonnées	0	-732	0	-1 018
TOTAL	516 013	-319 776	505 023	-301 749
Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE	494 531	-290 484	496 641	-280 334
Dont intérêts sur passifs au coût amorti		-290 484		-280 334

Note 21 : Commissions

	30.06.2019		30.06.2018	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	3 590	-449	4 163	-219
Clientèle	37 578	-817	45 255	-855
Titres	6 672	-1 624	9 420	-1 582
dont activités gérées pour compte de tiers	1 977	0	2 017	0
Instruments dérivés	0	0	0	0
Change	670	0	107	0
Engagements de financement et de garantie	0	-84	46	-68
Prestations de services	93 816	-28 365	90 060	-24 725
TOTAL	142 326	-31 339	149 051	-27 449

Note 22 : Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
	Instruments de transaction	-18 063	-4 705	-13 358
Instruments à la juste valeur sur option	4 610	9 467	-4 857	-51,30%
Inefficacité des couvertures	-141	-97	-44	45,36%
Sur couverture de flux de trésorerie (CFH)	0	0	0	n.s.
Sur couverture de juste valeur (FVH)	-141	-97	-44	45,36%
Variations de juste valeur des éléments couverts	-48 380	4 315	44 065	n.s.
Variations de juste valeur des éléments de couverture	-48 521	-4 412	-44 109	999,75%
Résultat de change	310	1 038	-719	-69,27%
Autres Instruments à la juste valeur sur résultat	10 974	-3 396	14 370	-423,14%
Total des variations de juste valeur	-2 301	2 307	-4 608	-199,74%

Note 23 : Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
	Dividendes	1 751	10 677	-8 926
dont résultant d'instruments décomptabilisés sur la période	0	0	0	n.s.
PV/MV réalisées sur instruments de dettes	18	528	-510	-96,59%
Total	1 769	11 205	-9 436	-84,21%

Note 24 : Gains ou pertes nets sur actifs et passifs financiers au coût amorti

Néant

Note 25 : Produits nets des activités d'assurance

Néant.

La contribution Assurances se trouve en « Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence ».

Note 26 : Produits et charges des autres activités

	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
Produits des autres activités				
Immeubles de placement :	175	185	-10	-5,41%
- plus values de cession	175	185	-10	-5,41%
Charges refacturées	4 678	4 775	-97	-2,03%
Autres produits	163 492	172 372	-8 880	-5,15%
Sous-total	168 345	177 332	-8 987	-5,07%
Charges des autres activités				
Immeubles de placement*:	-2 714	-1 088	-1 626	149,45%
- dotations aux provisions/amortissements	-2 604	-1 006	-1 598	158,85%
- moins values de cession	-110	-82	-28	34,15%
Autres charges	-87 330	-69 351	-17 979	25,92%
Sous-total	-90 044	-70 439	-19 605	27,83%
Total net des autres produits et charges	78 301	106 893	-28 592	-26,75%

Note 27 : Frais généraux

	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
Charges de personnel	-214 922	-222 410	7 488	-3,37%
Autres charges	-168 474	-196 678	28 204	-14,34%
TOTAL	-383 396	-419 088	35 692	-8,52%

27a. Charges de personnel

	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
Salaires et traitements	-130 031	-140 789	10 758	-7,64%
Charges sociales	-58 943	-58 992	49	-0,08%
Intéressement et participation des salariés	-14 812	-10 017	-4 795	47,87%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-11 140	-12 612	1 472	-11,67%
Autres	4	0	4	n.s.
TOTAL	-214 922	-222 410	7 488	-3,37%

Depuis 2012, sept plans d'attribution gratuite d'actions ont été mis en place par une entité du Groupe. Les bénéficiaires sont choisis selon la nature et la technicité des fonctions qu'ils exercent. L'attribution est conditionnée au maintien du bénéficiaire en situation de salarié du pôle. Les droits résultant de l'attribution gratuite d'actions sont incessibles jusqu'au terme de la période d'acquisition. La période minimale d'acquisition est de deux ans (dix-huit mois pour le plan 2015, trente pour les plans 2016 et 2017) et la durée minimale de conservation à l'issue de la période d'acquisition est également de deux ans.

La Caisse Fédérale ayant pris l'engagement de racheter ces actions, sur option du porteur, ces émissions sont traitées en "cash settled" et la valeur des titres est enregistrée en charges de personnel à la date de notification, par contrepartie d'une dette dont la réévaluation à chaque arrêté et jusqu'à son extinction est également constatée en frais de personnel.

Les effets de ces plans d'attribution d'actions gratuites sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Date d'attribution	30.06.2019					31.12.2018						
	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions acquises / restantes	Valeur de rachat	Pourcentage d'acquisition	Charge de l'exercice	Dette cumulée	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions acquises / restantes	Valeur de rachat	Pourcentage d'acquisition	Charge de l'exercice	Dette cumulée
Plan 2012	20 060	0	218,00	100%	0	0	20 060	0	223,07	100%	0	0
Plan 2013	18 147	0	218,00	100%	0	0	18 147	0	223,07	100%	-25	0
Plan 2014	29 400	0	218,00	100%	0	0	29 400	0	223,07	100%	-85	0
Plan 2015	29 710	0	218,00	100%	-6 161	0	29 710	27 621	223,07	100%	778	6 161
Plan 2016 *	30 187	29 179	218,00	100%	388	6 361	30 187	29 179	223,07	92%	2 931	5 973
Plan 2017 *	30 730	30 317	218,00	73%	1 230	4 812	30 730	30 317	223,07	53%	2 807	3 582
Plan 2018 *	35 564	35 564	218,00	41%	1 891	3 150	35 564	35 564	223,07	16%	1 259	1 259
TOTAL					-6 633	14 823					7 665	16 975

* nombre d'actions acquises estimé

Effectifs moyens

	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
Techniciens de la banque	2 120	2 233	-113	-5,06%
Cadres	2 278	2 264	14	0,62%
Total	4 398	4 497	-99	-2,20%
Dont France	3 213	3 325	-112	-3,37%
Dont étranger	1 185	1 172	13	1,11%

27b. Autres charges d'exploitation

	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
Impôts et taxes	-29 824	-29 525	-296	1,00%
Locations	-20 251	-17 745	-2 506	14,12%
- locations à court terme d'actifs (1)	-15 253	-12 910	-2 343	18,15%
- locations d'actifs de faible valeur/substituables (2)	-2 568	-4 835	2 267	-46,89%
- autres locations	-2 430	0	-2 430	n.s.
Autres services extérieurs	-96 205	-90 918	-5 287	5,82%
Autres charges diverses	-558	-45 326	44 768	-98,77%
Total	-146 835	-183 514	36 679	-19,99%

(1) inclut l'immobilier en tacite reconduction.

(2) inclut le matériel informatique.

27c. Dotations / reprises sur amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
Amortissements :	-21 639	-13 164	-8 475	64,38%
- immobilisations corporelles	-19 851	-11 826	-8 025	67,86%
dont droits d'utilisation	-8 928	0	-8 928	n.s.
- immobilisations incorporelles	-1 788	-1 338	-450	33,63%
Dépréciations :	0	0	0	n.s.
Total	-21 639	-13 164	-8 475	64,38%

Note 28 : Coût du risque

	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
- pertes attendues à 12 mois (S1)	-2 319	905	-3 224	-356,24%
- pertes attendues à terminaison (S2)	5 635	-876	6 511	-743,26%
- actifs dépréciés (S3)	-5 302	-6 230	928	-14,90%
Total	-1 986	-6 201	4 215	-67,97%

30.06.2019	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
pertes attendues à 12 mois (S1)	-20 403	18 084				-2 319
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	1				-2 016
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-18 897	16 883				-1 158
- dont location financement	-1 551	398				181
- Actifs financiers au coût amorti - titres	-80	181				-165
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	-428	263				-242
- Engagements donnés	-998	756				5 635
pertes attendues à terminaison (S2)	-21 904	27 539				5 635
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	8				8
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-21 133	27 080				1 468
- dont location financement	-125	1 590				0
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0				-7
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	-7	0				451
- Engagements donnés	-764	451				-9 989
Actifs dépréciés (S3)	-48 989	55 379	-9 257	-3 024	595	-8 302
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	0	0	-542	0	-542
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-47 927	54 675	-9 257	-2 482	595	-157
- dont location financement	-947	768	-178	0	0	0
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0	0	0	0	0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	0	0	0	0	0	0
- Engagements donnés	-1 062	698	0	0	0	-364
Total	-91 296	100 996	-9 257	-3 024	595	-1 986

30.06.2018	Dotations	Reprises	Créances irrécouvrables couvertes	Créances irrécouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
pertes attendues à 12 mois (S1)	-2 619	3 524				905
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	-7	2				-5
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-1 682	2 737				1 055
- dont location financement	-135	18				-117
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	64				64
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	-413	522				109
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - Prêts	0	0				0
- Engagements donnés	-517	199				-318
pertes attendues à terminaison (S2)	-9 860	8 984				-876
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	-10	0				-10
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-9 289	8 385				-904
- dont location financement	-15	429				414
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0				0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	0	0				0
- Engagements donnés	-561	599				38
Actifs dépréciés (S3)	-19 193	19 951	-5 416	-1 873	301	-6 230
- Prêts et créances Etablissements de crédit au coût amorti	0	0	0	-345	0	-345
- Prêts et créances clientèle au coût amorti	-18 616	18 681	-5 416	-1 528	301	-6 578
- dont location financement	-1 042	501	-94	0	0	-635
- Actifs financiers au coût amorti - titres	0	0	0	0	0	0
- Actifs financier à la juste valeur par capitaux propres - titres de dettes	0	0	0	0	0	0
- Engagements donnés	-577	1 270	0	0	0	693
Total	-31 672	32 499	-5 416	-1 873	301	-6 201

Note 29 : Gains ou pertes sur autres actifs

	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
Immobilisations corporelles et incorporelles	393	184	209	113,59%
. Moins-values de cession	-739	-128	-611	477,34%
. Plus-values de cession	1 132	312	820	262,82%
Gains ou pertes nets sur titres consolidés	20 994	0	20 994	n.s.
TOTAL	21 387	184	21 203	n.s.

Note 30 : Variations de valeur des écarts d'acquisition

	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0	0	n.s.
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	7	0	7	n.s.
TOTAL	7	0	7	n.s.

Note 31 : Impôt sur les bénéfices

Décomposition de la charge d'impôt

	30.06.2019	30.06.2018	Variation	
Charge d'impôt exigible	-4 062	-17 999	13 937	-77,43%
Charge d'impôt différé	3 012	-9 833	12 845	-130,63%
Ajustements au titre des exercices antérieurs	342	-263	605	-230,04%
TOTAL	-708	-28 095	27 387	-97,48%

3. NOTES RELATIVES A L'ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES DIRECTEMENT COMPTABILISES EN CAPITAUX PROPRES

Note 32 : Recyclage des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	30.06.2019	30.06.2018
	Mouvements	Mouvements
Ecarts de conversion		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	-63	-63
Sous-total	-63	-63
Réévaluation des actifs financiers à la JVCP		
Reclassement vers le résultat*	-266	0
Autres mouvements	18 258	-9 798
Sous-total	17 992	-9 798
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Reclassement vers le résultat	0	0
Autres mouvements	-635	1 730
Sous-total	-635	1 730
Réévaluation des placements des activités d'assurance (actifs financiers disponibles à la vente)		
Reclassement vers le résultat	0	0
Effet de la fusion GACM NEA	0	93 118
Autres mouvements	0	1 537
Sous-total	0	94 655
Réévaluation des immobilisations		
Ecart de réévaluation liés au risque de crédit propre sur les passifs financiers en JVO transférés en réserves		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-1 877	5 086
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	59 555	-7 479
TOTAL	74 972	84 131

* sur instruments de dettes

Note 33 : Impôt relatif à chaque composante des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

	30.06.2019			30.06.2018		
	Valeur brute	Impôt	Valeur nette	Valeur brute	Impôt	Valeur nette
Ecarts de conversion	-63	0	-63	-63	0	-63
Réévaluation des actifs financiers à la JVCP	23 284	-5 292	17 992	-12 577	2 779	-9 798
Réévaluation des placements des activités d'assurance	0	0	0	2 329	-792	1 537
Effet de la fusion GACM NEA				120 983	-27 865	93 118
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-855	220	-635	2 332	-602	1 730
Réévaluation des immobilisations	0	0	0	0	0	0
Ecart de réévaluation liés au risque de crédit propre sur les passifs financiers JVO transférés en réserves	0	0	0	0	0	0
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-2 570	693	-1 877	7 540	-2 454	5 086
Quote-part des gains ou pertes latents ou différés sur entreprises MEE	59 555	0	59 555	-7 479	0	-7 479
Total des variations des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres	79 351	-4 379	74 972	113 065	-28 934	84 131

V INFORMATIONS SECTORIELLES

En matière d'information sectorielle, le CMNE communique sur deux niveaux. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

Information sectorielle par activité (premier niveau)

Le groupe CMNE est organisé selon cinq pôles d'activité :

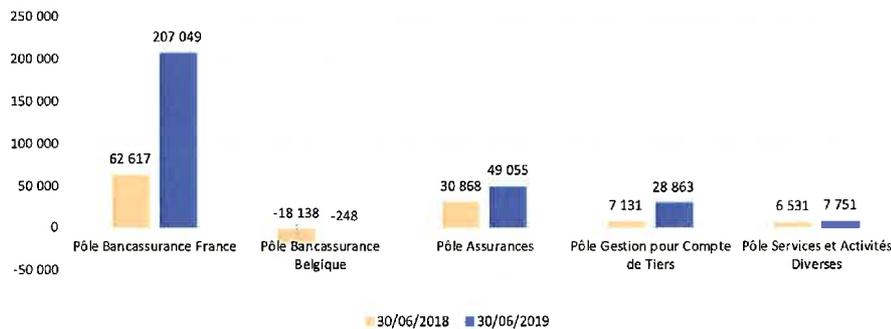
- Bancassurance France
- Bancassurance Belgique
- Assurances
- Gestion pour compte de tiers
- Services et activités diverses

Le détail des entités composant chacun de ces pôles d'activité est donné dans le périmètre.

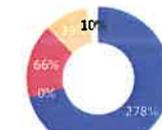
Résumé des contributions par pôle

	PNB		RBE		Résultat consolidé		Total bilan consolidé	
	30/06/2018	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2019
Pôle Bancassurance France	269 402	392 446	84 150	206 451	62 617	207 049	21 331 981	22 202 031
Pôle Bancassurance Belgique	134 603	121 795	-15 792	856	-18 138	-248	6 753 081	6 871 777
Pôle Assurances	0	0	0	0	30 868	49 055	1 005 981	922 126
Pôle Gestion pour Compte de Tiers	105 654	86 869	23 023	9 262	7 131	28 863	1 564 385	1 661 276
Pôle Services et Activités Diverses	1 783	1 998	973	3 143	6 531	7 751	170 933	171 738
Opérations spécifiques et éliminations	-66 162	-218 116	-66 162	-218 116	-55 316	-218 116	-2 718 058	-2 711 233
Total	445 280	384 992	26 192	1 596	33 693	74 354	28 108 303	29 117 718

Contribution au résultat (en K€, avant éliminations interpôles)

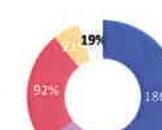


Résultat 30/06/2019



Elim : -293%

Résultat 30/06/2018



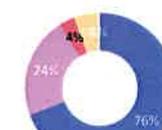
Elim : -164%

Bilan consolidé 30/06/2019



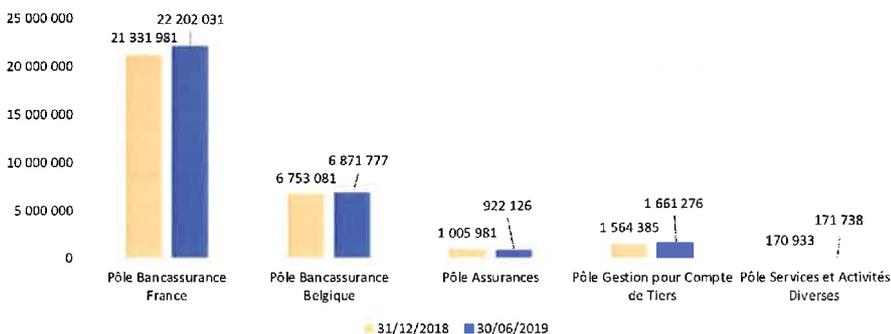
Elim : -9%

Bilan consolidé 31/12/2018



Elim : -10%

Contribution au total bilan (en K€, avant éliminations interpôles)



Synthèse bilan et résultat par pôles

ACTIF	31.12.2018	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		748 223	78 263	-	669 450	10 811	(130 383)	1 376 364
Instruments dérivés de couverture		37 827	458	-	-	-	(23 062)	15 223
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		3 789 744	947 489	-	33 943	533	(2 016 519)	2 755 190
Prêts et créances sur établissements de crédit		3 934 639	847 288	-	381 249	4 667	(592 909)	4 574 934
Prêts et créances sur la clientèle		12 118 815	4 692 808	-	4 177	-	(236 079)	16 579 721
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		17 176	11 194	-	-	-	-	28 370
Titres au coût amorti		146 606	-	-	-	-	-	146 606
Placements des activités d'assurance		-	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers		309 409	147 701	-	235 770	1 456	2 991	697 327
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	1 005 981	21 627	135 022	273 690	1 436 320
Immobilisations corporelles et incorporelles		229 542	25 853	-	35 065	17 720	(3 035)	305 145
Ecart d'acquisition		-	2 027	-	183 104	724	7 248	193 103
TOTAL		21 331 981	6 753 081	1 005 981	1 564 385	170 933	(2 718 058)	28 108 303

ACTIF	30.06.2019	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		741 106	102 982	-	736 871	6 699	(183 847)	1 403 811
Instruments dérivés de couverture		49 668	-	-	-	-	(40 173)	9 495
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		3 857 008	887 102	-	13 348	533	(1 941 629)	2 816 362
Prêts et créances sur établissements de crédit		4 210 803	902 235	-	432 182	4 094	(534 854)	5 014 460
Prêts et créances sur la clientèle		12 368 097	4 793 295	-	4 215	-	(287 764)	16 877 843
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		44 220	26 401	-	-	-	(1)	70 620
Titres au coût amorti		330 571	-	-	-	-	-	330 571
Placements des activités d'assurance		-	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation et actifs divers		336 405	106 242	-	157 781	2 023	(865)	601 586
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	922 126	24 911	139 910	273 691	1 360 638
Immobilisations corporelles et incorporelles		264 153	51 493	-	101 453	17 755	(3 036)	431 818
Ecart d'acquisition		-	2 027	-	190 515	724	7 248	200 514
TOTAL		22 202 031	6 871 777	922 126	1 661 276	171 738	(2 711 230)	29 117 718

PASSIF	31.12.2018	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		268 411	-	-	472 610	-	(70 720)	670 301
Instruments dérivés de couverture		61 465	30 716	-	-	-	(23 062)	69 119
Dettes envers les établissements de crédit		1 847 764	287 417	-	522 092	8 074	(718 054)	1 947 293
Dettes envers la clientèle		12 066 664	5 505 516	-	-	404	(17 752)	17 554 832
Dettes représentées par un titre		3 002 458	9 502	-	-	-	(80 041)	2 931 919
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		-	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation et passifs divers		374 053	198 609	-	400 124	395	(57)	973 124
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-	-	-	-	-	-	-
Provisions		85 758	56 953	-	1 644	1 932	-	146 287
Dettes subordonnées		818 725	96 315	-	-	-	(93 968)	821 072
Intérêts minoritaires		37 323	(334)	-	(36 994)	-	-	(5)
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)		2 694 859	548 277	951 875	190 141	147 558	(1 672 418)	2 860 292
Résultat de l'exercice (part du groupe)		74 501	20 110	54 106	14 767	12 570	(41 985)	134 069
TOTAL		21 331 981	6 753 081	1 005 981	1 564 385	170 933	(2 718 058)	28 108 303

PASSIF	30.06.2019	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		262 066	-	-	517 135	-	(75 924)	703 277
Instruments dérivés de couverture		73 584	49 295	-	-	-	(40 173)	82 706
Dettes envers les établissements de crédit		2 040 388	203 107	-	637 565	4 155	(708 253)	2 176 962
Dettes envers la clientèle		12 450 252	5 707 429	-	-	401	(23 440)	18 134 642
Dettes représentées par un titre		3 023 981	8 584	-	-	-	(85 714)	2 946 851
Ecart de rééval des PTF couverts en taux		-	-	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation et passifs divers		406 147	188 826	-	342 933	1 423	(866)	938 463
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-	-	-	-	-	-	-
Provisions		88 508	55 481	-	2 695	25	(2)	146 707
Dettes subordonnées		820 095	95 533	-	-	-	(94 523)	821 105
Intérêts minoritaires		36 729	(324)	-	(43 146)	-	1	(6 740)
Capitaux propres hors résultat (part du groupe)		2 793 232	564 094	873 071	175 231	157 983	(1 464 220)	3 099 391
Résultat de l'exercice (part du groupe)		207 049	(248)	49 055	28 864	7 751	(218 117)	74 354
TOTAL		22 202 031	6 871 777	922 126	1 661 276	171 738	(2 711 230)	29 117 718

COMPTE DE RESULTAT	30.06.2018	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
PRODUIT NET BANCAIRE		269 402	134 603	-	105 654	1 783	(66 162)	445 280
<i>dont marge nette d'intérêt</i>		<i>96 695</i>	<i>115 173</i>	-	<i>(2 081)</i>	<i>(29)</i>	<i>(6 484)</i>	<i>203 274</i>
<i>dont commissions</i>		<i>103 268</i>	<i>24 236</i>	-	<i>(2 126)</i>	-	<i>(3 776)</i>	<i>121 602</i>
Frais généraux		(185 252)	(150 395)	-	(82 631)	(810)	-	(419 088)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		84 150	(15 792)	-	23 023	973	(66 162)	26 192
Coût du risque		(4 753)	(1 448)	-	-	-	-	(6 201)
RESULTAT D'EXPLOITATION		79 397	(17 240)	-	23 023	973	(66 162)	19 991
Quote-part de résultat des entreprises MEE		-	-	-	1 021	5 840	-	6 861
Gains ou pertes sur autres actifs		4	174	-	6	-	-	184
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		79 401	(17 066)	-	24 050	6 813	(66 162)	27 036
Impôts sur les bénéfices		(16 877)	(770)	-	(9 774)	(282)	(392)	(28 095)
Gains & pertes nets d'impôts / act abandon		-	(293)	35 631	-	-	11 239	46 577
RESULTAT NET TOTAL		62 524	(18 129)	35 631	14 276	6 531	(55 315)	45 518
Intérêts minoritaires		(93)	9	4 763	7 145	-	1	11 825
RESULTAT NET (part du groupe)		62 617	(18 138)	30 868	7 131	6 531	(55 316)	33 693

COMPTE DE RESULTAT	30.06.2019	Pôle Bancassurance France	Pôle Bancassurance Belgique	Pôle Assurances	Pôle Gestion pour Compte de Tiers	Pôle Services et Activités Diverses	Opérations spécifiques et éliminations	Total
PRODUIT NET BANCAIRE		392 446	121 795	-	86 869	1 998	(218 116)	384 992
<i>dont marge nette d'intérêt</i>		<i>87 516</i>	<i>104 001</i>	-	<i>4 141</i>	<i>(50)</i>	<i>629</i>	<i>196 237</i>
<i>dont commissions</i>		<i>97 541</i>	<i>20 887</i>	-	<i>(3 214)</i>	-	<i>(4 227)</i>	<i>110 987</i>
Frais généraux		(185 995)	(120 939)	-	(77 607)	1 145	-	(383 396)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		206 451	856	-	9 262	3 143	(218 116)	1 596
Coût du risque		(1 388)	(613)	-	2	13	-	(1 986)
RESULTAT D'EXPLOITATION		205 063	243	-	9 264	3 156	(218 116)	(390)
Quote-part de résultat des entreprises MEE		-	-	49 055	2 208	5 506	-	56 769
Gains ou pertes sur autres actifs		1 336	109	-	19 942	-	-	21 387
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-	-	7	-	-	7
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		206 399	352	49 055	31 421	8 662	(218 116)	77 773
Impôts sur les bénéfices		648	(590)	-	145	(911)	-	(708)
Gains & pertes nets d'impôts / act abandon		-	-	-	2 183	-	-	2 183
RESULTAT NET TOTAL		207 047	(238)	49 055	33 749	7 751	(218 116)	79 248
Intérêts minoritaires		(2)	10	-	4 886	-	-	4 894
RESULTAT NET (part du groupe)		207 049	(248)	49 055	28 863	7 751	(218 116)	74 354

Information sectorielle par zones géographiques (deuxième niveau)

Pays	Produit net bancaire	Effectifs 30 juin 2019	Résultat
ALLEMAGNE	4 125	22	-172
BELGIQUE	121 795	1 096	-248
ESPAGNE	810	3	268
ETATS UNIS D AMERIQUE	493	7	-768
FRANCE	248 541	3 213	75 205
HONG-KONG	0	0	-184
LUXEMBOURG	3 305	27	-307
ROYAUME-UNI	5 923	30	560
TOTAL	384 992	4 398	74 354

VI AUTRES INFORMATIONS

☉ Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et non encore appliquées sont les suivantes :

❖ Amendements à IFRS 3 et IFRS 11

Il s'agit de clarifier le traitement comptable de l'acquisition d'un intérêt dans une activité conjointe. Le groupe n'est concerné que par les co-entreprises et non par les activités conjointes.

L'amendement à IFRS 3 porte sur la clarification de la définition d'une activité qui relève d'IFRS 3 (vs l'acquisition d'actif, comptabilisée selon la norme qui lui est applicable, par exemple IFRS 9).

☉ Les normes et interprétations non encore adoptées par l'Union Européenne :

❖ IFRS 17 : Contrats d'assurance.

Elle remplacera IFRS 4, qui permet aux compagnies d'assurance de conserver leurs principes comptables locaux pour leurs contrats d'assurance et les autres contrats dans le champ d'application d'IFRS 4, ce qui nuit à la comparabilité des états financiers des entités du secteur. La date d'application initialement prévue en 2021 devrait être repoussée d'un an, via un amendement sur lequel une consultation a été lancée fin juin 2019. Il est attendu que l'application d'IFRS 9 pour les entités d'assurance qui ont opté pour le différé (cas du GCM) soit également décalée à la même date.

IFRS 17 vise à harmoniser la comptabilisation des différents types de contrats d'assurance, et à fonder leur valorisation sur une évaluation prospective des engagements des assureurs. Cela nécessite un recours accru à des modèles complexes et à des concepts proches de Solvabilité 2. La communication financière devra être aussi largement adaptée.

Malgré les nombreuses et complexes problématiques soulevées par les différentes parties prenantes (25 points ont été notés par l'IASB), dont les bancassureurs français, le Board a limité les sujets inclus dans le document de consultation. Celui-ci porte notamment sur :

- les modalités de première application ;
- les cartes de crédit avec composante assurance ;
- les modalités transitoires pour les prêts avec composante assurance ;
- la comptabilisation des coûts d'acquisition des contrats ;
- les contrats de réassurance souscrits par un assureur direct (la réassurance cédée) ;
- le rythme d'amortissement en résultat de la marge future des contrats (Contractual Service Margin / CSM) pour les contrats incluant la prestation du service de retour sur investissement ;
- les informations à fournir aux états financiers sur les contrats d'assurance.

En revanche, il a refusé de revoir les dispositions relatives au niveau d'agrégation des contrats d'assurances. D'autres amendements mineurs pourraient être entérinés par le biais des améliorations annuelles aux IFRS.

❖ Amendements à IAS 1 et IAS 8

Ces amendements visent à modifier la définition du terme « significativité » afin de le clarifier et de l'harmoniser entre le cadre conceptuel et les normes IFRS. Sous réserve d'adoption européenne, une information présenterait un caractère significatif (c'est-à-dire qu'elle revêt relativement de l'importance) s'il est raisonnable de s'attendre à ce que son omission, son inexactitude, ou son obscurcissement influence les décisions que prennent les principaux utilisateurs des états financiers à usage général sur la base de ces états financiers, qui contiennent de l'information financière au sujet d'une entité comptable donnée.

☉ Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables à la date d'arrêté. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend un coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs, les comptes des autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et des contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que, hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus-values ou les moins-values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée à la date d'arrêté.

	30.06.2019					
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie
Actifs financiers au coût amorti - IFRS 9	23 669 378	20 900 585	2 768 793	0	7 092 256	16 577 126
Prêts et créances sur établissements de crédit	5 080 005	3 692 171	1 387 834		5 102 853	22 846
Prêts et créances à la clientèle	10 258 765	16 277 843	1 380 922		1 658 795	16 599 970
Titres	330 608	330 571	37	0	330 606	0
Passifs financiers au coût amorti - IFRS 9	24 566 753	24 079 560	487 193	810 605	14 783 905	8 972 243
Dettes envers les établissements de crédit	2 180 802	2 176 052	3 840		2 180 852	-30
Dettes envers la clientèle	18 541 194	18 134 642	406 552		9 568 901	8 972 290
Dettes représentées par un titre	3 003 237	2 546 863	56 366		3 003 237	0
Dettes subordonnées	841 520	821 103	20 417	810 605	10 515	0

	31.12.2018					
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie
Actifs	22 370 224	20 319 134	2 051 090	0	6 444 743	15 925 481
Actifs financiers au coût amorti - IFRS 9	22 370 224	20 319 134	2 051 090	0	6 444 743	15 925 481
Prêts et créances sur établissements de crédit	4 601 762	3 592 807	1 008 955		4 601 762	0
Prêts et créances à la clientèle	17 621 734	16 579 721	1 042 013		1 696 253	15 925 481
Titres	146 728	146 606	122	0	146 728	0
dont actifs SPPI						
Prêts et créances	0	0	0		0	0
Détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0		0	0
Passifs financiers au coût amorti - IFRS 9	23 742 728	23 255 116	487 612	831 194	10 173 155	12 738 379
Dettes envers les établissements de crédit	2 141 895	1 947 293	194 602		2 141 895	0
Dettes envers la clientèle	17 775 563	17 554 832	220 731		5 037 184	12 738 379
Dettes représentées par un titre	2 994 076	2 931 919	62 157		2 994 076	0
Dettes subordonnées	831 194	821 072	10 122	831 194	0	0

	30.06.2019		31.12.2018	
	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence
BILAN				
Actifs	1 126 759	201 234	1 102 304	195 500
Actifs à la juste valeur par résultat	17 587	0	20 592	0
Actifs financiers à la JVCP	0	0	0	0
Actifs financiers au coût amorti	1 106 123	198 195	1 081 712	195 500
<i>dont comptes ordinaires</i>	25 732	0	19 529	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0
Placements des activités d'assurance	0	0	0	0
Actifs divers	3 039	3 039	0	0
Passifs	1 113 671	527 700	1 035 976	473 755
Dettes envers les établissements de crédit	532 666	0	513 981	0
<i>dont comptes ordinaires</i>	9 263	0	7 256	0
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0
Passifs à la juste valeur par résultat	493 002	473 391	440 326	424 177
Dettes envers la clientèle	53 666	37 272	47 332	32 541
Dettes représentées par un titre	17 300	0	17 300	0
Dettes subordonnées	17 037	17 037	17 037	17 037
	30.06.2019		31.12.2018	
	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence
RESULTAT				
Intérêts reçus	11 478	2 800	50 673	5 675
Intérêts versés	-11 486	0	-40 868	-5 012
Commissions reçues	54 968	54 968	106 322	106 322
Commissions versées	0	-1 542	-4 867	-2 591
Gains ou pertes nets sur actifs financiers JVCP et JVR	-7 136	0	0	0
Produits nets des activités d'assurance	0	0	0	0
Autres produits et charges	0	-595	11 272	-4 366
PNB	47 824	55 631	122 532	100 028
Frais généraux	151	-23 540	-5 839	-63 370
	30.06.2019		31.12.2018	
	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration globale	Entités consolidées par mise en équivalence
HORS-BILAN				
Engagements de financement donnés	21 000	0	11 000	0
Engagements de garantie donnés	19 634	0	8 981	0
Engagements de financement reçus	0	0	0	0
Engagements de garanties reçus	0	0	0	0

La colonne "intégration globale" reprend les opérations déclarées par les entités consolidées selon cette méthode avec le reste du Groupe Crédit Mutuel (hors CMNE). La colonne "mise en équivalence" recense les opérations internes au CMNE, non éliminées du fait de la méthode de consolidation de ces entités.

Evénements postérieurs à la clôture

Il n'est survenu aucun autre événement significatif entre le 30 juin 2019 et la date de communication des comptes consolidés. Ces derniers ont été présentés au Conseil d'Administration du 26 juillet 2019.